

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

**Université Mouloud MAMMERY de Tizi Ouzou**

*Tasdawit Lmulud At Maemmar*

ⵍⵓⵎⵓⵔ ⵎⵎⵎⵔ ⵉⵔ ⵜⵉⵣⵉⵓⵣⵓ

Faculté de génie de la construction

**Département d'architecture**



**Mémoire de Master II en vue de l'obtention du diplôme d'architecte**

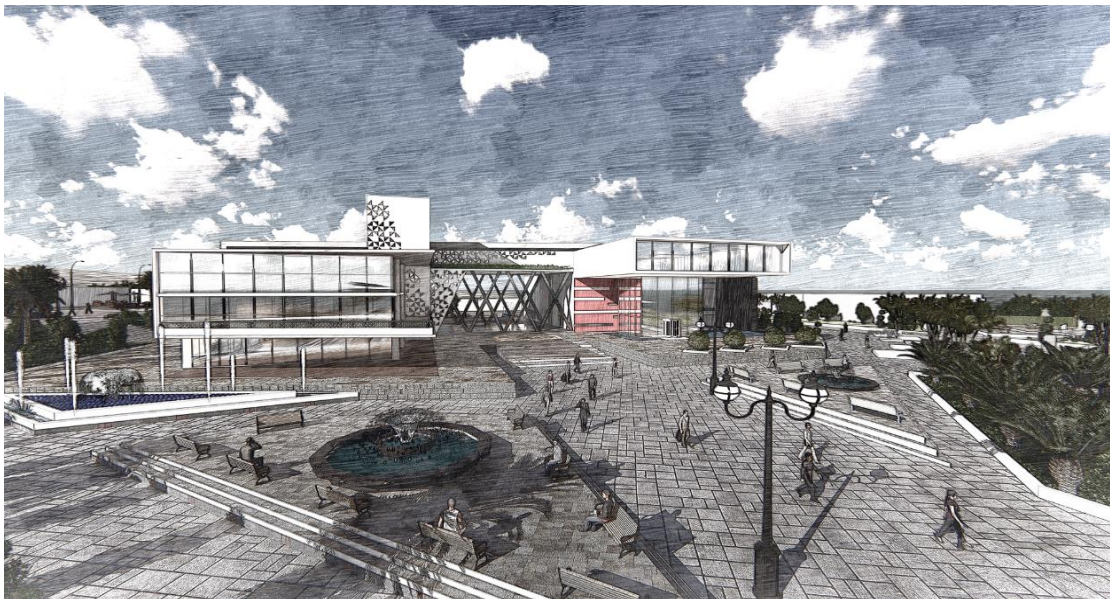
**Option :** Architecture, ville et patrimoine

**Atelier :** Requalification urbaine, patrimoine, ambiances et projets

**Intitulé :**

**« Forum d'art et d'histoire »**

**Pour la renaissance culturelle et civilisationnelle de Tipaza**



**Présenté par**

M<sup>lle</sup> Hanniche Sara

M<sup>lle</sup> Louni Dihia

**Encadré par**

M<sup>me</sup> LAOUES Souad

**Session juin 2019**

## **Remerciement**

Dieu merci pour la santé, la volonté, le courage et la détermination qui nous ont accompagnés tout au long de la préparation et l'élaboration de notre travail. Ce présent travail est non seulement le résultat de notre courage, sacrifice, patience et endurance mais aussi une participation de plusieurs personnes qui nous sont chères.

Nous tenons d'abord à remercier infiniment notre enseignante M<sup>me</sup> Laoues, pour son encadrement et ses constantes orientations de notre recherche en y accordant une méticuleuse attention, ainsi que pour ses conseils, sa disponibilité et son extrême amabilité malgré sa grande charge de travail.

Nous voudrions remercier les membres de jury qui ont accepté d'évaluer et d'examiner notre travail de recherche.

Nos remerciements s'adressent aussi à tous nos enseignants du département d'architecture en particulier M<sup>me</sup> Korichi, M<sup>me</sup> Guiri, M Benamara et M Boulemkahel, et pour toute l'équipe pédagogique pour leurs accueils, patiences et gentillesse.

Afin de n'oublier personne, nos vifs remerciements s'adressent à tous ceux qui nous ont aidé à la réalisation de ce modeste travail.

## **Dédicaces**

Un merci chaleureux à nos parents qui nous ont soutenus tout au long de nos études, leur encouragement, patience dans nos moments difficiles. Nos frères et sœurs ainsi que l'ensemble de nos familles.

Enfin nous remercions nos amis et camarades (Hayet, Katia et Hbibti Imane) avec qui on a surmonté des moments durs et vécu des moments inoubliables durant notre parcours.

À tous ces intervenants, nous présentons notre remerciement, notre respect et notre gratitude, et à toute personne qui a contribué à la réalisation de ce travail.

Dyhia et Sarah

## **Introduction à l'option**

Option : Architecture ville et patrimoine

Atelier Requalification urbaine : Patrimoine ambiances et projets

L'option requalification et projet urbain est transcrite dans une démarche respectueuse du patrimoine comme ressource et donnée majeure pour la reconquête des espaces urbains. Ces derniers ont été soumis à des mutations au gré du temps, de l'histoire et tout particulièrement des systèmes économiques mis en place. Cette situation est d'autant plus observée depuis quelques décennies où le système industriel qui dominait depuis le XIXe siècle, a subi de profondes transformations, voir effondrement pour céder la place au système qualifié de conséquence de post-industriel. A ces effets de bouleversement économique, se joignent les impératifs de compétitivité, d'attractivité et de métropolisation pour voir les villes se transformer avec des conséquences spatiales visibles, engendrant souvent des espaces déchus, en déshérence, les friches. Ces espaces souvent dégradés, en perte de leur usage et leur fonction, constituent un enjeu socio économique et des lieux en quête de reconversion et de réutilisation.

La requalification dans le cadre d'un projet urbain de ces espaces, sera orchestrée par des interventions fondées sur l'identification des qualités à valoriser et les ressources patrimoniales caractérisant ces sites. Celles-ci connaissent de plus en plus de regain d'intérêt pour être de véritable enjeu dans l'opération de requalification favorisant l'attractivité, et le caractère paysager.

Notre option peut aussi bien porter sur les centres historique véritable terreau culturel d'où l'on pourrait puiser cette qualité spatiale disparue, que sur les espaces plus contemporains tels les ensembles d'habitat collectifs (les ZHUN...), l'espace portuaire ancien ainsi que les friches industrielle, militaires...etc.

La reconquête effective de ces espaces, requière des interventions spécifiques, à la recherche d'un meilleur cadre de vie. Le projet se veut intégrer à une dimension socio culturelle forte pour promouvoir un renouvellement urbain respectueux du patrimoine, répondre aux exigences d'un nouveau mode de vie moderne, favoriser l'attractivité et par la même l'image de la ville et assurer la pérennité identitaire.

L'objectif est de répondre à ces préoccupations avec un projet urbain comme outil opérationnel à même de traduire les aspects socio culturels et environnementaux du site et devenir le catalyseur d'un processus de dynamisme urbain, de renouveau, de convivialité et de mixité sociale.

Dans une pensée novatrice, Patrick Geddes définit la ville comme « organisme vivant », « une structure mêlée » où s'interconnectent ses immeubles et ses espaces publics, où le choix d'intervention de requalification est qualifié par l'auteur de « chirurgie conservatrice ». Il assimile ainsi le renouvellement urbain à un renouvellement cellulaire d'où la réplique de l'espace urbain.

Le projet de requalification favorise le caractère culturel et historique du lieu, la continuité, la perméabilité, l'attractivité, le confort, la sécurité, la mobilité, l'accessibilité, la mixité et cohésion sociale, la durabilité, l'adaptation et flexibilité des espaces et une ergonomie spatiale.

Le projet architectural sera un outil de conciliation entre la ville et l'architecture dans la traduction complète ou partielle des concepts liés aux objectifs de l'opération de requalification. Il participe ainsi à la conception d'une image nouvelle de la ville en s'appuyant sur les données du contexte tout particulièrement les ressources patrimoniales culturelles, environnementales et paysagères. Le projet peut intégrer des formes nouvelles dans un lieu de mémoire avec la capacité à transformer la ville pour renouveler son image d'une part et réinventer son espace par des articulations « Plugger » d'autre part.

L'enseignante

*M<sup>me</sup> Laoues Souad*

## Résumé

Le patrimoine archéologique est cet héritage commun qui nous relie à notre passé lointain qui peut aujourd'hui être en plus de son rôle commémoratif, un véritable générateur de la dynamique urbaine.

La ville de Tipaza est réputée pour son patrimoine riche, son site archéologique classé patrimoine de l'humanité en 1982 par l'UNESCO, témoigne de son remarquable passé et du passage des multiples civilisations. Aujourd'hui cette richesse est entraînée de disparaître à causes de différents phénomènes anthropiques tels qu'urbanisation effrénée, négligence, ignorance, et naturel comme les séismes.

Notre objectif dans ce travail consiste à proposer un ensemble d'action dans le cadre de la requalification du centre historique véritable charnière entre les deux sites du parc, pouvant valoriser et préserver ce leg et l'intégrer à la dynamique de la ville et dans la vie sociétale.

Pour ce faire, notre recherche fait émerger les différentes actions d'interventions et de mise en valeur par le biais de propositions connectées à l'échelle de la zone d'intervention sur la frontière ville / mer. Celle-ci portera une tentative architecturale dédié à la culture.

Un projet réconciliateur du passé et du nouveau, le forum d'art et d'histoire à même de porter une perspective de voir en Tipaza, une destination écotouristique de prédilection.

**Mots clés :** patrimoine archéologique, Tipaza, requalification, frontière ville/mer, forum, art et histoire.

# Sommaire

Remerciement

Dédicaces

Introduction à l'option

Résumé

Sommaire

## **CHAPITRE INTRODUCTIF**

I. INTRODUCTION.....	1
II. PROBLEMATIQUE GENERALE.....	2
III. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE.....	3
IV. HYPOTHESES.....	3
V. OBJECTIFS .....	3
VI. METHODOLOGIE DE TRAVAIL .....	4
VII. STRUCTURATION DU MEMOIRE .....	4

## **Chapitre I : Corpus théorique**

Introduction.....	6
1. Patrimoine et sa pluralité .....	6
1.1 Notion du patrimoine .....	6
1.2 Les catégories du patrimoine .....	7
1.2.1 Le patrimoine naturel.....	8
1.2.2 Le patrimoine culturel .....	8
a) Patrimoine culturel immatériel .....	8
b) Patrimoine culturel matériel.....	9
2. Patrimoine archéologique .....	10
2.1 Notion patrimoine archéologique .....	10
2.2 Site archéologique.....	10
2.3 Les biens archéologiques .....	11
2.4 Sites archéologiques selon des contextes spécifiques.....	11
a) Milieu marin.....	11
b) Milieu terrestre .....	11
2.5 Sites archéologiques situés en milieu urbain.....	12
2.6 Les valeurs intrinsèques aux sites archéologiques .....	13
2.6.1 Scientifique et historique.....	13
2.6.2 Sociale et culturelle.....	13
2.6.3 Économique .....	13
2.6.4 Éducative.....	14
2.6.5 Esthétique.....	14
2.7 Les menaces auxquelles sont exposés les sites archéologiques .....	14

2.7.1 Les risques naturels.....	14
2.7.2 Les risques anthropiques .....	14
3. Protection et mise en valeur des sites archéologiques .....	16
a) Conservation du patrimoine.....	16
b) Animation du patrimoine : .....	17
c) La mise en scène : .....	17
d) La promotion du patrimoine : .....	18
4. Le patrimoine archéologique en Algérie .....	18
4.1 La protection et la mise en valeur des sites archéologiques dans la politique algérienne .....	19
5. Requalification et renouvellement des sites à caractère patrimoniale.....	22
5.1 Notion générale de requalification .....	22
5.2 Les opérations inhérentes à un site patrimonial .....	23
5.3 Interface ville / port.....	24
6. Analyse d'exemples de référence .....	25
6.1 Exemple 1 : Site archéologique de Carthage Tunisie (conservation des sites archéologiques) .....	25
6.2 Exemple 2 : Le parc archéologique de Fregellae .....	27
Conclusion .....	29

## ***CHAPITRE II : APPROCHE CONTEXTUELLE***

Introduction.....	33
1. La ville de Tipaza.....	33
1.1 Présentation de la ville .....	33
1.2 Situation géographique .....	34
1.3 Accessibilité .....	34
1.4 Synthèse.....	35
2. Genèse et évolution historique de la ville .....	35
2.1 Tipaza à l'époque préhistorique.....	35
2.2 Tipaza à l'époque phénicienne .....	35
2.3 Tipaza à l'époque romaine.....	36
2.4 Ville chrétienne : 3 <sup>ème</sup> siècle AP/J.C .....	37
2.5 Tipaza à l'époque Vandale et Byzantine 429,430 Ap/J.C .....	37
2.6 Tipaza à l'époque Musulmane.....	38
2.7 Tipaza à la période française .....	38
2.8 Les résultats à l'époque française et héritage patrimonial .....	40
2.9 La période post coloniale .....	45
3. Lecture des données naturelles .....	47
3.1 Limites naturelles .....	47
3.2 Topographie.....	47
3.3 Climatologie .....	48
3.4 Hydrographie.....	49
3.5 Terre agricoles.....	49
3.6 Zones boisées et forets .....	49
3.7 Domaine littoral.....	50
3.8 Les risques naturels .....	50
4. Lecture des entités urbaines de la ville.....	51

4.1 La ville haute et ses extensions.....	51
4.2 La zone d'intervention .....	51
4.2.1 Les parcs archéologiques.....	54
4.2.2 Le centre ancien.....	56
4.3 Diagnostic.....	63
4.3.1 Propositions du PDAU .....	63
4.3.2 Propositions de PPMVSA .....	63
4.3.3 Critique de la proposition du PDAU et du PPMVSA .....	66
4.4 Plan d'action et de proposition .....	66
4.4.1 Schéma de principe.....	66
4.4.2 Schéma des propositions .....	67

## **Chapitre III: Approche architecturale**

Introduction.....	69
1. Le choix de l'assiette.....	69
1.1 Délimitation et accessibilité.....	70
1.2 Caractéristiques exceptionnelles du site.....	71
1.3 La morphologie et la forme de l'assiette .....	71
2. Le choix du thème .....	71
2.1 Définition du centre culturel .....	72
2.2 Les objectifs de notre projet.....	72
3. Analyse des exemples de référence .....	72
3.1 Exemple 1 : la maison des arts et de la culture de Beyrouth .....	72
3.2 Exemple 2 : Museum of Liverpool / 3XN.....	76
3.3 Synthèse.....	78
4. Les concepts du projet.....	78
4.1 Programmes qualificatifs et quantitatifs.....	79
4.2 Genèse du projet .....	80
5. Description du projet.....	82
5.1 Accessibilité .....	83
5.2 Espaces extérieurs .....	83
5.3 Espaces intérieurs.....	83
5.4 Lecture des façades .....	84
5.5 Procédés constructifs.....	84
5.6 Procédés environnementaux .....	85

## **Conclusion générale**

## **Références bibliographies**

## **ANNEXES**

## *Liste des figures*

Fig 1 flamants roses en Algérie. ....	8
Fig 2 le parc national du Djurdjura.....	8
Fig 3 le rituel de la sebeiba dans l'oasis de Djanet, Algérie. ....	8
Fig 4 Objets artisanaux. ....	9
Fig 5 Bijoux kabyle. ....	9
Fig 6 La vallée du M'Zab.....	9
Fig 7 Les traces de la ville antique de Baya sous l'eau Italie. ....	11
Fig 10 Ancienne cité maya et forêts tropicales protégées de Calakmul,.....	12
Fig 11 grandes pyramides d'Égypte un lieu sacré.....	12
Fig 8 Volubilis ; la ville antique berbéro-romaine Maroc.....	12
Fig 9 moulins.....	12
Fig 12 ruines romaines de Rome.....	12
Fig 13 fouille archéologique de la place des martyrs à Alger.....	12
Fig 14 Birmanie : les temples de Bagan endommagés par un séisme.....	14
Fig 15 La grande mosquée d'Alep endommagée par la guerre en Syrie. ....	15
Fig 16 Mosaïque Neptune détruit temples romains à ruines à Lixus Maroc. ....	15
Fig 17 Les amas de touristes transforment Angkor en un parc d'attraction effrayant. Au point de menacer l'existence même de ce joyau. ....	16
Fig 18 fête des lumières Lyon.....	17
Fig 19 fête des lumières Lyon.....	17
Fig 20 mise en scène.....	17
Fig 23 Arc de Caracalla de Tebessa. ....	19
Fig 21 Théâtre romain de Calama.....	18
Fig 24 Ruines romaines de Timgad.....	19
Fig 22 les Ruines romaines de Iomnium près du village de Tizirt.....	18
Fig 26 mosaïque musée de Djemila.....	19
Fig 25 Ruines romaine de Djemila.....	19
Fig 28 Expédition en Algérie, sites archéologiques, 1865, Lambèse, album réalisé par un militaire photographe posté à Lambèse.....	20
Fig 27 Neurdein frères, Ruines romaines de Thamugadi. [Timgad]. ....	20
Fig 29 Capitaine de Courcival, Environs de Sétif, ruines de Djemila, arc de triomphe, 1861-1862.....	20

Fig 30 Travaux de restauration en cours au patrimoine de l'ancien Parthénon sur marbre semelle au sommet de l'Acropole .....	23
Fig 31 Rénovation du Château d'Azay-le-Rideau projet de restauration des toitures .....	23
Fig 32 Reconversion du patrimoine industriel en un pôle d'excellence économique dédié aux TIC, Lille .....	23
Fig 33 Carthage. ....	25
Fig 34 site archéologique de Carthage .....	26
Fig 35 différentes action mené à Carthage .....	27
Fig 36 musee fregelae .....	28
Fig 37 terme de fregallae .....	28
Fig 38 plan du parc .....	29
Fig. 39 Situation et délimitation de la ville de Tipaza.....	34
Fig 40 carte d'accessibilité.....	34
Fig 41 Carte à la période préhistoire .....	35
Fig 42 le port primitif .....	35
Fig 43 carte à l'époque phénicienne.....	36
Fig 44 Carte du premier noyau .....	36
Fig 45 carte du deuxième noyau ville civil.....	37
Fig 46 carte de la cité romaine après extension.....	38
Fig 47 Plan du projet Demonchy .....	39
Fig 48 Carte de la période française .....	39
Fig 49 Carte de l'éclatement de la ville.....	40
Fig 50 Mosaïque des captifs découverte en 1913 .....	40
Fig 52 le temple anonyme .....	41
Fig 51 amphithéâtre .....	41
Fig 53 Le forum.....	42
Fig 54 La villa des fresques .....	42
Fig 55 la grande basilique chrétienne .....	42
Fig 56 mausolée circulaire.....	43
Fig 57 Théâtre.....	43
Fig 58 La basilique Sainte Salsa.....	43
Fig 59 l'Eglise de Tipaza.....	43
Fig 60 poste de Tipaza.....	44
Fig 61 La période post coloniale .....	45

Fig 62 carte de la ville à la phase 2.....	46
Fig 63 Cadre de limites naturelles .....	47
Fig 64 vue sur le relief de Tipaza .....	47
Fig 65 vue sur le promontoire Est et Ouest .....	48
Fig 66 Les différents étages climatiques en Algérie, 2004.....	48
Fig 67 Barre des variations de température annuelles ,2019.....	48
Fig 68 terres agricoles.....	49
Fig 69 forêt de Chenoua .....	49
Fig 70 plage de la corne d'or.....	50
Fig. 71 carte de zonage sismique du territoire national-RPA99 2003.....	50
Fig 72 Carte des entités .....	51
Fig 73 la haute ville .....	51
Fig 74 logement ADL.....	51
Fig 75 Centre national de l'archéologie .....	52
Fig 76 complexe matares .....	52
Fig 77 complexe touristique corne d'or .....	52
Fig 78 Village touristique Taline.....	53
Fig 79 Carte du site d'intervention.....	54
Fig 80 Carte des parcs archéologiques .....	54
Fig 81 menaces sur les sites archéologiques .....	55
Fig 82 état de dégradation des vestiges .....	56
Fig 83 situation et limite du centre .....	56
Fig 84 carte des voiries .....	57
Fig 85 la route national 11 .....	57
Fig 86 rue du port .....	58
Fig 87 rue piétonne .....	59
Fig 88 carte des nœuds .....	59
Fig 89 le port.....	59
Fig 90 le caveau punique .....	59
Fig 92 hotel.....	59
Fig 93 carte des points de reperes.....	64
Fig 94 carte des secteurs .....	64
Fig 95 composition du site.....	65
Fig 96 délimitation et accessibilité .....	65

Fig 97 entourage .....	66
Fig 98 carte de caractéristiques .....	71
Fig 99 surface et morphologie du site .....	71
Fig 100 maison des arts et de la culture.....	72
Fig 101 plan de situation .....	73
Fig 102 coupe de la maison des arts .....	73
Fig 103 circulation intérieure .....	73
Fig 104 façade .....	73
Fig 105 répartition des espaces intérieurs.....	74
Fig 106 intérieur .....	74
Fig 107 circulation.....	74
Fig 108 coupe .....	75
Fig 109 theatre .....	75
Fig 110 façade .....	75
Fig 111 facade .....	76
Fig 112 situation .....	76
Fig 113 continuité avec la mer.....	76
Fig 114 atrium .....	77
Fig 115 plan étage 1.....	77
Fig 116 plan étage 2.....	77
Fig 117 plan étage 4.....	78
Fig 118 étape 01 Détermination de la parcelle et l'axialité.....	81
Fig 119 étape 02 trame .....	81
Fig 120 étape 02 centralité.....	81
Fig 121 étape 03 l'alignement et la géométrie .....	81
Fig 122 étape 05 .....	82
Fig 123 étape 04 Fragmentation .....	82
Fig 124 ouverture et parcours .....	82

# *Chapitre introductif*

## I. Introduction

Le patrimoine d'un peuple est la mémoire de sa culture vivante, où dans le contexte actuel de communication planétaire instantanée, et de mondialisation, il existe un risque réel d'uniformisation de la culture.<sup>1</sup>. Or pour exister, chaque peuple a besoin de témoigner de sa vie quotidienne, d'exprimer sa capacité créatrice, de conserver les traces de son histoire.

Le patrimoine archéologique est l'instrument de ce va et vient entre passé, présent et futur, mais aussi le réceptacle des mémoires. Il matérialise la valeur symbolique des identités culturelles et constitue un repère structurant de tous ces legs et richesses pérennisés.

Les sites archéologiques sont le résultat d'un processus historique marqué par la succession d'époques, de courte ou de longue durée. Chaque époque laisse ses empreintes sur les quelles d'autres viennent se superposer, formant des strates culturelles contenues dans les masses du sol. Ces traces sont alors assimilées à des archives (archives du sol), une source potentielle d'informations, dans lesquelles, chaque génération a son dossier.

Dans ce contexte, l'Algérie recèle une variété inestimable en matière de patrimoine archéologique, architectural et urbanistique. Elle possède un patrimoine exceptionnel qui traduit dans toute sa plénitude une histoire civilisationnelle multiple et dont les témoins sont ces sites et ces monuments qui subsistent encore. Ce patrimoine fait de notre temps l'héritier, le dépositaire d'une partie de notre mémoire par le biais des sites historiques de renommée mondiale qui ont été classés en 1982 « patrimoine de l'humanité », dont Djemila, Timgad, Tipaza.

Le patrimoine est donc aujourd'hui une réalité complexe d'autant plus fragile et menacée que l'on connaît désormais son rôle dans la vie et dans le développement des sociétés. La nécessité de la protection de ces legs du passé inscrit de facteurs de dégradation soit volontaire comme les actes de vandalisme et le pillage des pièces archéologiques, ou involontaires comme les mauvaises stratégies de conservation ou de préservation.

Ce problème se pose avec plus d'acuité dans les sites situés dans des milieux urbains qui sont soumis aux attaques et aux menaces liés l'aménagement du territoire. Ce dernier est révélateur d'une forte dynamique constructive, qui s'accompagne effectivement de projets ambitieux et d'importants travaux d'aménagement : infrastructures de transport et d'énergie, défrichements, activités industrielles et expansion urbaine. Ces transformations du sol mettent en danger les vestiges archéologiques et plus particulièrement ceux qui sont enfouis sous les couches du sol.

---

<sup>1</sup> Message du Directeur général de l'UNESCO ( Koichiro Matsuura) à l'occasion de l'année des Nations Unies pour le patrimoine culturel « 2002 ».

*Sa sauvegarde n'est plus une simple action ponctuelle ou de classement, mais une action effective basée sur son identification et sa connaissance. <sup>2</sup>« La protection du patrimoine archéologique doit se fonder sur la connaissance la plus complète possible de son existence, de son étendue et de sa nature... »<sup>3</sup>.*

Hélas, on ne s'accroche à notre patrimoine qu'en tant que souvenir et repère mémoriel, sa prise en charge n'est pas effective. Elle est loin de constituer une priorité par la tutelle qui a la charge de la protection de ces ensembles patrimoniaux, même des textes législatifs dans le but de sa sauvegarde ont été promulguées.

Désormais le patrimoine archéologique occupe une place active dans la vie contemporaine et sa protection, sa conservation et sa valorisation ne peuvent s'envisager comme des opérations isolées et non intégrées aux actions de développement. Ce dernier est basé sur une stratégie globale, sur le plan local et régional, destinée à la sauvegarde de ce fleuron savoir-faire humain.

En outre, cette réflexion pourrait inclure et prendre en compte la perspective inéluctable de l'après pétrole, à travers sa mise en tourisme culturel.

## **II. Problématique générale**

L'Algérie a des richesses inestimables manifestement par plusieurs périodes d'occupation dont une prégnante la romaine. Elle s'exprime par la production architecturale romaine visible à travers les vestiges et les sites parsemant le sol.

Ce legs marque encore le territoire de Tipaza, l'une des villes côtières qui regroupe l'un des plus extraordinaires complexes archéologiques du Maghreb le patrimoine de l'humanité en 1982.

Parmi les empreintes de cette époque et bien des siècles, La ville est en effet caractérisée par l'activité de son port, ses multiples atouts par sa richesse historique et patrimoniale et son paysage naturel, lui prononce le statut de la ville touristique avec une destination de premier ordre.

Les vestiges et les sites archéologiques de cette ville réelle sont porteurs de valeurs multiples. Ils peuvent de ce fait, être des propulseurs de dynamiques urbaines et des facteurs importants de développement local et national.

Mais, cet héritage est situé au cœur de la ville, et se trouve ainsi menacé par les mouvements urbains de la ville, qui a connu un éclatement urbanistique qui n'est pas sans conséquences. En effet l'accroissement et l'étalement urbain, indépendamment des sites archéologiques et du centre ancien mettent cette partie de la ville dans une situation de dévitalisé et de gentrification.

---

<sup>2</sup> Laoues Souad, 2015, « L'aqueduc de la tribu de Feniaa, un patrimoine archéologique en péril » Mémoire Magister UMMTO p 1

<sup>3</sup> ICOMOS, 1998, « La programmation intégré dans les sites archéologiques », séminaire international, Rome, 14 Décembre 1998, p. 3

Intervenir sur ces sites sensibles exposées à ces extensions effrénées, infrastructures urbaines où sur délaissement au profit des nouveaux quartiers, nous interpelle à plus d'un titre pour leur requalification et leur intégration dans la dynamique urbaine.

A cet effet, notre problématique se décline comme suit :

- *Comment promouvoir la ville de TIPAZA comme une destination touristique par excellence en revitalisant sa mémoire et son image ?*
- *Redynamiser la ville de Tipaza sur la base de ses ressources et ses valeurs patrimoniales seront-elles à même requalifier le site ancien relégué à la négligence et parfois à l'oubli ?*

### **III. Problématique spécifique**

Notre choix s'est porté sur un périmètre très représentatif et très sensible, situé au cœur du centre historique. Ce dernier occupe une position charnière entre la ville et la mer et entre les deux entités historiques marquantes : les parcs archéologiques.

Ce site archéologique classé patrimoine mondial en 1982, encore lisible et visible ne cesse malheureusement de se dégrader, face aux menaces de l'urbanisme contemporain, et la carence en actions affectives des autorités pour la sauvegarde et de mise en valeur. Ceci nous amène à poser le questionnement suivant :

1. *Comment peut-on intégrer ces valeurs culturelles, archéologiques, urbaines dans le projet de revitalisation de l'interface ville mer du centre ancien de Tipaza ?*
2. *Quelle architecture pour fédérer les actions de protection et valoriser les parcs, redynamiser le centre ancien et rapprocher la mer et la ville dans une cohésion fonctionnelle, formelle, structurelle et significative ?*
3. *Comment intégrer un projet architectural contemporain à vocation culturelle, éducative et attractive sans menacer le parc Ouest ?*

### **IV. Hypothèses**

Nous tentons de répondre à ces problématiques avec quelques hypothèses posées ci-après :

- L'articulation et la redynamisation du centre historique seront concrétisées par l'aménagement axé sur l'espace public et la culture, tout en assurant le dialogue ville-mer.
- Lier les sites archéologiques, avec les atouts majeurs de la ville et bien évidemment la mer, et avec les monuments historiques serait l'un des meilleurs moyens pouvant redynamiser la ville de Tipaza toute entière et assurant une meilleure valorisation de ces sites.

### **V. Objectifs**

Quelques objectifs peuvent se décliner comme suit :

- Mise en place d'une base de données résultant de différente lecture historique, physique et patrimoniale, sont indispensables pour enlever les ressources culturelles et naturelles de Tipaza, et les utiliser comme enjeux de redynamisation du site historique de Tipaza ;
- Assurer la protection, la conservation du patrimoine archéologique de Tipaza, ainsi sa durabilité dans le temps ; et les faire participer aux dynamiques urbaines de la ville par la requalification (réaménagement) de la baie maritime à travers des projets attractifs afin de promouvoir le tourisme culturel et balnéaire, écologique respectueux de l'environnement nature et du paysage culturel ;
- Tenter de réactiver la créativité culturelle et historique durable à travers un projet alliant protection, valoriser des biens culturels notamment les deux parcs et garantissant sa pérennité.

## VI. Méthodologie de travail

Pour mieux comprendre la problématique posée et de pouvoir arriver aux résultats attendus, notre travail s'articule sur deux approches principales ; théorique et pratique.

**La première approche théorique** : elle constitue le corpus théorique, réalisé à base de recherches bibliographiques et en traitant des données théoriques afin de mieux comprendre, notre thème de recherche, le tout accompagné d'analyses d'exemples de référence en termes de mise en valeur des sites archéologiques afin d'éclairer au mieux les actions à mener sur un site archéologique.

**La seconde pratique** : pour la réaliser nous avons effectué de nombreux déplacements sur le site antique de Tipaza, dans le but d'explorer et d'élaborer des diagnostics. Nous sommes également rapprochés des différents organismes intervenant chargés de la protection du patrimoine et des biens culturels et des centres documentaires pour tout le renseignement, reportages, photos.

## VII. Structuration du mémoire

Afin que notre recherche soit une suite logique, pour mener bien notre projet architectural « forum d'art et d'histoire » et pour rester dans le cadre du thème choisi afin de satisfaire les objectifs assignés pour répondre à la problématique de la requalification d'une partie du centre ancien de Tipaza et tenter de proposer un projet intégré à l'échelle urbain du site , et à l'échelle architecturale. Une méthodologie d'approche est nécessaire. Cette dernière comportera quatre parties :

**Chapitre introductif** : Il s'agit de cerner la problématique générale et spécifique, les objectifs à atteindre, ainsi que les hypothèses proposées.

### Chapitre I : Approche théorique comme fondement du projet

Il s'agit d'un corpus théorique qui regroupe quelques notions et généralités liées au patrimoine mais liée aussi et surtout au patrimoine archéologique, ses composantes. Il aborde aussi la théorie

relative aux actions et interventions urbaines à même de requalifier l'espace urbain à caractère patrimonial (historique, architecture) comme les sites archéologiques et centre historiques. Ceci est dans un de mise en connexion des ressources culturelles et naturelles pour le développement d'une dynamique touristique durable de la ville.

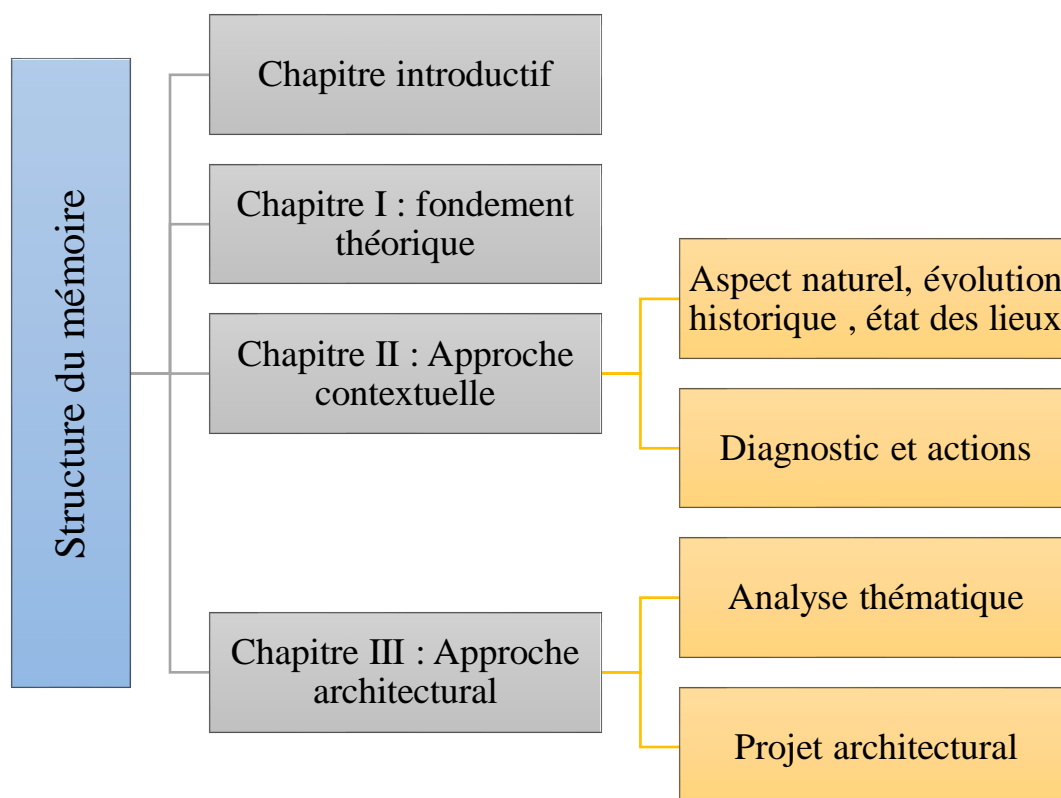
Des référents de cette requalification contextualisée sont aussi intégrés comme source de conceptualisation assimilée.

### **Chapitre II : Approche contextuelle**

Il sera consacré à l'étude du contexte du site d'intervention Tipaza, centre historique afin de ressortir toutes ses caractéristiques (historiques, morphologiques, spatiales, paysagères...). Et des valeurs composant son paysage culturel à même de redéfinir de nouvelles appréhensions des sites anciens de Tipaza pour leur protection, leur promotion et la réappropriation d'une dynamique et attractivité urbaine effective.

### **Chapitre III : Approche architecturale**

Elle constitue l'aboutissement de travail effectué lors des deux chapitres précédents, comme elle présente l'idée du projet de sa simple image mentale jusqu'à sa matérialisation passant par une analyse thématique, programmatique puis architecturale et conceptuelle.



*Chapitre I :*  
*Corpus théorique*

## Introduction

Le patrimoine est une richesse, transmise en tant que témoin du passé dont tout le monde en parle, on souhaite protéger, conserver, restaurer, on cherche son identité, ses racines dans les témoignages du passé. Afin de comprendre et de cerner les concepts relatifs à la requalification urbaine d'un site à caractère patrimonial, il est nécessaire d'avoir une compréhension optimale des caractéristiques de ce patrimoine ainsi que ses éléments de particularités, car elle devient l'enjeu majeur pour la gestion et la planification urbaine des villes par des diverses chartes et organismes internationaux : (UNESCO, ICOMOS, ICCROM), tout en sensibilisant les citoyens sur l'importance de ses valeurs et de sa préservation qui répond aux impératifs économiques et renforce l'attractivité de la ville par sa valeur d'usage qui se concrétise à travers le tourisme l'origine de diverses retombées économiques.

Nous essayerons dans ce chapitre de définir le patrimoine en général et le patrimoine archéologique en particulier qui est un trait d'union entre passé et présent, témoigne de l'évolution d'une ville qui met en valeur son identité et constitue un point de référence pour tout développement futur, préciser ses caractéristiques et d'explorer les périls qui le menacent. Enfin de présenter les exemples de références liés à la requalification urbaine des sites archéologiques, mais aussi de présenter le patrimoine archéologique d'Algérie, et le rôle de la législation algérienne dans la protection et la mise en valeur de ses richesses patrimoniales.

### 1. Patrimoine et sa pluralité

#### 1.1 Notion du patrimoine

Le patrimoine est une notion complexe qui a énormément évolué dans le temps. L'origine de ce mot est très ancienne, il tire sa racine du latin « patrimonum » qui signifie « l'héritage du père », le patrimoine est considéré donc héritage transmis par les ancêtres, établissement ainsi une relation entre passé et le futur. Dans son sens le plus large, il est à la fois un produit et un processus qui fournit aux sociétés un ensemble de ressources héritées du passé, créées dans le présent et mises à disposition pour le bénéfice des générations futures. Il comprend non seulement le patrimoine matériel, mais aussi le patrimoine naturel et immatériel. Ces ressources constituent des « richesses fragiles » et nécessitent comme telles des politiques et des modèles de développement qui préservent et respectent la diversité et le caractère unique du patrimoine culturel, car une fois perdues, elles ne sont pas renouvelables.

Pour **Olivier POISSON**, conservateur général du patrimoine, inspecteur général des Monuments historiques : « *Tout est potentiellement patrimoine, parce que tout est chargé de sens, parce que tout a été construit, aménagé, ouvragé, repris, modernisé, refait, selon des*

valeurs humaines qui sont susceptibles, aussi, d'être les nôtres. Le passé est mort, et ne subsiste que dans notre esprit. Seules notre mémoire et notre imagination le font vivre, attachées l'une et l'autre à des lieux, à des objets, à des œuvres qui restent sous nos yeux qui les interrogent »<sup>4</sup>

Pour **André CHASTEL**, historien de l'art français : « le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices »<sup>5</sup>

## 1.2 Les catégories du patrimoine

Le patrimoine s'identifie selon des catégories différentes, en référence à **Dominique Poulot** ; il mentionne que : « Le patrimoine relève d'un emploi métaphorique : on parle, en effet, d'un patrimoine non seulement historique, artistique ou archéologique, mais encore ethnologique, biologique ou naturel, non seulement matériel, mais immatériel, non seulement national ou local, régional, mais mondial, universel »<sup>6</sup>. Les catégories du patrimoine sont donc :

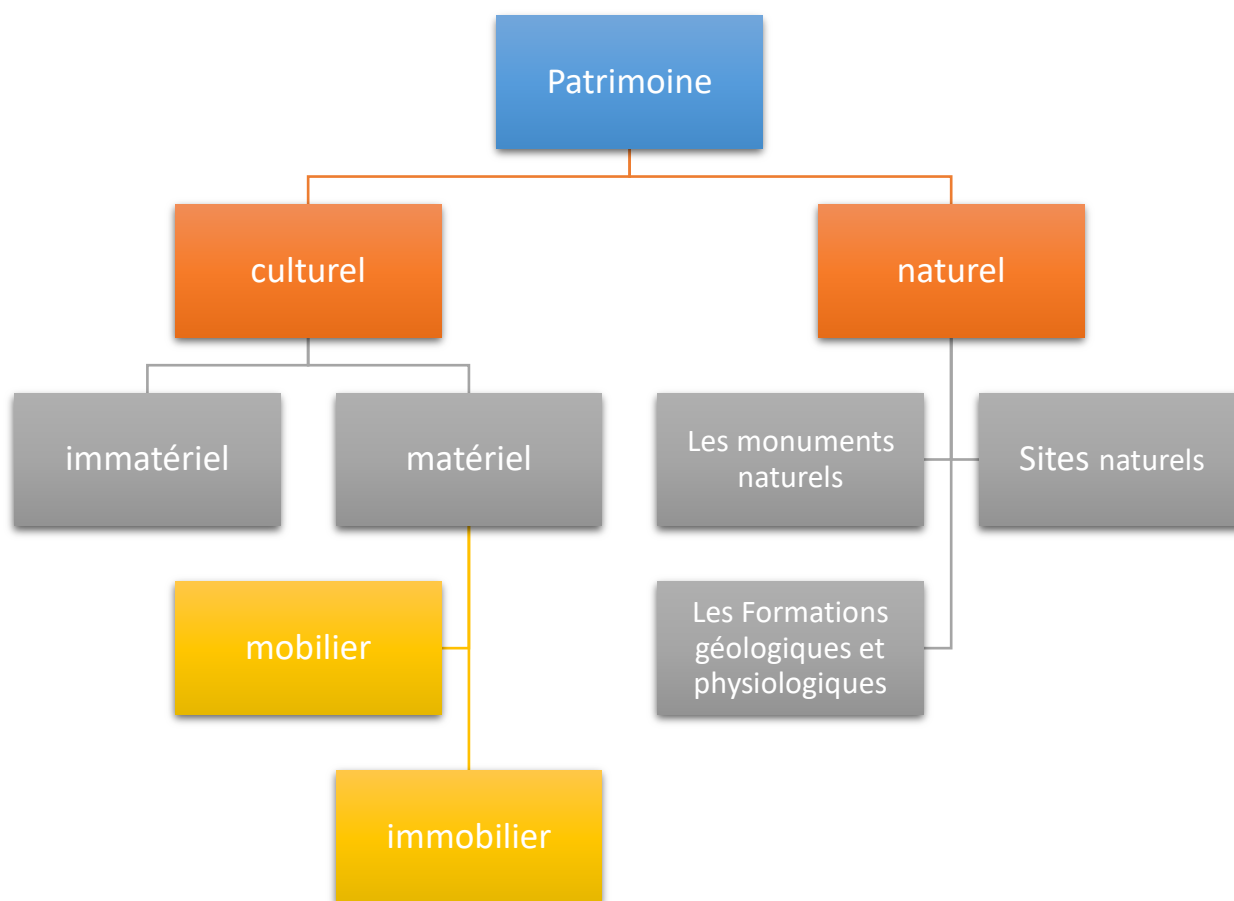


Tableau 1 Catégories de patrimoine. Source : auteurs

<sup>4</sup> François ICHER sous la direction de Jacques LIMOUZIN, 2008, *Regards sur le patrimoine*, p 12.

<sup>5</sup> Dominique POULOT (1998), *Patrimoine et modernité*, éditions Le Harmattan, p.09

<sup>6</sup> Ibid.p.07

### 1.2.1 Le patrimoine naturel

Il comprend :

- **Les monuments naturels** constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique,

- **Les formations géologiques et physiographiques** et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation,

- **Les sites naturels** ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.<sup>7</sup>

### 1.2.2 Le patrimoine culturel

Patrimoine culturel est l'expression des modes de vie développés par une communauté et se transmet de génération en génération, y compris, pratiques, lieux, objets, expressions, savoir-faire et les valeurs. Il recouvre :

#### a) Patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine immatériel se définit comme étant les aspects culturels intangibles hérités du passé. Il se manifeste dans les domaines des traditions et expressions orales, des arts du spectacle, des savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel pratique, ainsi la musique et la danse traditionnelle, des prières et des chants.



Fig 1 flamants roses en Algérie.  
Source : www.pinterest.com



Fig 82 le parc national du Djurdjura  
Source : www.algerie1.com



Fig 83 le rituel de la sebeiba dans l'oasis de Djanet, Algérie.  
Source : www.radioalgerie.dz

<sup>7</sup>Article 02 de la recommandation concernant la protection sur le plan national du patrimoine naturel et culturel. Conférence générale de l'UNESCO. Paris, 17/11/1972.

### b) Patrimoine culturel matériel

Ce patrimoine est le plus facile à localiser, Il englobe les productions matérielles de l'homme qui en raison de leur organisation, de leur architecture ou de leur intégration dans le paysage ont une valeur culturelle exceptionnelle, peuvent être réparties en deux catégories à savoir le patrimoine matériel mobilier et le patrimoine matériel immobilier :

- **Le patrimoine mobilier**

C'est les créations artistiques, les œuvres de culture populaire, les archives, le mobilier urbain, les objets ethnologiques ainsi les monuments commémoratifs et funéraire.



Fig 245 Bijoux kabyle.  
Source : [www.scoop.it](http://www.scoop.it)



Fig 164 Objets artisanaux.  
Source : [azititou.wordpress.com](http://azititou.wordpress.com)

- **Le patrimoine immobilier**

Le patrimoine culturel immobilier est un ensemble constitué de plusieurs catégories, il comprend des groupes de constructions isolées ou réunies ; des œuvres de sculpture ou de peinture monumentale, des sites archéologiques .



Fig 326 La vallée du M'Zab.  
Source : [whc.unesco.org](http://whc.unesco.org)

## 2. Patrimoine archéologique

### 2.1 Notion patrimoine archéologique

Le patrimoine archéologique peut constituer un témoin matériel d'une période préhistorique ou historique, d'une production artistique ou architecturale donnée, une occasion pour analyser les interactions que tissait l'homme ancien avec son milieu bâti et naturel. En d'autres termes, il représente une preuve matérielle révélant les différents modes de vie, les régimes économiques et sociaux, les techniques et les savoir-faire des populations antérieures, ainsi que d'autres fins qui contribueront, après des recherches et des investigations minutieuses à enrichir les connaissances de l'humanité sur son passé.

Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable, qui se définit selon ICOMOS comme étant « *la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé* »<sup>8</sup>

Il est aussi « *les vestiges, et les objets ou toutes autres traces de manifestations humaines, constituant un témoignage d'époques et de civilisations dont la principale ou une des principales sources d'information scientifique est assurée par des fouilles ou par des découvertes* »<sup>9</sup>.

### 2.2 Site archéologique

Les sites archéologiques sont des zones qui fournissent des informations et des matériaux concernant le passé lointain des humains. Les archéologues s'intéressent aux activités des hommes et de la nature, qui ont apporté la preuve d'un passé culturel. Ces preuves, qui peuvent inclure tout vestige d'habitation humaine, sont appelées archives archéologiques. Les processus qui produisent cette preuve sont appelés processus de formation.

Il existe deux types de processus de formation : culturel et environnemental. Les processus de formation culturelle sont ceux qui suivent l'utilisation réelle d'un artefact. Les processus de formation environnementale sont les agents qui ont un impact sur les matériaux culturels à n'importe quel stade de leur existence.

Les sites archéologiques sont « *des espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées de l'homme et de la*

---

<sup>8</sup> Article 1. ICOMOS, Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990).

<sup>9</sup> Article 1. Convention européenne pour la protection du Patrimoine archéologique Londres, 1969.

*nature, y compris les sous-sols y afférents et qui ont une valeur historique, archéologique religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. »<sup>10</sup>*

### 2.3 Les biens archéologiques

Tout vestige matériel, y compris paléontologique ou sa trace, situé sous ou au-dessus du sol, envisagé comme un témoignage de l'activité de l'homme ou de son environnement, d'époques ou de civilisations révolues, indépendamment de sa valeur artistique

### 2.4 Sites archéologiques selon des contextes spécifiques

*Un site archéologique ne peut en aucune manière être analysé indépendamment du contexte culturel, social et environnemental précis. La connaissance et la compréhension des contextes dans lesquels s'inscrivent les sites archéologiques posent des défis et des problématiques spécifiques qui orientent les décisions liées à la conservation, à la mise en valeur et à l'intégration de ces sites archéologiques. Les différents contextes abritant les sites archéologiques peuvent être classés selon deux milieux : terrestre et marin.<sup>11</sup>*

#### a) Milieu marin

- Sites archéologiques subaquatiques



Fig 327 Les traces de la ville antique de Baya sous l'eau Italie.  
Source : <http://archeo03.fr/Baya.html>

#### b) Milieu terrestre

- Les sites archéologiques inscrits dans les milieux ruraux (Fig. 8) ;
- Sites archéologiques industriels (Fig. 9) ;
- Sites archéologiques inscrits dans les lieux sacrés (Fig. 10) ;
- Sites archéologiques situés dans les aires naturelles protégées (Fig. 11).

<sup>10</sup>Article 28 de la Loi n° 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du Patrimoine culturel.

<sup>11</sup>F. Z. Hafsi, 2010, « pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale d'aménagement du territoire : exemple d'étude la wilaya de Souk Ahras », mémoire de Magistère, Université Metouri, Constantine, p.26 - 27



Fig 651 moulins  
Source : Wikipédia



Fig 570 Volubilis ; la ville antique berbéro-romaine  
Maroc.



Fig 489 grandes pyramides d'Égypte un lieu sacré.  
Source : <http://lieuxsacres.canalblog.com>



Fig 732 Ancienne cité maya et forêts tropicales  
protégées de Calakmul,  
Source : <http://gianiforte.fr>

Le cas des sites archéologiques situés en milieu urbain, est très fréquent aussi il caractérise beaucoup de villes coutières algériennes (Tizgirt, Azeffoune, Bejaia). Notre choix de cas d'étude fait sur cette catégorie, pour leur développement d'avantage ci-dessous.

### 2.5 Sites archéologiques situés en milieu urbain

Désigne tous les vestiges archéologiques ; soit apparents soit renfermés dans les sols ; situés en ville.

Ces témoins caractérisent un grand nombre de tranches d'histoire qui se succèdent sur une mince couche de sol "la ville comme dépôt d'histoire" Aldo Rossi.

Le milieu urbain est caractérisé par une forte concentration de l'habitat, une dynamique sociale et culturelle importante ainsi que l'infrastructure d'accessibilité. Ces derniers avec les risques économiques et les servitudes, peuvent empiéter sur un site, l'endommager et le mettent en danger et en risque de perte.

*L'étude de ces sites s'appuie sur deux approches : l'archéologie dans la ville, une action ponctuelle sur les*



Fig 732 ruines romaines de Rome  
Source : [www.uniquetoursfactory.com](http://www.uniquetoursfactory.com)



Fig 733 fouille archéologique de la place  
des martyrs à Alger  
Source : [www.founoune.com](http://www.founoune.com)

*entités archéologiques isolées, et l'archéologie de la ville, où la ville est assimilée à un écosystème dont les entités juxtaposées et/ou superposées font objet d'étude d'ensemble intégré.*<sup>12</sup>

## **2.6 Les valeurs intrinsèques aux sites archéologiques**

Chaque site archéologique possède des richesses propres et des valeurs multiples tirées de diverses perspectives : historique, scientifique, sociale, religieuse, économique, esthétique... etc. Ces dernières ne sont pas perçues de la même manière par les divers groupes d'intérêt : archéologues, grand public, décideurs, instructeurs, investisseurs. Nous mentionnons alors quelques-unes :

### **2.6.1 Scientifique et historique**

Le patrimoine archéologique permet d'accéder aux temps antérieurs des villes et de remonter toute la profondeur historique. Sur le plan scientifique, à partir d'une analyse morphologique et spatiale des structures et des tissus anciens en ruine, L'archéologie permet de renvoyer vers la logique et la hiérarchie qui ont conditionné la création des établissements humains ainsi que de savoir et de dater les différents phénomènes géologiques, écologiques et autres sur l'évolution du climat ; afin de mieux comprendre les expériences menées par l'homme au fil des siècles.

### **2.6.2 Sociale et culturelle**

Les valeurs sociale et culturelle des sites archéologiques sont attachées au patrimoine et la manière dont elles sont perçues par les observateurs contemporains. Des valeurs qui n'ont jamais cessé de marquer les territoires, qui renforcent les sentiments de fierté, d'affection et d'attachement à ces témoignages historiques. Elles s'attellent à comprendre l'invisible à travers le visible, afin de faciliter la connaissance humaine de ses origines et ses racines.

### **2.6.3 Économique**

Les sites archéologiques deviennent aujourd'hui de véritable source économique avec impact direct sur l'environnement local du contexte considéré tourisme produit de territoire. Cette dotation permet d'améliorer le cadre de vie et d'apporter aux populations et aux autorités des bénéfices économiques non négligeables ; grâce à sa capacité d'attirer des visiteurs et investisseurs.

Cette valeur est liée au tourisme par l'organisation des événements culturels sur les sites archéologiques ainsi que par les revenus du droit d'entrée et de la vente des objets de souvenir.

---

<sup>12</sup> Laoues Souad, 2015, « L'aqueduc de la tribu de Feniaa, un patrimoine archéologique en péril » Mémoire Magister UMMTO p 40

### 2.6.4 Éducative

Enseigner aux jeunes générations des techniques interprétatives adéquates en théorie comme en pratique afin de comprendre comment l'homme est arrivé à vivre en symbiose avec la nature, ainsi que les raisons de son implantation dans un endroit particulier, et les moyens qu'il a adoptés pour se munir contre des attaques de différentes origines. Cette valeur intervient aussi dans l'éducation de la jeune génération à une approche protectrice, conservatrice du patrimoine.

### 2.6.5 Esthétique

Les recherches archéologiques permettent de découvrir de très précieux artefacts : Sculptures, objets d'art décoratifs, mobiliers, bijoux, céramiques, faïences, qui sont d'importants indicateurs du niveau d'aisance et du goût artistique des propriétaires de l'époque qui se caractérisent par une haute expression artistique. Ainsi que se trouve dans les styles architecturaux et les éléments architectoniques des bâtiments qui ont marqué les différentes civilisations.

### 2.7 Les menaces auxquelles sont exposés les sites archéologiques

*« Les conflits armés et la guerre, les séismes et autres catastrophes naturelles, la pollution, le braconnage, l'urbanisation sauvage et le développement incontrôlé du tourisme posent des problèmes majeurs aux sites du patrimoine mondial. Ils peuvent mettre en danger les caractéristiques pour lesquelles un site a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Ces sites en danger peuvent être en situation de « péril prouvé », ..., quand ils sont confrontés à des menaces qui pourraient avoir des effets nuisibles sur leurs valeurs de patrimoine mondial »<sup>13</sup>*

Parmi les risques et les menaces qui peuvent contribuer à la disparition de ce patrimoine fragile on distingue :

#### 2.7.1 Les risques naturels

Les sites archéologiques sont menacés à des phénomènes naturels violents tels que les tempêtes, glissements, séismes, inondations, volcans...etc.

Il existe d'autres périls comme les écarts importants de température, les changements climatiques, l'humidité et la pression éolienne.

#### 2.7.2 Les risques anthropiques



Fig 814 Birmanie : les temples de Bagan endommagés par un séisme

<sup>13</sup> UNESCO, Patrimoine mondial en péril <https://whc.unesco.org/fr/158/> consulté 06/01/2019

- **Urbanisme et dégradation de l'environnement**

Le patrimoine archéologique est exposé aux risques dû à la dégradation de l'environnement causé par l'homme dont la pollution atmosphérique est le résultat direct des activités industrielles, des concentrations urbaines, trafic de véhicules, des installations thermiques ainsi que la mauvaise gestion et la négligence de ces sites.



Fig 895 La grande mosquée d'Alep endommagée par la guerre en Syrie.  
Source : ici.radio-canada.ca

- **Guerre et conflit armé**

Le patrimoine est l'un des plus exposé aux dégâts lorsqu'un conflit armé se déclare, comme le montre beaucoup d'exemples, qui ont subi les destructions militaires causant d'innombrables pertes et dommages dans divers centres historiques (Syrie), cela est dû au développement scientifique et technique des armes et des engins de guerre.



Fig 976 Mosaïque Neptune détruit temples romains à Lixus Maroc.  
Source : www.alamyimages.fr

- **Le vandalisme**

Un problème qui affecte actuellement divers biens du patrimoine mondial. Le terme s'applique à de nombreux types de dommages infligés aux biens tels que les graffitis, le dépôt de déchets, la destruction de parties du patrimoine ou les dégradations d'autres nature et la destruction pour des raisons politiques ou sociales.

- **Le tourisme de masse**



Fig 1057 Les amas de touristes transforment Angkor en un parc d'attraction effrayant. Au point de menacer l'existence même de ce joyau.

Source : www.parismatch.com

C'est le déplacement massif des populations touristiques vers un même lieu (une ville, un site archéologique) pour un temps court. C'est un double tranchant qui crée des emplois, fait tourner l'économie lorsque les sites archéologiques deviennent des supports d'activités de loisir

et de divertissement, mais qui engendre des impacts environnementaux telle la pollution ainsi que la dégradation des sites.

### 3. Protection et mise en valeur des sites archéologiques

Il est unanimement reconnu que la connaissance des origines et du développement des sociétés humaines est d'une importance fondamentale pour l'humanité toute entière en lui permettant de reconnaître ses racines culturelles et sociales.<sup>14</sup>L'Algérie a plébiscité l'ensemble des dispositions internationale (charte, conservation) élaborés pour plusieurs organisme International à cet effet (INESCO, ICOMOS, ICCROM)

Dans la valorisation du patrimoine, l'objectif est à la fois, la sauvegarde et la rentabilité immédiate.<sup>15</sup>D'une manière générale, la mise en valeur du patrimoine peut se décliner en plusieurs :

#### a) Conservation du patrimoine

La conservation se définit comme étant l'ensemble des processus et des actions entrepris sur un objet, ayant pour l'objectif le maintien de sa signification. Elle englobe toutes les techniques et les procédés spécifiques visant à maintenir les structures du patrimoine bâti dans leur intégrité physique et d'en garantir la transmission. La conservation ne vise pas uniquement le maintien du cadre physique mais aussi de préserver ou reconstruire un rapport stable entre structure matérielle et population<sup>16</sup>.

- Conservation préventive

La conservation préventive vise principalement à écarter les dangers susceptibles de survenir sur le bien culturel et de l'affecter. Elle agit sur l'environnement de l'objet en améliorant ses conditions pour les rendre plus adéquates à la préservation du bien. Ce sont des opérations indirectes qui n'interfèrent pas avec les matériaux et les structures du bien et ne modifient pas son apparence. A titre d'exemple, on cite, le contrôle de l'humidité, de la lumière, ou encore les mesures juridiques ou administratives mises en œuvre pour garantir la préservation de ces derniers.<sup>17</sup>

---

<sup>14</sup> ICOMOS, Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990).

<sup>15</sup> FRANCOIS H., HIRZAK M. ; Patrimoine et territoire : vers une co-construction d'une dynamique et de ses ressources ; revue d'Economie Régionale et Urbaine SENIL N. ; 2006. p 157

<sup>16</sup> F. Z. Hafsi, 2010, « pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale d'aménagement du territoire : exemple d'étude la wilaya de Souk Ahras », mémoire de Magistère, Université Metouri, Constantine, p.70

<sup>17</sup> Ibid. p70

- **Conservation curative**

La conservation curative comprend l'ensemble des actions entreprises directement sur les biens culturels dans le but de **stabiliser leur état**. Elle impose d'agir en priorité sur les altérations évolutives en arrêtant leur processus de détérioration. Ainsi, elle consiste parfois à renforcer structurellement le bien concerné. Elle se différencie d'une part, de la conservation préventive qui agit principalement sur l'environnement des œuvres et d'autre part, de la restauration qui vise plutôt à restituer la signification du bien culturel.<sup>18</sup>

- **Conservation intégrée**

L'ensemble des mesures qui ont pour finalité d'assurer la pérennité du patrimoine, de veiller à son maintien dans le cadre d'un environnement approprié, bâti ou naturel, ainsi qu'à son affectation et son adaptation aux besoins de la société

Le Conseil de l'Europe a lancé son idée novatrice de « conservation intégrée ». Elle peut être définie comme suit : « La conservation intégrée est une approche systématique (holistique) qui traite des éléments et des valeurs, mais aussi des systèmes dynamiques dans le temps et de leur impact sur le patrimoine »<sup>19</sup>

Ajoutant :

- b) Animation du patrimoine :**

(Dont le but est d'attirer les touristes) : Assurer des manifestations et des expressions culturelles.

- c) La mise en scène :**

(L'éclairage, le son, la lumière) : mise en scène, maquette, virtuel réalité, mise en lumière.



Fig 1058 fête des lumières Lyon

Source :

[www.maquettederestitutionarcheologiquesfabrication-maquette-dg.com](http://www.maquettederestitutionarcheologiquesfabrication-maquette-dg.com)

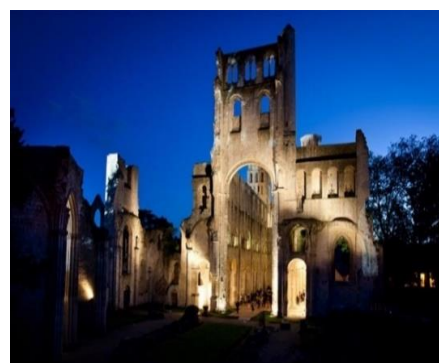


Fig 1059 fête des lumières Lyon

Source :

[www.maquettederestitutionarcheologiquesfabrication-maquette-dg.com](http://www.maquettederestitutionarcheologiquesfabrication-maquette-dg.com)



Fig 1140 mise en scène

[www.maquettederestitutionarcheologiquesfabrication-maquette-dg.com](http://www.maquettederestitutionarcheologiquesfabrication-maquette-dg.com)

<sup>18</sup> La fédération française des professionnels de la conservation-restauration.

[http://www.culture.gouv.fr/culture/marche-public/dic/fiche\\_info\\_CMP\\_avril2009.pdf](http://www.culture.gouv.fr/culture/marche-public/dic/fiche_info_CMP_avril2009.pdf)

<sup>19</sup> F. Z. Hafsi, 2010, « pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale d'aménagement du territoire : exemple d'étude la wilaya de Souk Ahras », mémoire de Magistère, Université Metouri, Constantine, p.77

#### d) La promotion du patrimoine :

Par la construction de réseaux du patrimoine, les itinéraires et les circuits thématiques, par le développement et la mise en place de l'infrastructure, réseau, circuit, signalisation.

### 4. Le patrimoine archéologique en Algérie

L'Algérie possède une histoire millénaire jalonnée par le passage de plusieurs civilisations dont chacune d'elle a produit une culture matérielle et immatérielle qu'elle a laissée à ses descendants. Un héritage particulier ayant une portée mémorielle et symbolique, constituant un patrimoine extrêmement riche et diversifié : archéologique, architectural et urbanistique.

De toutes les civilisations qui se sont succédé sur son territoire, l'Algérie retiendra le passage des romains, des arabes, des ottomans et bien sûr celui des français.

Nous sommes intéressés sur les sites archéologiques antiques qui font partie de cet environnement historique qui témoigne de l'ingéniosité des romains, lesquels se concentrent principalement au nord du pays, plus particulièrement le long des côtes où les Carthinois avaient antérieurement installé leurs comptoirs commerciaux comme à Dellys, Tizirt, Ténès et Cherchell. Certains se démarquent plus que d'autres par leur grandeur et leur magnificence comme Tipaza, Djemila à Sétif et Timgad dans les Aurès. Leur valeur architecturale leur a valu le classement au patrimoine universel de l'humanité et leurs musées regorgent de sublimes mosaïques et vestiges où l'Algérie était romaine, ainsi que d'autres villes antiques parsèment le pays et racontent leur pan de l'histoire comme Guelma, Souk Ahras, Khamissa et Hyppone.

#### Quelques sites archéologiques de l'Algérie :



Fig 1302 les Ruines romaines de Iomnium près du village de Tizirt  
Source : [www.facebook.com/AlgeriaWeLove](http://www.facebook.com/AlgeriaWeLove)

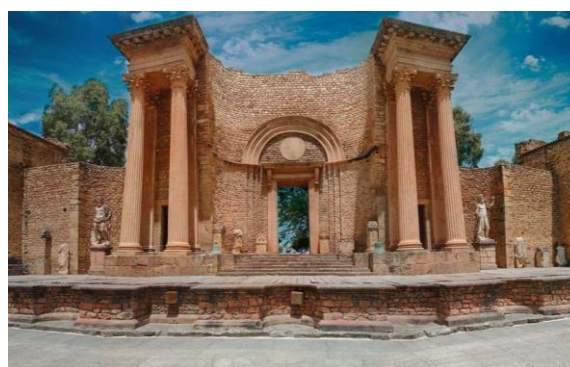


Fig 1221 Théâtre romain de Calama  
Source : [www.facebook.com/AlgeriaWeLove](http://www.facebook.com/AlgeriaWeLove)



Fig 1545 Ruines romaines de Timgad  
Source : [www.facebook.com/AlgeriaWeLove](http://www.facebook.com/AlgeriaWeLove)

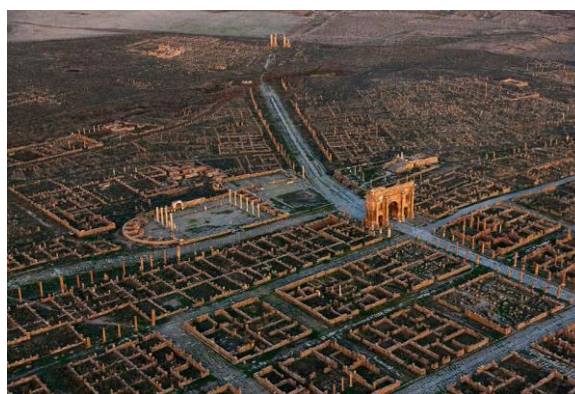


Fig 1626 Arc de Caracalla de Tebessa.  
Source : [www.facebook.com/AlgeriaWeLove](http://www.facebook.com/AlgeriaWeLove)

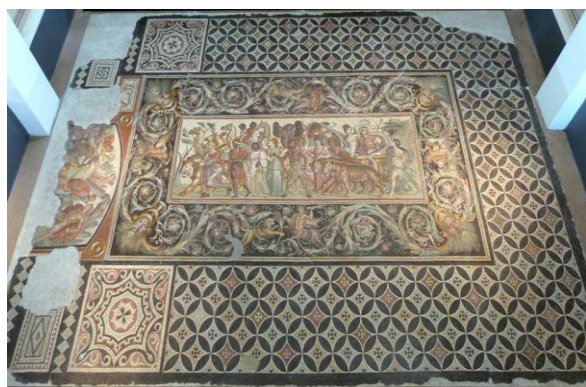


Fig 1464 mosaïque musée de Djemila  
Source : [www.facebook.com/AlgeriaWeLove](http://www.facebook.com/AlgeriaWeLove)



Fig 1383 Ruines romaine de Djemila.  
Source : [www.facebook.com/AlgeriaWeLove](http://www.facebook.com/AlgeriaWeLove)

#### 4.1 La protection et la mise en valeur des sites archéologiques dans la politique algérienne

Pour assurer la préservation des valeurs des sites archéologiques, y compris leur potentiel éducatif et économique, la politique algérienne a défini des textes législatifs en matière de préservation dont elle est évoluée suivant trois étapes principales<sup>20</sup> :

- La période de 1830-1940.
- La période de 1940-1962.
- La période allant de l'indépendance jusqu'à nos jours.

##### a) La période de 1830-1940

Marquée par une vision floue sur les richesses que recèle l'Algérie, conjugué avec l'absence d'une politique de gestion d'un territoire grand et nouveau. Pour dominer ce territoire, L'administration française a lancé l'exploration scientifique de l'Algérie à partir de 1840<sup>21</sup>. Des interventions inattendues ont été menées principalement par les militaires (parmi lesquels : le

<sup>20</sup> Laoues Souad, 2015, « L'aqueduc de la tribu de Feniaa, un patrimoine archéologique en péril » Mémoire Magister UMMTO p 36-39

<sup>21</sup> Laoues Souad, 2015, « L'aqueduc de la tribu de Feniaa, un patrimoine archéologique en péril » Mémoire Magister UMMTO p37

colonel Jean Baradez), suivis par des architectes et d'autres scientifiques, en engageant des opérations de fouilles archéologiques dans divers points du pays.

En 1845 l'Algérie a connu une phase de classement de ses monuments historique grâce aux travaux de Ravoisié (1840-1880, identification, description et analyse).

En matière de de législation, la protection du patrimoine archéologique cédait à la dépêche de 1851 texte en vigueur en France qui interdit « l'exportation illégale des antiquités et débris d'antiquité ». Cette gestion a été confiée aux militaires puis à la direction intérieure des beaux-arts, qui est désignée pour la gestion et la protection du patrimoine culturel en 1875. L'administration de l'ensemble du patrimoine du territoire algérien était régie par la loi du 30 mars 1887, relative à « la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique et artistique ». En 1880, elle a annoncé la création du service des monuments historiques dirigé par Edmond Duthoit. Ensuite, en 1925, la France décrète l'application de la loi du 13 décembre 1913 sur les monuments historiques en Algérie et réglementer les fouilles archéologiques.<sup>22</sup>



Fig 1841 Expédition en Algérie, sites archéologiques, 1865, Lambèse, album réalisé par un militaire photographe posté à Lambèse  
Source Archives Société de Géographie (PETFOL-VH-287



Fig 1762 Neurdein frères, Ruines romaines de Thamugadi. [Timgad].  
Source Voie triomphale, 1897, Archives coloniales d'Aix-en-Provence, FR ANOM 8Fi436\_47

### b) La période de 1940-1962

Elle est marquée par la loi dite de Carcopino portant réglementation de fouilles archéologiques terrestres promulguées, le 27 septembre 1941 en France, fixe les conditions d'exploitation des chantiers de fouilles archéologiques et de sauvegarde des objets et des monuments que l'on peut y découvrir. Elle est venue consolider le décret du 9 février 1942 et l'arrêté du 7 avril 1945, simultanément il a été la création du service des



Fig 1707 Capitaine de Courcival, Environs de Sétif, ruines de Djemila, arc de triomphe, 1861-1862  
Source : fonds Société de Géographie, SGE SG

<sup>22</sup> op.cit. p38

antiquités. Ce dernier devait protéger et surveiller les gisements archéologiques connus, classés ou non.<sup>23</sup>

Au cours de cette période on assistait à la consolidation de l'activité de recherche archéologique, et l'instauration de plusieurs circonscriptions territoriales créée par l'arrêté de 26 avril 1949.<sup>24</sup>

### c) La période allant de l'indépendance jusqu'à nos jours

Les principales lois de l'Algérie indépendante en matière de protection du patrimoine sont :

➤ L'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967<sup>25</sup>, relative aux fouilles et à la protection des sites historiques : est le premier législatif de base relative à la protection du patrimoine après indépendance.

Elle définit la politique nationale en matière de protection du patrimoine monumental historique et naturel, largement inspirée de la législation française.

➤ L'arrêté du 17 mai 1980 : qui vient pour fixer les mesures de respect des fouilles archéologiques, les autorisations de fouilles et les autorités compétentes pour leur délivrance et favorise la publication des résultats de recherches archéologiques.<sup>26</sup>

➤ La loi N° 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, en vigueur : engendrée par la situation préoccupante du patrimoine induite par la dynamique économique, sociale et constructive et des dernières décennies. L'article 28 de cette loi définit les sites archéologiques, et les articles 29 et 30 définissent les conditions de classement du patrimoine archéologique et celles relatives au plan de protection et mise en valeur des sites archéologiques (PPMVSA).<sup>27</sup>

➤ Cette dernière est exécutée par, les différents schémas et plans qui assurent la protection et le sauvegarde de ces sites archéologiques lors de planification et aménagement des territoires :

- PPMVSA : le Plan de Protection et de Mise en Valeur des Sites Archéologiques est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales d'organisation, de construction, d'architecture, d'urbanisme, d'occupation du sol s'il y a lieu, ainsi que les servitudes d'utilisation du sol, notamment celles relatives à la détermination des activités qui peuvent y

<sup>23</sup> S.Righi, 2016, «Entre conservation et présentation du site archéologique d'Hippone, cas des grands termes du Nord. » mémoire de master, Université Badji Mokhtar Annaba. P 14

<sup>24</sup> Xavier Delestre, Introduction à l'archéologie, Ed. Direction de publication universitaire de Guelma, p16

<sup>25</sup> Journal Officiel du 23 janvier 1968, Ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967

<sup>26</sup> Laoues Souad, 2015, « L'aqueduc de la tribu de Feniaa, un patrimoine archéologique en péril » Mémoire Magister UMMTO p38

<sup>27</sup> Journal Officiel n° 44, Loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

être exercées dans les limites du site classé et de sa zone de protection<sup>28</sup>. La mise en application de ces mesures par décret exécutif 03-323 du 05.10.2003.<sup>29</sup>

- Le SNAT (le schéma national d'aménagement du territoire) prévenant les dispositions relatives à la prise en charge du patrimoine archéologique, à travers son identification, sa protection, sa valorisation et sa considération comme facteur de développement durable des territoires.<sup>30</sup>
- Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques portant les mesures d'inventaire et de protection.<sup>31</sup>

Nous pouvons dire que la protection et conservation de notre patrimoine archéologique se fait selon trois modes : inventaire, classement et plan de protection. Ce qui reste insuffisant en matière de : recherche de forme d'articulation entre les instruments classiques d'urbanisme et les plans de protection et de mise en valeur, avec son règlement de servitude (les lancer réellement et les impliquer). Ce qui traduit un impact négatif envers cette richesse patrimoniale qui représente notre identité et les traces de notre histoire, cet arsenal juridique a besoin d'être renforcé par la participation du pouvoir public qui est le seul protecteur et conservateur de ce leg non renouvelable.

## **5. Requalification et renouvellement des sites à caractère patrimoniale**

### **5.1 Notion générale de requalification**

Une action qui désigne le repérage des qualités d'un quartier ancien ou d'une ville historique dégradée afin de reprendre sa dynamique, faire renaître et restituer ses aptitudes et ses qualités disparues ou qu'on cherche à créer.

La Requalification urbaine se traduit par des opérations de restauration, de rénovation, ou par des travaux de réhabilitation, afin de redonner une seconde vie et une nouvelle vocation qui pourra être un vecteur de développement pour la ville.

---

<sup>28</sup> Op.cit. Journal Officiel n° 44, article 30.

<sup>29</sup> Journal Officiel n° 60 du 08.10.2003, Décret exécutif n° 03.323 relatif au plan de protection et de mise en valeur des sites archéologique (PPMVSA).

<sup>30</sup> Op.cit. Laoues Souad. P 38

<sup>31</sup> Op.cit. Laoues Souad. P 38

## 5.2 Les opérations inhérentes à un site patrimonial

### a) Restauration

« La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse ».<sup>32</sup> Il s'agit de guérir et remettre en bon état le bâtiment des dommages qu'il a subi au cours de sa vie, afin de lui redonner toute son ampleur dont l'état originel doit être cherché.

### b) Réhabilitation

C'est une action qui consiste à rénover sans détruire, sans raser, à la différence de la rénovation. Elle conserve et met en lumière les caractéristiques architecturales et historiques des bâtiments et du quartier concerné. Une opération qui doit mettre en valeur l'existant et l'existant doit mettre en valeur le projet.

### c) Rénovation

Action de mise en neuf un bâtiment ou un centre urbain. Une opération lourde qui nécessite une intervention massive et des pouvoirs publics qui commencent par une démolition pour reconstruire.

### d) Reconversion

« La Conférence recommande de maintenir l'occupation des monuments qui assure la continuité de leur vie en les consacrant toutefois à des affectations qui respectent leur caractère historique ou artistique. »<sup>33</sup>

C'est une intervention sur un bâtiment d'une valeur patrimonial construit afin de répondre à un besoin qui n'existe plus de nos jours tout en lui attribuant un nouvel usage.



Fig 1910 Rénovation du Château d'Azay-le-Rivier



Fig 1965 Reconversion du patrimoine industriel en un pôle d'excellence économique dédié aux TIC, Lille

<sup>32</sup> ICOMOS, Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites Charte de Venise - 1965 article 9, 11 novembre 2011

<sup>33</sup> ICOMOS, la charte d'Athènes pour la restauration des monuments historiques (1931), 24 janvier 2012.

### e) Restructuration

*C'est un ensemble d'actions d'aménagement sur des espaces bâtis de manière anarchique, dégradés ou réalisées en secteur ancien, destinées à l'intégration d'équipements déterminés ou à l'amélioration du tissu urbain des agglomérations.*<sup>34</sup>

En donnant une nouvelle organisation, suivant de nouveaux principes pour une meilleure adaptation aux besoins, à une administration ou à une société.

### f) Réintégration urbaine

Il s'agit de l'action d'urbaniser à nouveau et de proposer des concepts d'aménagement et de construction afin de renouveler le fonctionnement de l'unité urbaine en cohérence avec le fonctionnement des tissus urbains territoriaux qui bordent la friche.

Cette requalification présente plusieurs possibilités d'intervention est tributaire du caractère dominant et aux significations de chaque contexte considéré.

Ces derniers sont souvent l'héritage de notre passé lointain. Se trouvent aujourd'hui dans une situation retranchement d'isolement par rapport aux quartiers nouveaux ayant connu le progrès et le renouveau. La requalification intervient pour rendre la qualité de vie, la mise à niveau et valoriser l'ancien pour l'intégrer dans centre dynamique.

C'est à ce titre qu'un exemple très illustratif a attiré notre attention celui des ports. Ce contexte demeure problématique de par sa position dans le site urbain complètement retiré, isolé de la ville. Cette dernière a marqué le résultat de l'histoire par le passage de plusieurs civilisations ayant engendrés des sites historiques et des moments emblématiques. Le but étant de réconcilier cette frange urbaine avec la mer et par conséquent, la requalification de cette interface souvent délaissée en friche après le développement du port souvent appelé à être délocalisé.

## 5.3 Interface ville / port

### 5.3.1 Définition interface ville / port

Une interface est un espace de contact qui met en relation deux ensembles géographiques distincts. Dans le cas de la ville portuaire, on parle d'interface ville/port, cette interface est une plateforme qui reçoit du côté du port des flux maritimes et d'un autre des flux ferroviaires et routiers permettant

Depuis un certain temps l'interface ville / port apparaissent comme des espaces délaissés, des friches qui suscitent des opérations de redéveloppement pour faire du port un quartier de la ville.

---

<sup>34</sup> Le premier ministre, chef du gouvernement, décret N° 2008/0738/PM du 23 avril 2008 Portant organisation des procédures et modalités de l'aménagement foncier, Article 3

### 5.3.2 Définition des friches

Les friches sont des terrains qui ont perdu leur fonction, leur vocation, Laissés momentanément à l'abandon sans destination prévue d'une durée minimale d'un an sans que cela soit pour autant une règle.

De manière générale, une friche industrielle est « un espace historiquement utilisé à des fins industrielles, mais qui est aujourd'hui abandonné et inutilisé »<sup>35</sup>. Il peut être de superficies très variables, être localisé n'importe où dans la ville ou à sa périphérie (selon la localisation du port), comporter ou non des bâtiments inutilisés. Leurs origines dépendent de l'historique de l'industrialisation, qui est spécifique à chaque région.

Elles sont considérées aujourd'hui comme réserve foncière, Il est établi que la réhabilitation des friches industrielles est une action qui a des conséquences positives pour une ville, du point de vue économique, mais aussi au point de vue environnemental et social.

### 5.3.3 Requalification de l'interface ville / port

La requalification d'une friche est l'aboutissement de deux actions : la réhabilitation des zones concernées et sa réintégration urbaine par un programme de réaménagement. La requalification a pour objet de permettre un changement d'usage prenant en considération l'essentiel des composantes du fonctionnement urbain du lieu en cadre de vie qualitatif global.

De nombreux exemples montrent pourtant qu'il y a là l'opportunité de créer des lieux de qualité, largement ouverts, réutilisant ou retrouvant des traces du passé maritime de la ville pour proposer à la population un paysage spécifique, moins standardisé. Nouveaux lieux de respiration, ils sont parfois conçus en un réseau donnant identité et cohérence à tout un quartier de ville. Ils laissent aussi la possibilité de maintenir certaines activités portuaires, notamment pour répondre aux besoins croissants d'une logistique de proximité.

## 6. Analyse d'exemples de référence

### 6.1 Exemple 1 : Site archéologique de Carthage Tunisie (conservation des sites archéologiques)

#### 6.1.1 Présentation

Ancienne rivale de la Grèce antique puis de Rome, étendant ses réseaux sur l'ensemble du



Fig 1966 Carthage.

Source : rapport- H.Khdira,J. Molho. Urbanistes du

<sup>35</sup>La réhabilitation des friches industrielles : un pas vers la ville viable ? F.Dumesnil et C.Ouellet. Volume 3 Numéro 2 octobre 2002. <http://vertigo.revues.org>

pourtour méditerranéen, fondée par les Phéniciens en 860 Av/ J.C.

Le site archéologique de Carthage conserve pourtant une valeur patrimoniale exceptionnelle. Le site est classé patrimoine mondial en 1985, il est étendu sur le territoire de quatre communes : Carthage, La goulette, La Marsa, Sidi Bou Saïd, couvrant plus de 600 ha, dans la partie Est de la Tunisie.

### 6.1.2 Le site archéologique de Carthage

Le Parc de Carthage étant constitué de 15 zones (d'après la carte de l'inventaire rétrospectif), insérées dans le tissu urbain de la ville : « Site archéologique de Carthage comprenant principalement : l'acropole de Byrsa, les ports puniques, le tophet punique, les nécropoles, le théâtre, l'amphithéâtre, le cirque, le quartier des villas, les basiliques, les thermes, les citernes, le reste du site archéologique comme réserve archéologique. »<sup>36</sup>



Fig 2011 site archéologique de Carthage  
Source : [www.inraptunisie.com](http://www.inraptunisie.com)

<sup>36</sup> Centre du patrimoine mondial-ICOMOS. Rapport de la mission conjointe de suivi réactif (Com 36). Site archéologique de Carthage (Tunisie), 24-28 janvier 2012.Paris. P7.

### 6.1.3 La protection et la mise en valeur du site archéologique de Tunisie

La protection du site de Carthage est assurée par un arsenal juridique constitué par plusieurs lois et un plan de protection. Depuis son inscription sur la liste du patrimoine mondial, il a bénéficié de l'aide de l'UNESCO et de la banque mondiale, qui ont encouragé sa conservation, sa protection et aussi sa mise en valeur. Ces sites se trouvent sous la responsabilité de l'Institut national du patrimoine (INP), en ce qui concerne leur conservation. L'entretien et la promotion des sites sont assurés par l'Agence de mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle (AMVPPC), qui sont dépendants du Ministère de la Culture.<sup>37</sup>

### 6.1.4 Mise en tourisme du patrimoine archéologique

Après la restauration et restitution de quelques vestiges archéologiques, le parc de Carthage et ses musées sont devenus la destination touristique de premier ordre pour les Tunisiens et pour les étrangers.

Cela est grâce à de nombreuses actions et efforts fournis par les autorités :

- Introduire cet héritage, sa protection et sa conservation pour la population locale et pour les touristes par la sensibilisation ;
- Offrir des formations pour les guides touristiques et pour des techniciens du domaine ;
- Encadrer des promenades archéologiques guidées ;
- Privilégier le transport écologique (vélos, tramway) ou le transport en commun (bus et monospace) ;
- Organisation de manifestations culturelles et des festivals (festival de Carthage) ;
- Promouvoir les activités artisanales et les produits du terroir.



Fig 2012 différentes actions menées à Carthage  
Source : www.alibabuy.com

## 6.2 Exemple 2 : Le parc archéologique de Fregellae

La ville de Fregellae est située à 80 km au sud de Rome. Elle est considérée comme une colonie de droit latin à son époque, chargée d'histoire peu explorée par l'archéologie,

<sup>37</sup>Op.cit. p 12

Le musée se présente comme une enveloppe qui protège l'ensembles des fouilles archéologiques

### 6.2.1 Les fouilles archéologiques

Les fouilles ont été commencées en 1978 sous la direction de professeur Filippo Coarelli sur un territoire qui s'étend sur 7 à 8 ha. Sur cette surface les archéologues ont trouvé :

- Les traces d'un rempart ;
- Deux zones de culte qui ont été mises au jour ;
- Un petit temple, un forum avec l'ensemble des comices/curie ;
- Un quartier d'habitations particulières ;
- Un therme à hypocauste ;



Fig 2014 musee fregelae

Source: [www.loquis.com](http://www.loquis.com)

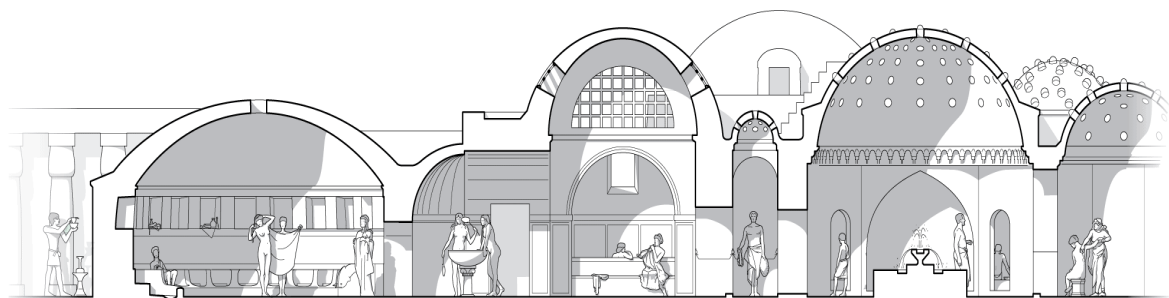


Fig 2013 terme de fregallae

Source : [www.balneorient.hypothese.org](http://www.balneorient.hypothese.org)

### 6.2.2 Mise en valeur du site de Fregellae

Le programme de mise en valeur représente tout un ensemble :

- L'introduction d'une servitude archéologique pour la sauvegarde des biens et pour l'interdiction de construction dans le périmètre protégé ;
- La création du musée archéologique en 1991 ;
- La mise en valeur sur place par la création du parc 1995 et par l'exposition en plein air.

### 6.2.3 Le parc archéologique de Fregellae

Le parc couvre une surface de 3 ha dont 0,3 ha couvert par 04 pavillons aux dimensions correspondant à celle des édifices qu'ils protègent.

Les pavillons sont organisés le long de l'axe decumanus comportant avec ordre :

- Une l'approche introductive
- La présentation des caractéristiques stylistiques et la décoration architecturale des maisons.
- La présentation des différentes phases de construction des domus ;
- La présentation des thermes l'édifice public unique

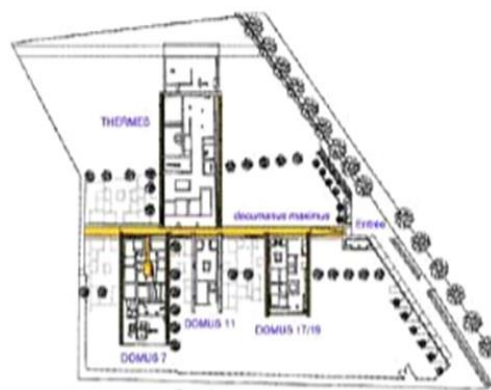


Fig 2070 plan du parc  
Source : www.loquis.com

### Conclusion

Les sites archéologiques résultent d'un cheminement historique de plusieurs époques, ces derniers sont alors considérés comme une source d'information sur le mode de vie des différentes civilisations qui ont occupé le territoire. Comme nous l'avons exploré au fil de ce chapitre, les sites archéologiques se situent dans divers entourages avec lesquels ils forment des ensembles inséparables. La conservation et la mise en valeur des sites archéologiques se trouvent donc largement déterminées par la qualité et leur insertion dans leurs contextes bien précis. Au terme de ce chapitre nous pouvons conclure que pour réussir la mise en valeur d'un site archéologique en tenant compte des différentes menaces il faut étudier, connaître diagnostiquer puis poser des objectives à atteindre pour leur protection et conservation puis leur valorisation. De ce fait mettre en avant les concepts généraux et surtout ceux retenue de nos exemples et planifier des plans d'actions et d'interventions sous forme d'une stratégie globale.

Au titre de ce chapitre qui résulte un certain nombre de concepts qui peut nous servir dans la réflexion du projet à l'échelle urbaine :

- Visibilité et lisibilité des biens et des sites archéologiques ;
- Parcours thématisé ;
- Accessibilité et fluidité ;
- Mixité social ;
- Le respect de l'environnement et du contexte ;

*Chapitre II :*  
*Approche contextuelle*

## Introduction

Concevoir un projet architectural nécessite une connaissance préalable du contexte dans lequel il sera circonscrit, l'analyse contextuelle dans ce cas-là s'avère primordiale et prépondérante et se présente comme un outil opérationnel pour diagnostiquer, approcher notre périmètre d'étude et appréhender d'éventuelles propositions de projet.

Dans ce travail on a d'abord retracé l'histoire de la ville afin de cerner son évolution historique qui a honoré son futur par un patrimoine universel, puis établi un état des lieux et enfin avec une analyse des différentes composantes du contexte d'intervention, nous avons défini les atouts et faiblesses du site ainsi que les actions majeures d'intervention comme alternatives de réponses aux dysfonctionnements urbains constatés.



### 1. La ville de Tipaza

#### 1.1 Présentation de la ville

Tipaza. La ville libyco-punique et romaine par excellence, elle porte le même nom depuis l'antiquité. Cette ville côtière possède des richesses archéologiques classées sur la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO en 1982.

Destination privilégiée des touristes, elle séduit par ses plages, ses criques, son port, ses piétonnes ombragées et son patrimoine archéologique ; les deux parcs archéologiques et le tombeau royal de Mauritanie. Sa beauté paysagère, ses richesses culturelles patrimoniales ont également inespérées beaucoup d'écrivains et de peintres « C'est à la fois un ensemble archéologique méritant à lui seul un voyage d'études et un paysage délicat de dessin très pur, dont

la lumière sans cesse changeante, plus douce et plus nuancée qu'en tout autre point de l'Algérie, impose fréquemment la comparaison avec les îles grecques.<sup>38</sup>

## 1.2 Situation géographique

La ville de Tipaza se trouvant au Nord du pays ; donne sur le bassin méditerranéen.

Située à 70Km à l'Ouest de la Capitale Algérienne Alger, Elle est délimitée par :

- La mer méditerranée au Nord ;
- La commune de Hadjout au Sud ;
- La commune d'Aïn Tagourait et la commune de Sidi Rached à l'Est ;
- La commune de Nador et la commune de Cherchell à l'Ouest ;

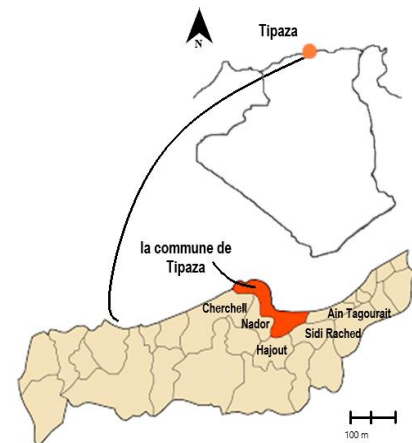


Fig. 2118 Situation et délimitation de la ville de Tipaza

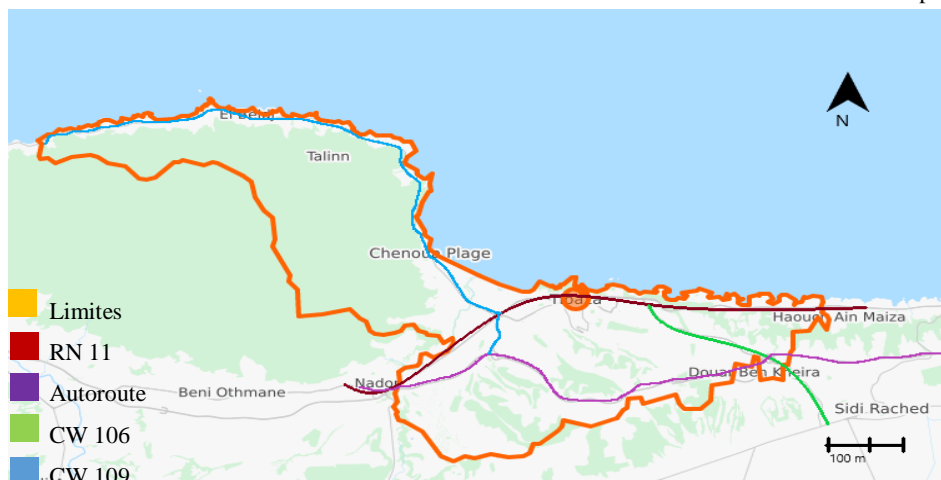


Fig 2166 carte d'accessibilité

Source : [www.openstreetmap.org/](http://www.openstreetmap.org/) 2019 traité par auteurs

## 1.3 Accessibilité

La commune de Tipaza est desservie principalement par :

- La RN 11 assurant la liaison Est- Ouest de l'ensemble des villes côtières ;
- Le CW 106 qui relie TIPAZA à Sidi Rached et se raccorde à la RN 67 ;
- Le CW 109 représente l'axe longeant la corniche du Chenoua pour rejoindre plus loin la RN 11 ;
- La voie express qui relie Alger à Tipaza et d'autre, elle permet de : canaliser le surplus de trafic et de relier les villes du littoral entre elles.

<sup>38</sup> Jean, Baradez. Tipaza, ville antique de Maurétanie [en ligne]. P1

## 1.4 Synthèse

Tipaza occupe une position stratégique par situation sur la bande côtière et sa proximité de la capitale algérienne, ce qui lui accorde une importance à l'échelle national. Mais une ville qui repose uniquement sur un réseau routier, malgré la présence d'un port.

## 2. Genèse et évolution historique de la ville

La région de Tipaza a connu un passé historique assez riche, caractérisé par la succession de multiples civilisations qui constituent aujourd'hui un patrimoine historique et culturel exceptionnel.

### 2.1 Tipaza à l'époque préhistorique

Au milieu du 3<sup>ème</sup> millénaire Av/ J.C, Les hommes se sont abrités à l'Est comme à l'Ouest de Tipaza dans les grottes du littoral à proximité des rivages. Ce qui leurs permettait de combiner à la fois : la chasse dans la montagne, et la récolte des produits de la mer. Un peu plus tard du 4<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> siècle Av/J.C, ils commençaient à s'intéresser aux terres fertiles, formant des tribus pour développer la technique d'agriculture.



Fig 2270 Carte à la période préhistorique  
Source : musée de Tipaza traité par auteurs

### 2.2 Tipaza à l'époque phénicienne

Au début, Tipaza était une escale sur cette côte méditerranéenne située entre Icosium (Alger) et Iol (Cherchell), d'où vient l'origine de son appellation « lieu de passage ». Vers le 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> siècle Av/J.C les marins et les commerçants phéniciens atteignirent le rivage de Tipaza pour fonder la ville comme suit :

#### a) Phase d'observation et de découverte

Les phéniciens ont été attirés par de diverses raisons :

- La situation stratégique, au bord de la mer et en contre bas d'une colline (Défense militaire).
- La présence de terres fertiles et de ressources en eaux.
- Conditions naturelles : consiste de se protéger des vents dominants Nord-Ouest en hiver, Nord-Est en été.
- Choix techniques : les techniques de navigations, ainsi les matériaux utilisés pour la fabrication des navires ne permettaient pas de naviguer éternellement, ce qui obligeait les phéniciens d'effectuer des escales à distance régulière entre 50 et 70 Km.

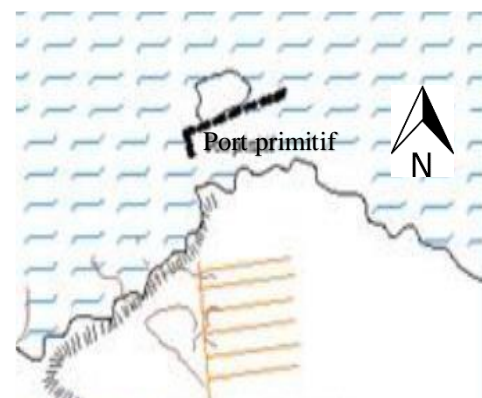


Fig 2318 le port primitif  
Source : musée de Tipaza traité par auteurs

**b) Phase d'installation**

Les phéniciens construisent un port primitif au niveau des deux îlots, ce qui a amené par la suite à l'installation d'un comptoir d'échange et de commerce.

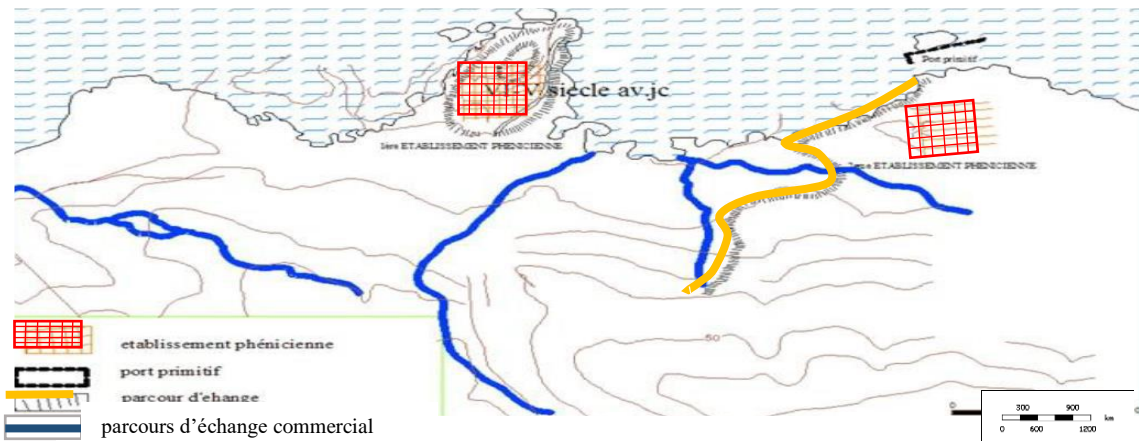


Fig 2390 carte à l'époque phénicienne  
Source : musée de Tipaza traité par auteurs

**c) Phase d'occupation**

Le surpeuplement de ce comptoir a obligé les phéniciens à passer d'un stade d'installation à un stade d'occupation.

**2.3 Tipaza à l'époque romaine**

Tipaza s'est édifiée sur les restes de l'établissement phénicien, on peut retracer les étapes d'installation des Romains comme suit :

**a) Premier noyau la ville primitive 40 av/ J.C - 150 AP/ J.C**

Construction de la ville primitive sur le promontoire central avec l'édification d'une enceinte structurée par deux axes CARDO-DECUMANUS ; percée par deux portes. L'intersection des deux axes détermine le forum, autours s'articulent les édifices publics.

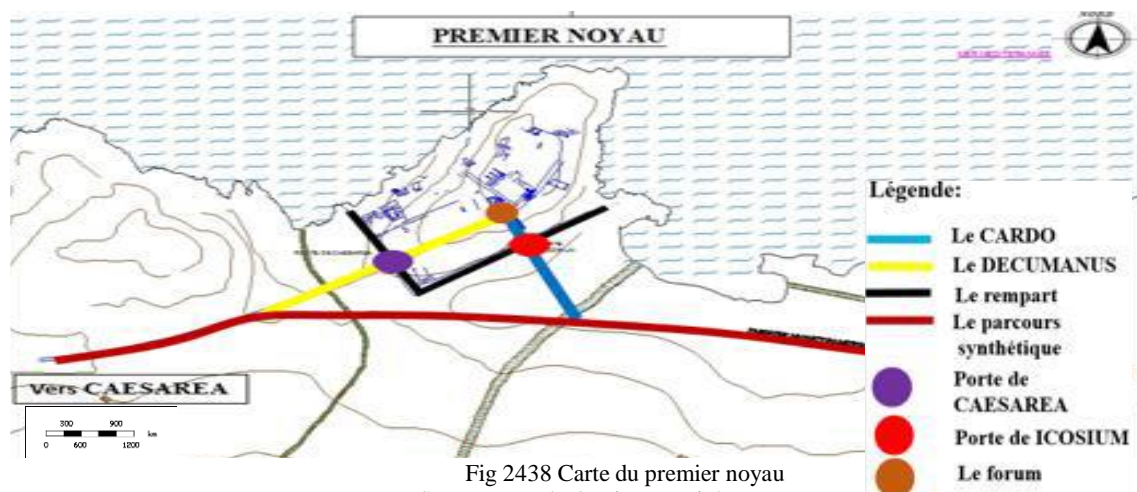


Fig 2438 Carte du premier noyau  
Source : musée de Tipaza traité par auteurs

### b) Deuxième noyau ville civil 145-147 AP/J.C

- L'accroissement de population a engendré une croissance de la ville dans 03 directions (Sud, Est, ouest) et en dépassant l'enceinte primitif.
- La Substitution des deux axes principaux (CARDO-MAXIMUS et DECUMANUS-MAXIMUS.)
- La Construction d'un nouveau rempart doté de 03 portes qui permet la communication avec Cherchell (JULIA CESARIA), Alger (ICOSIUM) et la porte Sud ouverte sur les plaines avoisinantes.
- Intégration d'une partie du parcours territorial qui relie les deux portes principales (Est et Ouest). La construction de quelques édifices publics, Nymphée, L'aqueduc, Les thermes.



Fig 2454 carte du deuxième noyau ville civil  
Source : musée de Tipaza traité par auteurs

### 2.4 Ville chrétienne : 3<sup>ème</sup> siècle AP/J.C

Au 3<sup>ème</sup> siècle AP/J.C, le christianisme fait son apparition à Tipaza par la transformation des édifices tels que les temples et aussi la construction de nouveaux édifices religieux à l'intérieur tout comme à l'extérieur de l'enceinte, ainsi que l'orientation des constructions implantées d'une façon dégagée sur la mer pour les deux axes.

### 2.5 Tipaza à l'époque Vandale et Byzantine 429,430 Ap/J.C

En 429 AP/J.C, les tribus Vandales accostèrent sur le rivage du Maghreb, leur marche vers l'Est fut rapide, et en 430 ils occupèrent la ville de Tipaza et détruisirent le rempart pour faire de celle-ci une ville ouverte. Quant à l'époque Byzantine, elle a commencé en 533, mais n'a laissé que peu de traces. Une occupation temporaire du port et certaines basiliques (Sainte Salsa et St Pierre et Paul) ont fait l'objet de remaniements pouvant être attribués aux Byzantins.



Fig 2535 carte de la cité romaine après extension  
Source : musée de Tipaza traité par auteurs

## 2.6 Tipaza à l'époque Musulmane

Durant cette période, TIPAZA faisant partie des dynasties locales (Rustumides) les musulmans lui donnèrent le nom de « tefas-sed » Qui veut dire « la ruinée ». Sans laisser d'éléments physiques qui témoignent leur passage ce qui amena trois hypothèses possibles :

- Utilisation des vestiges de la cité romaine trouvés : d'une façon sporadique.
- Rajout de structures minimales aux structures romaines qui avaient disparu avec le temps.
- La cité de Tipaza ne fut pas occupée par les musulmans.

## 2.7 Tipaza à la période française

Pendant cette période le port historique de Tipaza est complètement tombé dans l'abandon. Les français s'intéressaient alors à Tipaza pour sa situation stratégique et surtout son économie grâce à la fertilité de ses terres, dans l'intention de construire une grande ville sur les traces de la ville romaine en prenant les édifices de l'ancienne cité comme moment fort et les axes importants comme axes structurants. Cette période a été couverte par trois phases d'établissements :

### a) Phase 1 : naissance du village agricole (1854-1861)

L'intention initiale des colons étant l'édification d'une grande ville sur les traces de la ville Romaine, et cela par l'établissement d'un plan de colonisation Demonchy.

Le gouvernement accorda alors à l'entrepreneur parisien Mr Demonchy par décret du 12 août 1854 une concession agricole de 2672 ha. Un tracé agricole caractérisé par un système symétrique hiérarchisé de 5 ilots avec une direction dominante celle de l'axe Nord- Sud (CARDO). En contrepartie, l'état s'engageait à réaliser le nivellement des rues, des places, à achever la route Tipaza- Marengo, et à construire une église et une école à l'image de son nouveau statut de Chef-lieu de commune. Mais l'apparition d'idée conservatrice d'opposition voulant nullement toucher à la ville antique a empêché l'achèvement du plan.

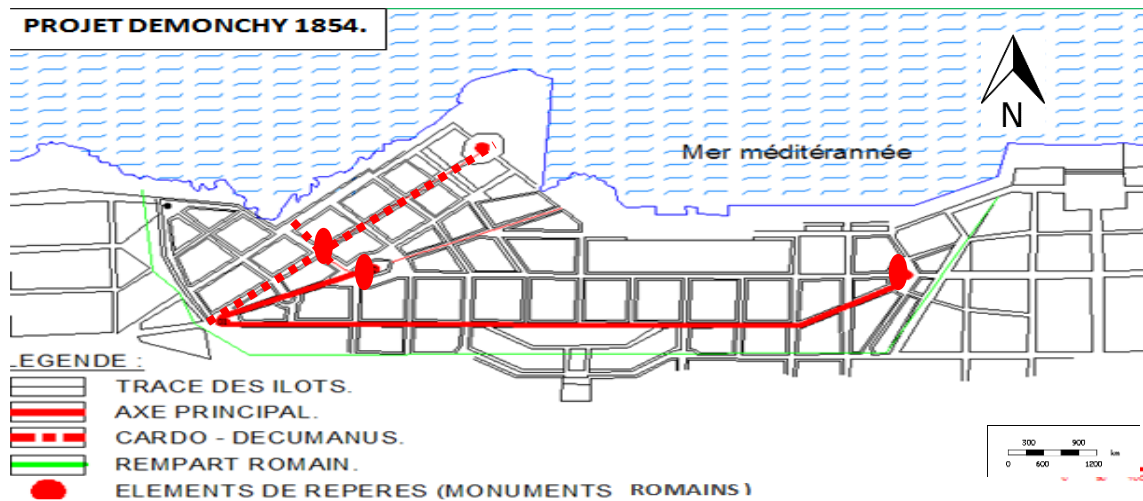


Fig 2616 Plan du projet Demonchy  
Source : musée de Tipaza traité par auteurs

**b) Phase 2 : l'extension du son 1er noyau (1861-1959)**

A cette époque le village colonial a connu la première extension de son noyau initiale :

- En 1864, une extension vers le Nord-Ouest par la construction de l'îlot industriel CHAIX TREMAUX et quelques bâtiments et d'une mairie sur l'emplacement de l'église.
- En 1925, une extension vers le Sud-Ouest par la construction de l'îlot de BOURGARD suivie d'une extension vers l'Est.
- En 1948, la construction du port marque une dernière extension vers le Nord, ce qui a provoqué la rupture entre les deux parcs archéologiques Est et Ouest. Tout en suivant la même trame et en respectant les limites des sites antiques.

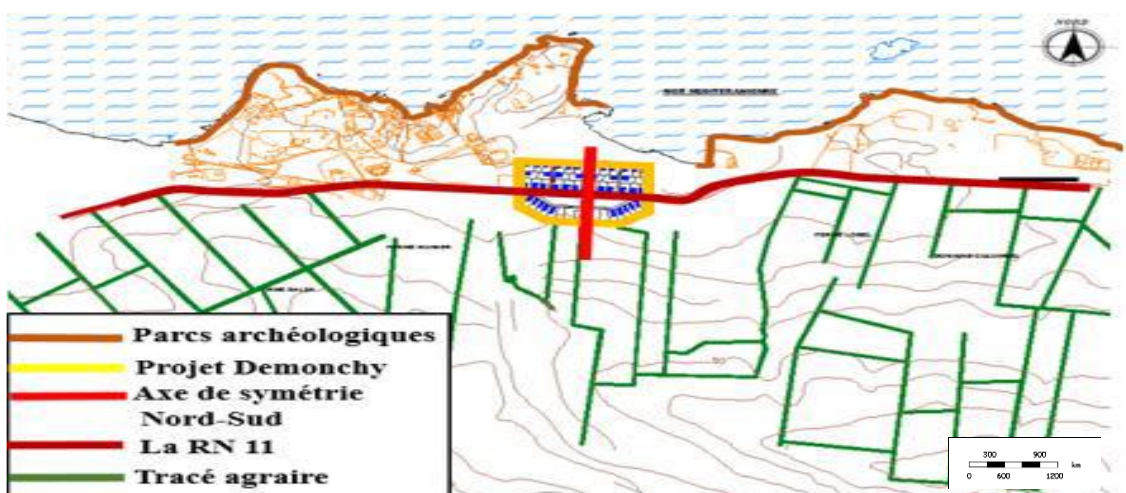


Fig 2696 Carte de la période française  
Source : musée de Tipaza traité par auteurs

### c) Phase 3 : éclatement de la ville (1959-1962)

La croissance à Tipaza franchissement des limites et prend la direction Sud avec la création de la cité d'Oued Merzoug (plan de Constantine), d'un mode de croissance continu au mode de croissance discontinu. L'entité Oued Merzoug sera reliée au noyau colonial par des voies ou des chemins d'exploitation agricole qui deviennent des voies de distribution.

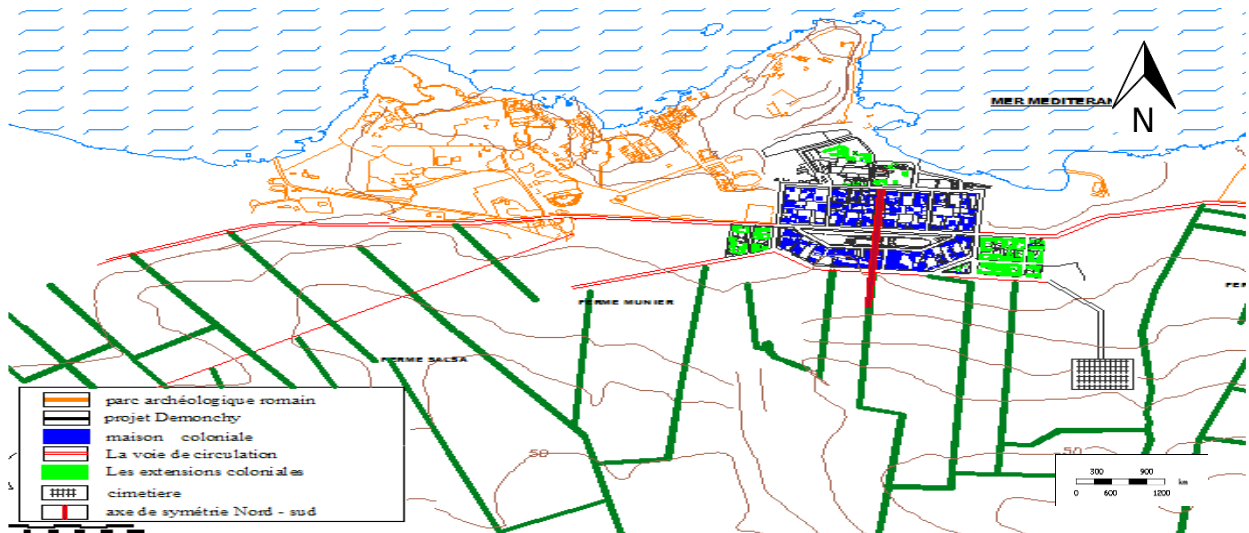


Fig 2768 Carte de l'éclatement de la ville  
Source : musée de Tipaza traité par auteurs

## 2.8 Les résultats à l'époque française et héritage patrimonial

« Il n'est pas de ruines qui s'offrent dans un cadre plus séduisant que celles de Tipasa. On devient ici archéologue, même quand on n'a pas la vocation, ne serait-ce que pour se donner un prétexte à de charmantes promenades dans un des sites les plus pittoresques de l'Algérie. »<sup>39</sup>

Les premières fouilles méthodiques furent faites en 1891 par Stéphane Gsell et l'abbé Saint Gérard qui furent interrompues assez brusquement à la mort de ce dernier. C'est seulement en 1894 que les premières prospections méthodiques furent l'œuvre de Stéphane Gsell qui rassemblait les résultats des fouilles.

A la suite de Gsell, avec des méthodes et des techniques de l'archéologie moderne fut celui de Jean Baradez. Ces fouilles ont permis de constituer les premières collections de l'antiquarium ou musée complètement indispensable de site.

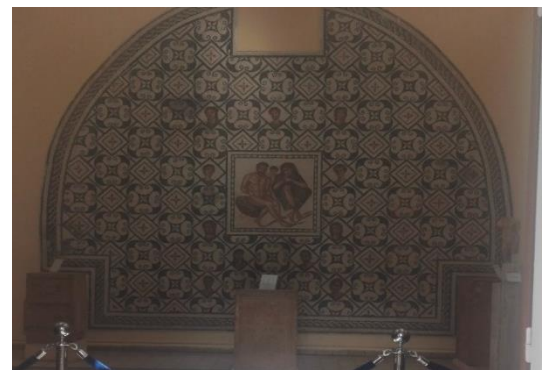


Fig 2816 Mosaïque des captifs découverte en 1913  
Source : auteurs

<sup>39</sup> Stéphane GSELL. Promenades Archéologiques

Les recherches se sont poursuivies sous la direction successive de Serge Lancel, Mounir Bouchenaki, et Sarah Ferdi enrichissant sans cesse un musée qui devient trop petit.

C'est seulement en 1913 que le service des Monuments Historiques a commencé des fouilles qui mirent à jour : une basilique dont l'abside était ornée d'une mosaïque représentant trois captifs enchaînés, un homme, une femme et un enfant. Des recherches sur ce site entreprirent d'une façon plus suivie qui témoigne à l'heure actuelle l'importance et l'intérêt des vestiges de la ville antique qui est une des plus belles vitrines du patrimoine historique de l'Algérie.

#### a) Le parc Ouest

##### • Amphithéâtre

Un édifice qui s'inscrit dans une forme elliptique dont le grand axe mesure 80m. Lors des fouilles, une galerie qui relie l'édifice à l'aqueduc est découverte. Selon les hypothèses, elle permet d'inonder l'arène pour des naumachies (des spectacles représentant des batailles navales) malheureusement, son état de dégradation est très avancé ; Il n'en reste plus que le mur de Podium, quelques parties des structures voûtées qui supportaient les gradins, deux portes principales orientées vers l'Est et l'Ouest et deux autres secondaires orientées vers les deux autres directions.



Fig 2848 amphithéâtre  
Source : ppmvsa

##### • Le temple anonyme

Le Temple Anonyme donnait sur la partie du portique Sud du Decumanus par trois portes ouvrant sur une cour à triple portique ; les bases de colonnes sont encore présentes au-dessus de deux marches. En ce qui concerne temple lui-même, il ne reste que le soubassement et le départ de l'escalier d'accès, masse



Fig 2832 le temple anonyme  
Source : ppmvsa

rectangulaire sur laquelle où était conservée la statue de la Divinité ; une jambe colossale de marbre y a été découverte actuellement exposée au musée de Tipaza

##### ○ Le nouveau temple anonyme

Comme son appellation l'indique celui-là est plus récent, Situé tout près du temple anonyme. Selon les archéologues ; il date de la fin du IIe du deuxième siècle ou le début du IIIe siècle. Ce temple est également constitué d'un podium et d'une cour bordée de portiques. Sur l'esplanade est placé l'autel de sacrifices selon les reconstitutions archéologiques.

- **Le Forum**

Comme dans toutes les villes romaines le forum se situe à l'intersection des deux axes principaux de la ville (le *Cardo Maximus* et le *Decumanus Maximus*), ces deux axes ne coupent pas le forum de Tipaza mais ils le limitent uniquement. Construit au centre de la cité antique, sur le sommet d'une éminence nommée « la colline des temples », qui se caractérise par sa position stratégique, son dallage parfait qui est aménagé en esplanade de 50 m de long et 25 m de large bordée d'un portique sur les trois côtés.



Fig 2896 Le forum  
Source : ppmvsa

- **Basilique judiciaire**

Ce monument servait de lieu de réunion de chambre de commerce, mais aussi de tribunal. Il est bâti en forme rectangulaire à trois nefs mesurant 40m sur 11m orientés Nord-Sud.

- **Villa des fresques**

Une demeure luxueuse qui couvre près de 1000m<sup>2</sup> doit son nom aux enduits peints qui ornait ses murs, dont quelques fragments étaient retrouvés lors des fouilles. Une bonne partie de son sol est pavée de mosaïques à décor floral et géométrique. La maison possède aussi des thermes privés orientés vers le Sud et solarium surplombant la mer.



Fig 2977 La villa des fresques  
Source : ppmvsa

- **La grande basilique chrétienne**

Cette église est l'une des plus grandes en Afrique de 58m sur 42m, construite au IV<sup>e</sup> siècle sur six rangées de colonnes qui déterminent sept nefs dont la nef centrale mesure 13m ; lors d'une restauration ultérieure, elle était divisée sur trois. J.Bradez explique cela par la difficulté de se procurer des poutres de cette très grande dimension. 700 m<sup>2</sup> du sol de l'église étaient couverts de mosaïques, il ne reste que des fragments aujourd'hui.



Fig 3058 la grande basilique chrétienne  
Source : ppmvsa

- **L'enceinte primitive et les tours de contrôle**

L'enceinte fortifiée était bâtie au milieu du II<sup>e</sup> siècle. Elle est située à l'angle ouest du repart, de forme circulaire, à l'intérieur on distingue parfaitement le début de l'arc qui supportait l'escalier hélicoïdal. S'allonge sur 2300m et comprend 31 tours de forme carrée ou circulaire d'une hauteur allant de 8 à 9 m. Une de ces dernières a résisté à l'usure et la destruction des vandales.

- **Mausolée circulaire**

Un monument funéraire sous une forme circulaire de 20m de diamètre orné de colonnes engagées. Construit autour d'une tombe centrale orientée vers l'Est et creusée dans le rocher. La place centrale est dédiée à une sculpture qui fait référence à un saint.



Fig 3137 mausolée circulaire  
Source : ppmvsa

- **Théâtre**

Conçu pour 3000 spectateurs, l'édifice obéit à un plan classique et jouit d'une architecture bien soignée. Il est élevé sans appuis rocheux, profitant de la technique de voûte et des piliers mis au point pour la construction des amphithéâtres. Au sud du théâtre une porte en demi-lune et surveillée par deux tours est réservée pour César. Aujourd'hui il ne reste plus que les soubassements. Les murs de la scène et la totalité des gradins ont été démontés en 1847 pour servir de fondation pour l'hôpital Marengo destiné aux cholériques.



Fig 3206 Théâtre  
Source : ppmvsa

**b) Le parc Est**

- **La basilique saint Pierre et saint Paul**

L'édifice comporte trois nefs constituées par deux rangées de piliers et une abside surélevée.

- **La basilique Sainte Salsa**

Bâtie au IV<sup>e</sup> siècle à l'emplacement présumé du tombeau de la sainte salsa pour lui rendre hommage après sa mort. Cet édifice mesurait à sa construction 10m de long, il fut agrandi et remanié au cours du V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. De nombreuses mosaïques ornaient le



Fig 3261 La basilique Sainte Salsa  
Source : ppmvsa

sol de la basilique, aujourd'hui il ne reste que la dédicace de Potentius de la sainte Salsa qui se trouve aujourd'hui au musée des antiquités musulmanes à Alger.

### Synthèse

Après l'analyse de l'évolution historique de la ville de Tipaza qui a connu une extension selon un mode de croissance continue tout en respectant la structure existante et suivant les potentialités naturelles à savoir la présence de la mer et les terres agricoles. Nous sommes arrivés donc à cet héritage :

Un centre colonial d'une trame régulière avec une particularité bien ordonné, des îlots dimensionnés alignés à la voie avec des constructions d'un seul niveau couvertes d'une toiture en tuile double pente mise en évidence d'édifices structurant tels que la mairie, l'église.

Une organisation centralisée conditionnée par la présence de la mer et les sites archéologiques et notamment les terres agricoles et qui se fait par deux axes importants, un qui longe le littoral et un axe de symétrie Nord-Sud pénétrant vers l'intérieur.



Fig 3319 poste de Tipaza  
Source : www.vitamedz.com



Fig 3318 l'Eglise de Tipaza  
Source : www.vitamedz.com

L'administration française a commencé à mener des actions pour la préservation du patrimoine et spécialement les vestiges antiques et leur mise en valeur. Elle lance alors une opération de l'exploration scientifique (1840-1880) menée par les savants, dont les artistes, les archéologues, et architectes ont étudié, écrit, et dessiné le patrimoine algérien dès 1840.

Et c'est le 17 décembre 1982, que le site archéologique de Tipaza avec son mausolée royal a été classé sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité selon des critères bien définis :

- Les vestiges architecturaux et archéologiques de Tipaza reflètent de manière très significative les contacts entre les civilisations indigènes et les vagues de colonisation punique et romaine entre le VI<sup>e</sup> siècle av/J.C. et le VI<sup>e</sup> siècle de notre ère.
- Tipaza apporte un témoignage exceptionnel sur les civilisations puniques et romaines maintenant disparues.

- Un site revêt d'une singularité géologique, écologique, historique et de culture agraire qui sont intégrés dans un milieu naturel de façon à former une entité représentative.

Les noms des grands vestiges romains raisonnent encore dans nos esprits et l'image ou leur signification et facteur ne peut s'effacer.

A ce titre les mots : Forum, Maison des fresques, mosaïque, le temple, théâtre deviennent une terminologie très révélatrice de l'histoire et l'importance de Tipaza. Ils pouvaient être des référents de réflexion du projet architectural au troisième chapitre.

## 2.9 La période post coloniale

### a) Phase 1 : (1962-1984)

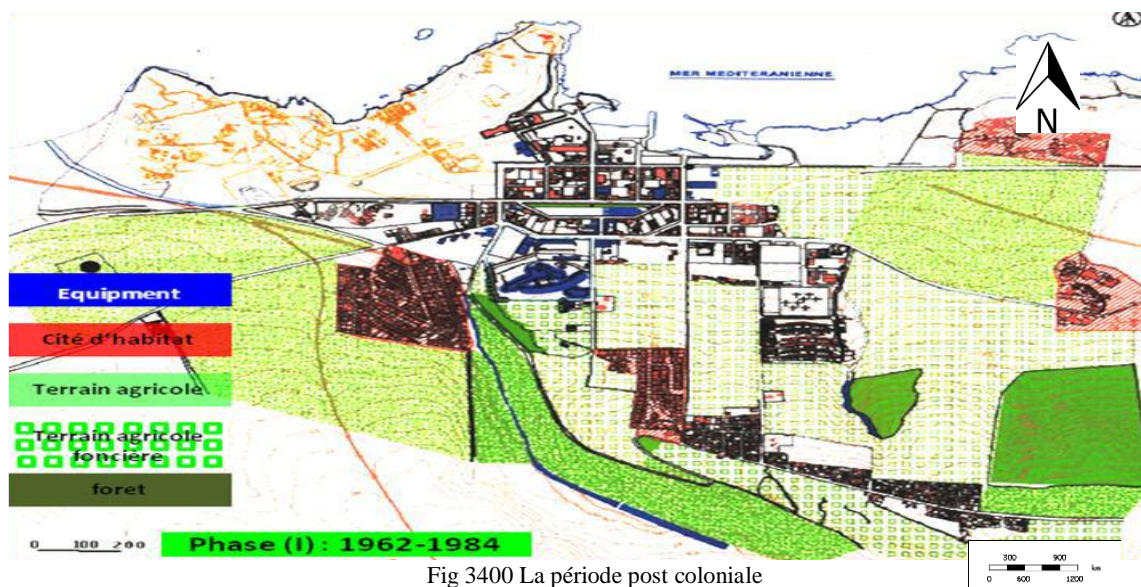


Fig 3400 La période post coloniale  
Source : musée de Tipaza traité par auteurs

- Cette période est marquée par une rupture entre la ville et la mer à cause de la RN11 qui divise la ville en deux entités.

- À partir de 1962, la ville de Tipaza a connu une croissance discontinue avec une extension à l'intérieur des terres agricoles.

- En 1968, la densification non contrôlée des ilots à l'intérieur du village colonial a dû à une croissance spontanée non contrôlée et sans aucune vision globale d'aménagement.

- Entre 1980-1981, une grande mosquée a été édifée sur la place des martyrs.

- Le parc archéologique de la ville a été classé sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité le 17 décembre 1982.

### b) Phase 2 : 1984 à nos jours

En 1984, la ville a connu une nouvelle agglomération urbaine par la construction anarchique de plusieurs cités d'habitats et d'autres cités administratives aux caractères semi-préfabriqués qui a pris la direction des hauteurs du site vu les contraintes archéologiques (les deux parcs archéologiques

Est et Ouest) et leurs zones de servitudes sur toute la zone littorale et cela pour répondre aux besoins nouveaux du chef-lieu wilaya.

À partir de 1986, la ville se développe en fragments le long des axes reliant le village colonial et la cité Oued Merzoug.

Depuis 2002, un programme important a été réalisé afin de rentabiliser toutes les friches urbaines qui étaient disponibles notamment dans la partie Sud. Des extensions ont été prévues, il s'agit de :

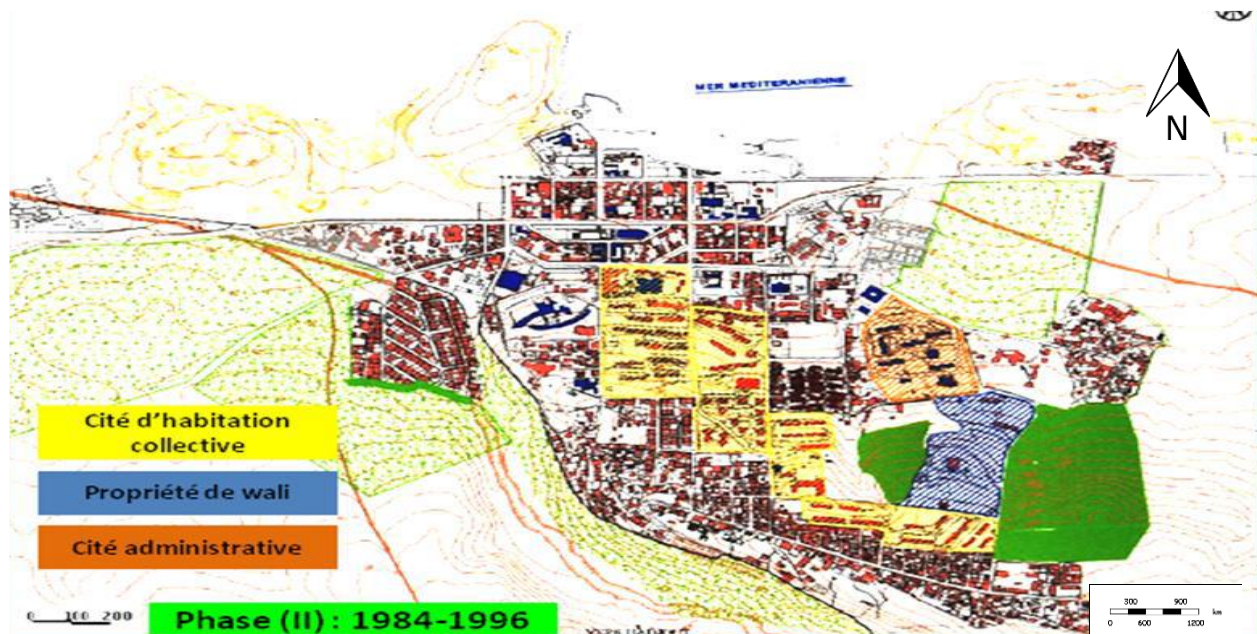


Fig 3481 carte de la ville à la phase 2  
Source : musée de Tipaza traité par auteurs

- L'extension Est (POS AU1 prévue comme pôle d'équipements).
- L'extension Ouest (POS AU2 prévue comme pôle multifonctionnel (équipements éducatifs, culturels sportifs et sanitaires).
- L'extension vers le Sud (pôle résidentiel muni des équipements d'accompagnement).
- La création d'un pôle universitaire au Sud-Est.
- La création de la bretelle d'autoroute qui facilite l'accès et le contournement de la ville depuis l'autoroute Est-Ouest.
- La création du lotissement d'habitation Hai El Hadid en face du quartier administratif Est.
- Réaménagement du port.

### 3. Lecture des données naturelles

#### 3.1 Limites naturelles

La ville se situe dans les confins Ouest du Sahel d'ALGER, et dans la partie Est du Massif du Chenoua et la vallée de l'oued Nador, délimitée par :

- La mer méditerranéenne au Nord.
- Les crêtes du sahel au Sud.
- Oued Mazafrane et le relief accidenté à l'Est.
- Le Mont de Chenoua et Oued Nador à l'Ouest.

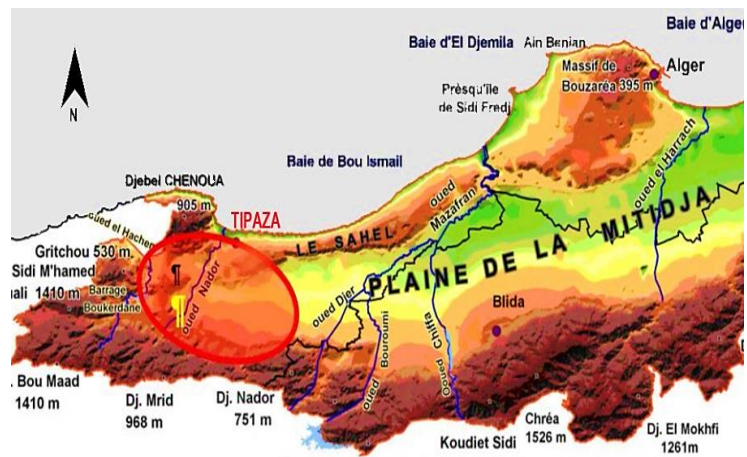


Fig 3562 Cadre de limites naturelles  
Source : PAC Algérois, 2006

#### 3.2 Topographie



Fig 3634 vue sur le relief de Tipaza

- **Relief**

La commune de Tipaza occupe de 7000 ha de la superficie de la wilaya. Elle est caractérisée par des pentes qui suivent une déclivité de 0 à 25%, avec un relief de montagne au niveau du CHENOUA de 900m d'altitude, une zone basse en cuvette dans la vallée du Nador et une zone de plateau et de contreforts du Sahel à l'Est. La côte dessine une bande littorale à corniche dominant la mer. La topographie subit une gradation d'Est en Ouest, mais aussi du Nord au Sud (mis à part la côte et la vallée du Nador).<sup>40</sup>

<sup>40</sup> PDAU de Tipaza, 2009

- **Promontoires**

Le site de Tipaza occupe sur le littoral ouest d'Alger, la dernière série de petits promontoires d'une côte découpée en calanques depuis Bousmail jusqu'à la baie largement ouverte du Chenoua. Ces promontoires sont caractérisés par leurs beautés, leurs situations défensives, ce qui a facilité la création de comptoir et l'installation d'un port.



Fig 3682 vue sur le promontoire Est et Ouest  
Source : PPSMVSA 2010

### 3.3 Climatologie

#### 3.3.1 Le climat

La Wilaya de Tipaza se caractérise par le régime méditerranéen comme toutes les villes de littoral. Avec un hiver doux dans la partie Nord et chaud dans la partie Sud doux et un été relativement chaud et humide dans les deux parties.

#### 3.3.2 Le vent

A Tipaza l'intensité du vent est assez forte sur la façade maritime. Par des vents dominants de direction Nord- Ouest en hiver et Nord- Est en été. Mais des vents ne se posent pas problème vu que la ville est naturellement protégée du vent par le Mont de Chenoua qui joue le rôle d'une barrière naturelle contre les vents Ouest.

#### 3.3.3 Pluviométrie

La période pluvieuse s'étale du mois de Novembre au mois de Janvier, les mois de Novembre et Décembre étant les plus pluvieux avec une moyenne annuelle de 500mm. Les mois de Juin et Juillet sont les plus secs.

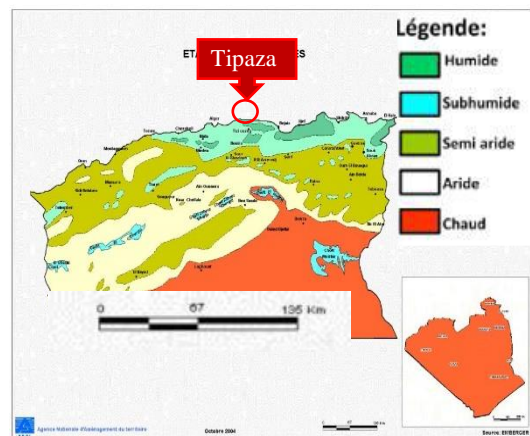


Fig 3748 Les différents étages climatiques en Algérie, 2004  
Source : station météorologique d'Alger

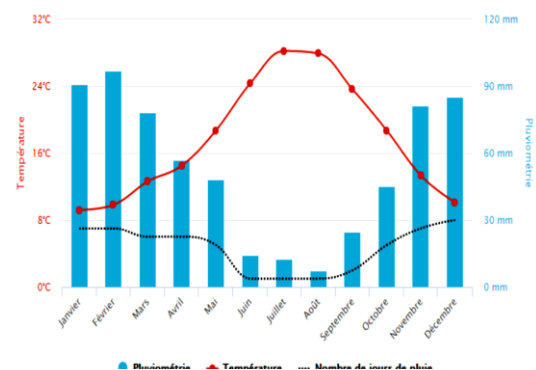


Fig 3784 Barre des variations de température annuelles ,2019  
Source : <https://fr.climate-data.org/>

### 3.3.4 Température et humidité

Les valeurs des températures moyennes mensuelles observées dans la région indiquent des températures douces avec une valeur moyenne annuelle de 17,55°C. Les températures sont élevées en été avec une moyenne maximale observée de 28,6°C et une humidité relative de 80% en janvier et des températures basses en hiver avec une moyenne minimale observée de 13,3°C et une humidité relative de 70% en juillet.<sup>41</sup>

Tableau 2 Températures moyennes mensuelles, 2009. Source : pos, Tipaza 2009												
Se	Oc	No	Dé	Ja	Fé	Ma	Av	M	J	Juill	Ao	Moy.annu
12	12,	13,	15,	17,	20,	23,	24,	22,	1	15,	13,	17,55C°

### 3.4 Hydrographie

La ville de Tipaza se caractérise par un réseau hydrographique dense et cela dû à la présence de plusieurs oueds. Ce réseau est formé par le relief escarpé présentant des ondulations, il se constitue essentiellement par oued Nador et oued Mazafran alimentés par petits oued tel que : Oued Marzouk et Oued Djer.



Fig 3785 terres agricoles

### 3.5 Terre agricoles

Les terres agricoles constituent la principale ressource économique de la commune, elles s'étalent sur une superficie de 2338 Ha et représentent environ 35% de la superficie globale de Tipaza, présentées sous forme : D'exploitations agricoles collectives ou individuelles et des terrains agricoles privés.

### 3.6 Zones boisées et forêts

La couverture végétale est plus importante à l'Ouest de la commune Chenoua. Elle couvre une surface de 2346 ha composée principalement par la forêt du mont de Chenoua. Cette forêt est formée de pins d'Alep avec quelques lambeaux de chêne vert, chêne liège et Kermès et surtout de thuya. Le versant Sud de Chenoua est le domaine de l'oléo lentisque à myrte et du matorral de thuya.



Fig 3786 forêt de Chenoua

<sup>41</sup> POS tipaza , janvier 2009

### 3.7 Domaine littoral

Tipaza est dotée d'un littoral qui recèle une richesse naturelle touristique indéniable (plages, mer et criques), entre autres l'abondance de l'eau donne à cette commune un caractère verdoyant exceptionnel notamment dans la cluse des oueds. La côte s'étend sur près de 33,83km avec l'existence de plages, en plus de nombreuses criques et baies et autres falaises constituant d'indéniables atouts touristiques.



Fig 3855 plage de la corne d'or

### 3.8 Les risques naturels

L'instabilité de la région de Tipaza, montre plusieurs risques qui perturbent la stabilité des terrains :

- Les inondations : dues aux pluies diluviennes d'hiver ou de printemps.
- Les glissements : D'après l'allure morphologique du site (fortes pentes, les talus) et compte tenu de la nature argileuse plastique et gonflante en présence d'eau, le risque d'un glissement superficiel n'est pas à exclure.

#### • Sismicité

Le territoire communal de Tipaza appartient à une région à sismicité élevée, elle se situe dans la zone trois (III), d'après la nouvelle carte de zonage sismique du territoire national RPA99 qui a été actualisée en 2003 à la suite du séisme de Boumerdes en 2003.

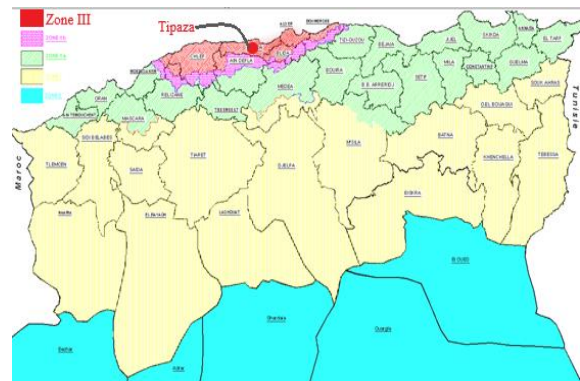


Fig. 3912 carte de zonage sismique du territoire national-RPA99 2003

Source PDAU Tipaza 2009

### Synthèse

Tipaza une ville où se conjugue un grand potentiel naturel par sa situation, son climat très agréable et ses richesses naturelles.

Elle constitue par sa montagne ses crêtes ses forêts et la mer des paysages pittoresques qui confère à Tipaza sa beauté et contribuent de manière significative au développement économique de la ville. Ceci en plus du caractère agricole pourrait induire des produits consommables du terroir à conjuguer avec l'art culinaire de la région.

## 4. Lecture des entités urbaines de la ville



Fig 3954 Carte des entités

Source : [www.openstreetmap.org/](http://www.openstreetmap.org/) 2019 traitée auteur

Morphologiquement, le tissu urbain de la ville de Tipaza se décompose en trois entités qui sont

:

- Entité antique (les deux parcs archéologiques).
- Entité française (centre historique).
- Entité postcoloniale (la ville haute et ses extensions)

### 4.1 La ville haute et ses extensions

Elle s'étale sur la partie sud de la ville, comprise entre le village colonial au nord et la cité oued Marzouk au sud. Les terres agricoles à l'Est et le chemin vers Koléa à l'ouest. On remarque que cette partie est constituée de :

- **La ville haute (partie Sud) :** elle représente le nouveau tissu urbain de Tipaza qui s'est développé au Sud du noyau colonial au-delà de la rue des écoles considérée comme boulevard principal et la cité OUED MERZOUG sur la ligne de crête avec son caractère résidentiel et administratif
- **Les nouvelles formes d'extension :** elles se présentent en trois extensions, qui ont été prévues



Fig 4023 la haute ville  
Source : <http://lecourrier-dalgerie.com>



Fig 4080 logement ADL  
Source : [www.huffpostmaghreb.com](http://www.huffpostmaghreb.com)

depuis 2002 et qui se situent à l'est et à l'ouest de l'ancien noyau de Tipaza.

#### a) Trame et parcellaire

- La périphérie est projetée en totale désunion avec
- L'absence d'une logique parcellaire, ce qui a provoqué une

développée sur les terres agricoles.

- Le parcellaire est un système d'organisation spatiale
- Les parcelles sont de formes irrégulières qui sont

l'échelle de la ville.

- L'indépendance entre la trame bâtie et la trame verte

- Le bâti

- Plusieurs cités sont édifiées pour répondre au

besoin de la ville, caractérisée par des bâtiments de typologie standard et d'un gabarit important (R+4, R+8)

- La réalisation d'un grand nombre d'équipements (siège de la Wilaya, siège de la radio, pôle universitaire, hôpital, centre national de l'archéologie, etc.) ; tous présentant la même logique de construction, présentant un style moderne et déséquilibre dans la ville.

- L'édification un certain nombre de maisons individuelles parsemées dans toute l'agglomération, présentant un autre style urbain.

- La façade d'ensemble est d'une monotonie frappante dans un rythme répétitif de construction.

#### b) Le non bâti

- Les espaces extérieurs sont mal pris en charge, ce qui est souvent transformés en parking ou en aires de jeux non structurée et d'autres à l'abondance sans aucune fonction ou lieu de déchets et d'ordure.

- L'absence d'une structure de l'espace public-collectif ; ce qui réduit ces espaces à de simples vides interstitiels : résultat d'une implantation aléatoire.



Fig 4081 Centre national de l'archéologie



Fig 4162 complexe matara

Source : <http://www.dknews-dz.com>



Fig 4243 complexe touristique corne d'or

Source : <http://www.dknews-dz.com>

- L'inexistence des espaces des pratiques sociales, d'échange, de récréation.

### c) Installations touristiques

La Commune recèle d'importantes structures à caractère touristique. Grâce à ses infrastructures d'accueil et de loisirs, Tipaza se présente comme la première vitrine culturelle et touristique de l'Algérie.

- **Zones d'expansions touristiques :**

- Tipaza CET 87,5 ha
- Tipaza Matares -Chenoua =157 ha
- Corniche du Chenoua = 351.5 ha

- **Complexes touristiques**

- LE CET : Situés à l'entrée de la ville le CET, corne d'argent et corne d'or s'étalent sur une superficie de 36 Ha

- MATARES : Le centre touristique de Tipaza Matares crée en 1971 a pour activité principale et annexe, hôtellerie, tourisme et loisirs. La surface foncière étant de 8,8 Ha.

Les plages : 13 autorisées et 02 interdites

- Village touristique Taline : situé dans les hauteurs de Chenoua crée en 2017 caractérisé par des chalets.

### Synthèse

Après l'indépendance la ville a connu une dynamique urbaine très importante, elle est développée a enivrent 8 fois plus que le noyau ancien de plus de deux milles ans aussi au déterminent des terrains agricoles d'Est en Ouest.

Elle est construite suivant une nouvelle logique et une nouvelle structure indépendante de l'ancienne. Constituée principalement de la nouvelle typologie d'habitat collectif et des équipements mais dans un paysage global relativement chaotique, non ordonné car ce sont des interventions ponctuelles, sans réflexion globalisante qui répond à son caractère chef-lieu wilaya, et son caractère historique et touristique.

Un certain nombre infrastructure touristique existants dénote et relève son caractère et vocation touristique induit par son paysage naturel (végétation luxuriante, Forêt, mer) et sa nature culturelle exceptionnel.

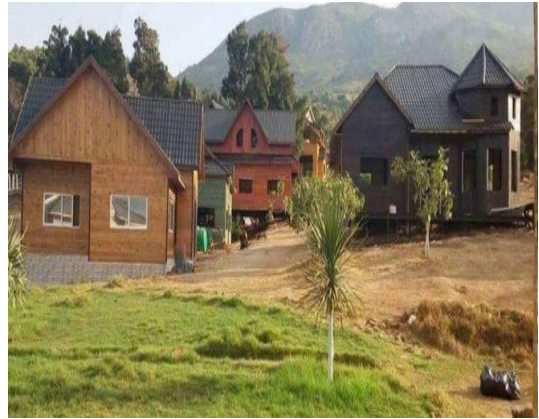


Fig 78 Village touristique Taline  
Source : [www.huffpostmaghreb.com](http://www.huffpostmaghreb.com)

## 4.2 Site d'intervention

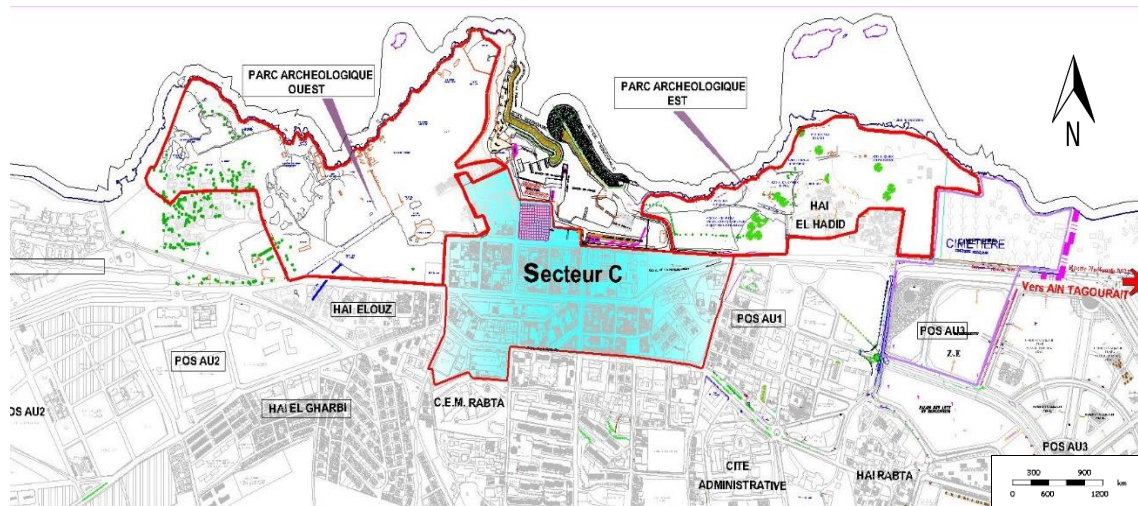


Fig 79 Carte du site d'intervention  
Source : PDAU 2012 traité par auteurs

Notre choix s'est porté sur les deux autres entités de la ville : les parcs archéologiques et le centre historique

### 4.2.1 Les parcs archéologiques

#### a) Présentation

Le site antique de Tipaza regroupe l'un des plus surprenants complexes archéologiques du Maghreb. Il est composé de deux grands parcs Est et Ouest. Le premier, est situé à l'entrée Est de la ville, correspond à une grande nécropole et une basilique funéraire de Sainte Salsa. Le second situé à la sortie Ouest de la ville, regroupe un grand nombre des monuments.

Les sites sont classés patrimoine de l'humanité en 1982 par l'UNESCO , puis suite à la négligence et la non responsabilité des acteurs les sites sont déclassés en 2002 et sont inscrit comme patrimoine mondial en péril, après avec l'élaboration du plan de protection et de mise en valeur et efforts fournis depuis 2002 jusqu'à 2006, les sites sont réinscrits alors dans la liste du patrimoine mondial.

#### b) Accessibilité

Vue leurs situation entre centre-ville et mer, l'accès vers les deux sites peut se faire par :

- Voie maritime mais qui est un accès abandonné ;
- Voie mécanique depuis la RN 11 puis la rue de Boukhetach Djilali ;
- Rue piétonnière pour le parc archéologique Ouest.

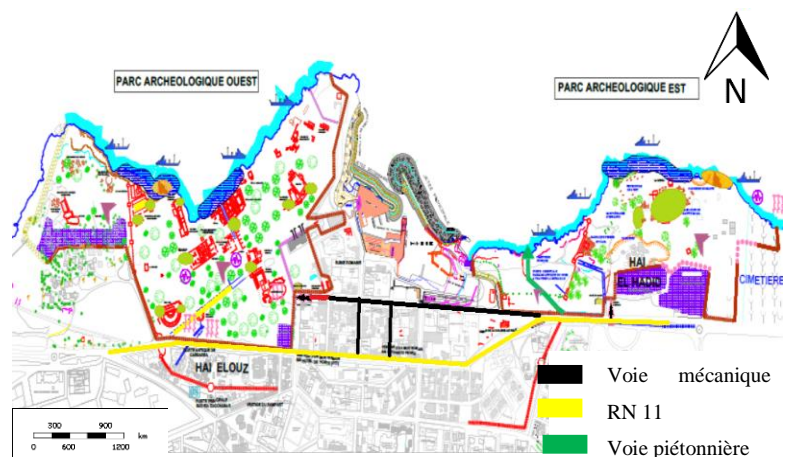


Fig 80 Carte des parcs archéologiques  
Source : PDAU 2012 traité par auteurs

### c) Contexte de situation image

Les sites archéologiques s'inscrivent dans deux contextes :

- Le contexte naturel : entre la couverture végétale et la mer constituent des éléments importants pour la présentation des sites, forte appréciation par le public, mais il constitue un facteur de dégradations remarquable par leur mauvaise gestion et le manque d'entretien.
- Le contexte urbain : il complète le site par ses services tel que la restauration, les différents commerces d'artisanats et les infrastructures, malheureusement aussi il présente des risques non contrôlables (la croissance urbaine qui greffe sur ses sites et la pollution qu'engendre le transport).

### d) Etat de conservation et facteurs de sa vulnérabilité

#### • Facteurs affectant les biens

- Dégradation naturelle provoquée par l'érosion littorale, les sels marins et la végétation recouvrant une partie des secteurs inscrits ;
- Détérioration des vestiges à cause du vandalisme, de vols et de la fréquentation incontrôlée qui provoque une accumulation de déchets ;
- Urbanisation à la lisière du bien où, en l'absence de zone tampon définie, les constructions illégales provoquent des litiges d'ordre foncier ;
- Des égouts se déversent directement dans la mer, polluant l'environnement ;
- Des mosaïques millénaires se trouvent fouler aux pieds sans aucune protection ou intervention de conservation ;



Fig 81 menaces sur les sites archéologiques  
Source : PPMVSA

#### • Etat de conservation des biens présenté pour l'UNESCO

Après la mission effectuée par le comité du patrimoine mondial en 2017 un rapport a été présenté sur l'état de conservation quand on le résume comme suit :

- Conservation du bien : un programme d'opérations d'entretien et de désherbage régulier du site ainsi que des missions de gardiennage ont été engagés par l'État. Un contrôle permanent de l'état de conservation du bien est mis en place, notamment par la documentation du site, le contrôle des structures archéologiques aux abords du bien, et des objets exposés au musée ou maintenus en réserve.

➤ Promotion du site archéologique : des activités de promotion et de sensibilisation du grand public, en particulier les jeunes, à travers des programmes culturels ont été menées. En vue de la prévention des risques naturels pesant sur le bien, des programmes de coopération et d'échanges avec les universités pour la documentation et scan 3D du site archéologique ont été mis en place.

➤ Plan de Protection et de Mise en Valeur des Sites archéologiques de Tipaza (PPMVSA) : des actions de protection et de mise en valeur ont été menées en concertation avec les différentes directions de la Wilaya concernées. Ces actions comprennent l'examen régulier par la Direction de la Culture des demandes de permis de construire et d'extension afin de garantir l'intégrité visuelle du site archéologique.

Néanmoins, la totalité des projets inscrits dans le cadre du PPMVSA sont concernés par des restrictions budgétaires. En outre le problème des eaux pluviales dont l'évacuation se fait par ruissellement naturel en passant par des vestiges archéologiques. Aussi ces sites se trouvent à l'inadvertance des responsables et de même pour la population.

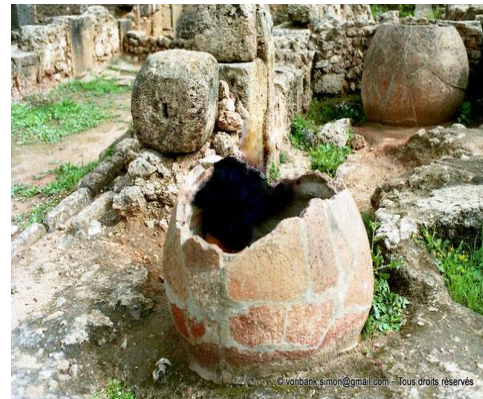


Fig 82 état de dégradation des vestiges  
Source : PPMVSA

#### 4.2.2 Le centre ancien

Il présente le centre dynamique de la ville, héritage de l'époque française, caractérisé par sa trame régulière et son tissu dense. Il se situe au nord du chef-lieu, de part et d'autre de la RN11. Il couvre une superficie de 34 ha.

##### a) Limites

- Le centre colonial se situe entre :
- La mer méditerranéenne au Nord ;
  - Les nouvelles extensions de la ville au Sud ;
  - Les deux parcs archéologiques Est et Ouest.

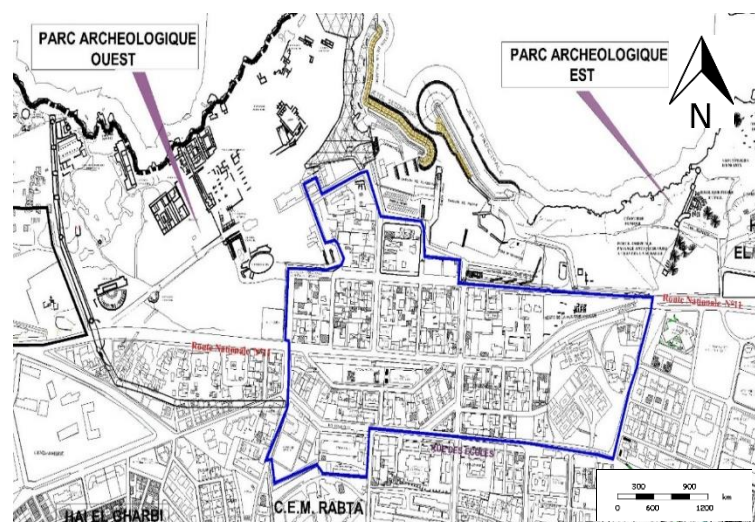


Fig 83 situation et limite du centre  
Source : PDAU 2012 traitée auteurs

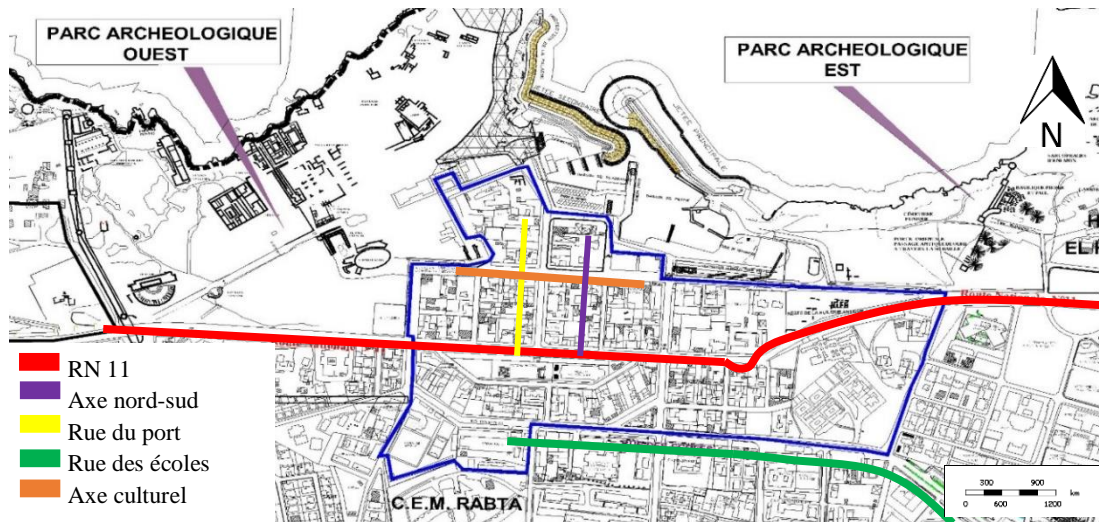


Fig 84 carte des voiries  
Source : PDAU 2012 traitée auteurs

**b) Parcours**

Cette partie est structurée par une trame viaire qui assure une hiérarchie claire de la ville. À partir de la situation de ces rues dans ce tissu et leurs dimensions, on distingue quatre types de parcours :

➤ **Parcours principal**

**RN 11**

- Un axe principal qui date de l'époque phénicienne.
- Il divise le noyau colonial en deux entités « Nord-Sud ».
- Axe de double sens Est-Ouest, et axe de transit à vocation commerciale.
- Chaussée de 12m, avec des trottoirs de 3m de part et d'autre marqués par un alignement boisé.
  - Cette rue est composée d'un alignement de constructions de bon état, de type colonial ou moderne, avec un gabarit qui varie entre RDC et R+1.
    - **Axe de croissance Nord-Sud**
      - Axe qui relie la ville du port jusqu'au sommet d'Oued Marzouk.
      - Axe de double sens Nord-Sud.
      - Chaussée de 10 m à 11 m, avec des trottoirs de 3m de large de part et d'autre.
      - Il est animé par quelques commerces et des services et brigade de gendarmerie.
      - Il est caractérisé par un alignement d'habitations de RDC et R+1 puis R+4, R+5.



Fig 85 la route national 11  
Source : auteurs

- **Rue des écoles (boulevard Mohammed Kerbil)**

- Axe parallèle à la RN11, qui sépare le centre historique de l'extension moderne.
- Il assure la transition de l'Est à l'Ouest tout en évitant le centre historique.
- Axe de double sens Est-Ouest.
- Chaussée de 10 m à 11 m, avec des trottoirs de 2m de large.
- Il est animé par des établissements scolaires, quelques d'autre services et commerces, et quelques habitations de R+4.

➤ **Parcours secondaires**

- **Axe culturel**

- C'est un axe important, qui relie entre les deux parcs archéologiques Est- Ouest.
- Axe à vocation touristique, caractérisée par la présence d'espaces de loisir et de restauration.
- Rue à sens unique de l'EST à l'OUEST.
- Chaussée de 6 m à 10 m, avec des trottoirs de 3 m de large, marqués par un alignement d'arbres.
- Cette rue est composée d'un alignement de constructions individuelles de bon état, de type colonial ou moderne, avec un gabarit qui varie entre RDC, R+1 et R+2.
- Quelques édifices culturels et de services : musée, maison de l'artisanat, direction de la culture etc.

- **Rue du port**

- C'est un axe important, qui date de l'époque coloniale.
- C'est l'axe qui s'étend de la place de martyrs (actuellement place de la mosquée) jusqu'au port de Tipaza.
- Il se développe perpendiculairement à la RN11 et à l'axe culturel.
- Rue double sens Nord-Sud.
- Chaussée de 6 m, avec des trottoirs de 3 m de large
- Edifices qui le bordent : musée, habitation dont le gabarit varie entre RDC et RDC+1 et quelques commerces et services.



Fig 86 rue du port  
Source : auteurs

- **Rue piétonnière**

- C'est une limite du village colonial d'une part, et du parc Ouest d'autre part.

- Elle présente un lieu d'échange social intense.
- Elle est le prolongement de l'axe culturel marquant ainsi, le passage de la rue mécanique à la rue piétonnière.
- Un axe de promenade touristique, et un lieu d'échange.
- Une rue boisée très large marquée par l'alignement de commerce de l'artisanat et des restaurants.



Fig 87 rue piétonne  
Source : auteurs

➤ **Parcours tertiaire**

Ce sont les différentes rues qui permettent la liaison entre les axes principaux, entre l'aire résidentielle et l'aire portuaire.

c) **Nœuds**

- Nœuds principaux : marquent l'intersection des parcours principaux, ainsi l'entrée et la sortie du centre historique.

- Nœuds secondaires et tertiaires : marquent l'intersection des voies de circulations à l'intérieur de la ville.



Fig 88 carte des nœuds  
Source : [www.openstreetmap.org/](http://www.openstreetmap.org/) 2019 traitée auteurs

- **Constat**

Nous constatons que les nœuds ne sont pas pris en charge et sont dénués de toute valeur esthétique, et architecturale, fonctionnel approprié.

d) **Infrastructure**

➤ **Le Port**

Le port de Tipaza constitue un élément historique et culturel très important pour la ville et la région environnante. Celui-ci est délimité par une jetée principale très élevée cachant la mer derrière, une jetée secondaire, un quai et un bassin de pêche.



Fig 89 le port  
Source : auteurs

Comme il contient des traces de l'époque punique, l'unique témoin de cette période est le caveau punique ( V siècle AV- JC ).

**e) Le bâti**

- Le centre historique est constitué d'une zone à caractère central d'habitat individuel de commerces et services dense.
- Les bâtiments sont construits en ordre continu (principe d'îlots) à typologie traditionnelle et moderne. La hauteur variant de RDC et R+2 avec des toitures en pente et généralement les RDC sont cédés à l'urbain.
- La concentration d'équipements répondant au niveau communal et régional : administratifs et activités essentiellement tertiaires avec une fonction commerciale très développée.
- Les espaces non bâtis sont presque introuvables dû à la densification du centre après indépendance.
- Les espaces de rencontre et de détente se limitent en placette de la mosquée et la place du port
- Le musée présente un atout culturel et touristique majeur pour la ville mais situation en état de négligence en termes de valorisation que ce soit par la restauration ou par les évènements culturels, restent insuffisant par rapport à l'universalité des parcs.



Fig 90 le caveau punique  
Source : auteurs



Fig 92 le musée  
Source : auteurs

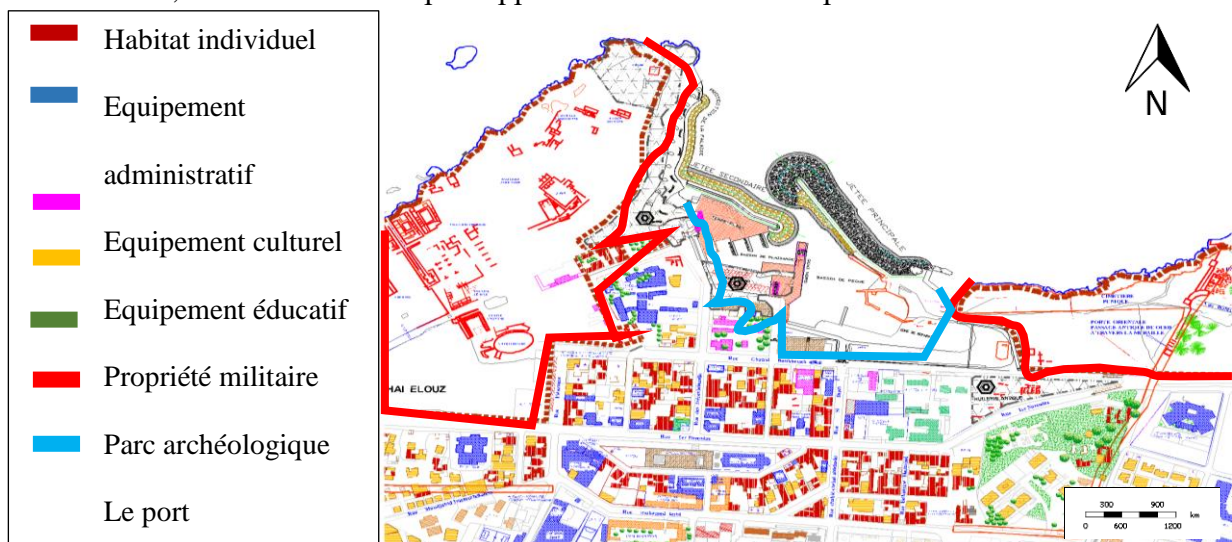


Fig 91 typologie du bâti  
Source : PDAU 2012 traitée auteurs

f) Places et points de repères



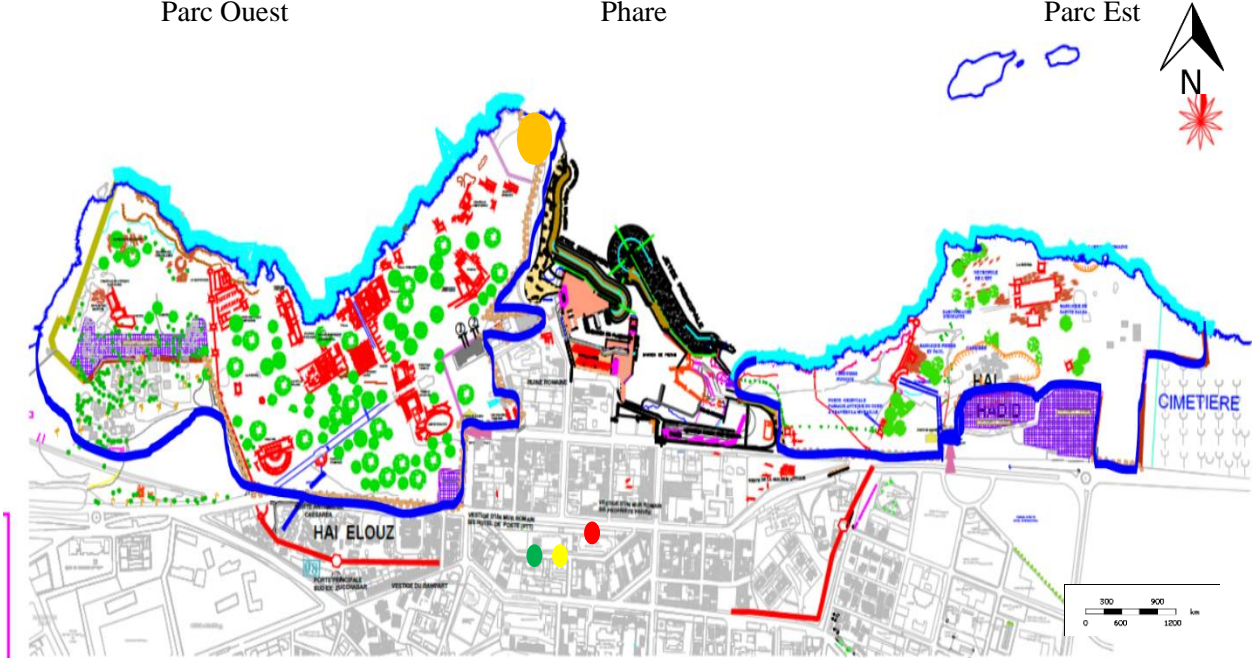
Parc Ouest



Phare



Parc Est



Église

Mosquée

Mairie



Fig 93 carte des points de repères  
Source : PDAU2012 traitée par auteurs

## Synthèse AFOM

### *Atouts*

- Sa situation dans un site protégé
- Paysages terrestres et marin de grande qualité.
- Patrimoine culturel, archéologique et historique de valeur universelle.
- Une infrastructure de base de bonne qualité : routes, port.
- Zone à fortes activités artisanales : poterie, tissage, cuivre, etc.

### *Faiblesses*

- Absence de relation entre les différentes entités de la zone
- Rupture ville-mer
- Manque d'infrastructure touristique et d'équipements culturels.
- Un manque d'espaces publics de lieux de regroupement et de détente
- Négligence du flux piétonnier et manque des espaces de stationnement
- Le port mal aménagé

### *Opportunités*

- La présence des endroits à forte fréquentation port et parc
- La possibilité de développer plusieurs types de tourisme
- La zone présente une pente douce et une superficie assez importante
- Récupération des friches portuaire

### *Menaces*

- Les différentes menaces qui pèsent sur les sites archéologiques
- Une urbanisation non contrôlée
- Des capacités trop faibles des services chargés de la conservation du site et
- Les mauvaises conditions de conservation des dépôts archéologiques.

### 4.3 Diagnostic

#### 4.3.1 Propositions du PDAU

Après lectures et au diagnostic effectués on peut constater que la ville de Tipaza souffre d'un grand nombre de faibles. Et pour mettre un terme à ces problèmes et en offrir à la ville a possibilité d'y remédier un PDAU est proposé préconisant une série de mesures et actions pour:

- Rehausser l'image de la commune de Tipaza entant que chef-lieu de wilaya afin d'offre d'un meilleur niveau de service et d'accueil.
- L'élaboration d'un plan d'infrastructures permettant la liaison des douars entre eux ainsi qu'avec les principaux pôles de la commune.
- Le renforcement et la bonne répartition des équipements et services qui structurent les différents pôles urbains.
- Contenir les différentes extensions urbaines au sein des périmètres bien définis en prenant en charge les perspectives et besoins aux différents horizons (court, moyen et long termes) et ce afin de mieux préserver les terrains agricoles.
- La mise en valeur et réhabilitation du cadre bâti existant.
- L'occupation rationnelle des tissus urbains par des opérations de densification.
- Développement de nouveaux centres et assurer leur bonne articulation.
- Dotation des sites historiques d'un plan de sauvegarde PPSMVA.
- Réaménagement du port de Tipaza en tant que port de plaisance et de pêche.

#### 4.3.2 Propositions de PPMVSA

la direction de la culture de la wilaya de Tipaza avait retenu le bureau d'études le CNERU d'Alger pour l'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur du site archéologique de Tipaza et de sa zone de protection en Novembre 2007 suite au décret exécutif N° 03-323 du 05/10/2003 portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leurs zones de protection (PPMVSA).lors de la première phase du PPMVSA et selon la loi 98-04, relative à la protection du patrimoine culturel est régie par deux critères distincts :

- **Le critère géométrique** : L'établissement d'un rayon de protection minimal de 200m autour d'un monument vise à préserver son intégrité physique.
- **Le critère visuel** : Il s'agit de préserver l'image du monument dans son environnement, or le site archéologique est intégré dans un contexte urbain et historique spécifique dont on ne peut le séparer. C'est ainsi que l'intégration de deux critères supplémentaires de délimitation des abords d'un monument historique est nécessaire qui s'agit de :

- **Le critère historique** : L'étude de l'évolution historique du tissu environnant le site archéologique et du contexte historique de l'intégration de ce dernier dans le tissu urbain
- **Le critère de composition urbaine** : Il s'agit de reconnaître les entités homogènes à l'échelle urbaine, en se basant sur la hiérarchie de la voirie (découpage au niveau des voies principales).

A la seconde phase la zone de protection a été divisée selon leur nature morphologique et fonctionnelle en six secteurs distincts :

1. **Le secteur A** : C'est le quartier du complexe touristique balnéaire de Matarès composant sa majeure partie.
2. **Le secteur B** : C'est le quartier haï El Gharbi qui couvre la majeure partie de son étendue. Il est composé essentiellement d'habitat collectif formé de bâtiments, dont la plus part ont cinq niveaux d'étages.
3. **Le secteur C** : C'est le quartier formé par le vieux centre-ville de Tipaza qui remonte essentiellement à l'époque de la création première du village.
4. **Le secteur D** : C'est le quartier qui couvre pratiquement l'étendue du POS AU1 qui est à caractère de services et d'équipements publics.
5. **Le secteur E** : C'est une partie du quartier du futur pôle d'excellence du POS AU3 où se catalyseront l'ensemble des équipements de prestiges et de haut standing de Tipaza avec au nord

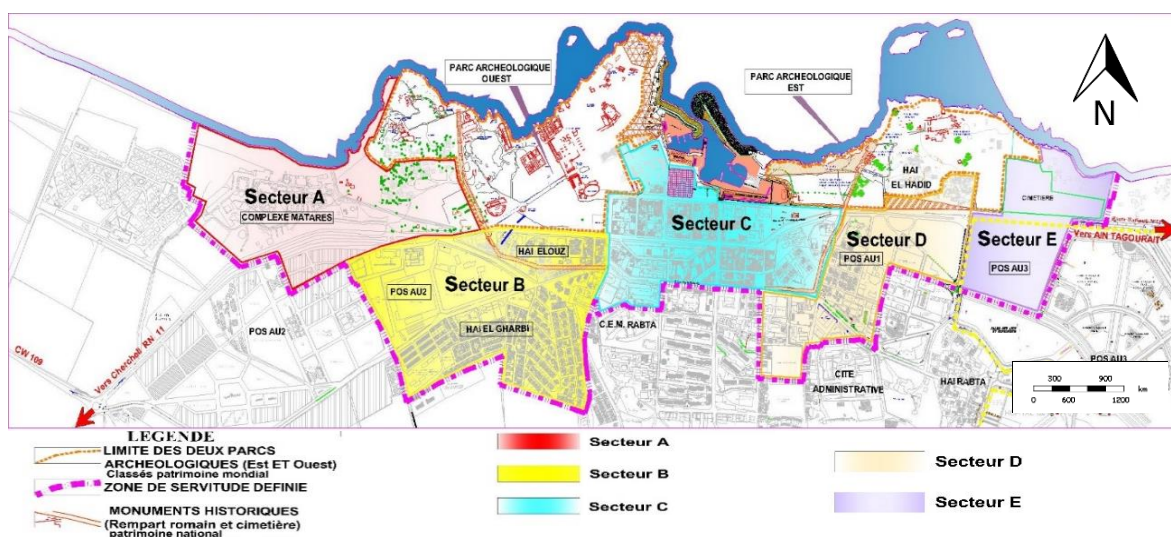


Fig 94 carte des secteurs  
 Source : carte du pos 2012 traitée par auteur

le cimetière musulman, en tant que barrière physique bordant le parc de Ste Salsa du côté Est.

6. **Le secteur littoral** : défini sur une largeur maritime de 25 mètres. Cette bande de protection maritime intègre les deux îlots de Ste Salsa et protégera le long de la côte les berges maritimes et l'éventuel substrat archéologique subaquatique.

Ainsi que les deux parcs archéologiques Est et Ouest.

**a) Proposition sur les sites archéologiques**

- **Conservation des vestiges archéologiques**
  - Déblaiement ou évacuation des gravats et des pierres pour une meilleure lisibilité du vestige.
  - Réalisation de systèmes de mise hors d'eau des vestiges avec de nouveaux drainages.
  - Nettoyage des anciens canaux et/ou construction de nouveaux canaux d'écoulement des eaux pluviales.
  - Désherbage des plantes adventives et coupe des plantes à racines.
  - Etalement provisoire ou définitif des structures du vestige.
  - Consolidation des falaises rocheuses et des cavités par des structures en béton armé.
  - Travaux de consolidation des structures du vestige.
  - Couverture des vestiges par des structures légères.
- **Les travaux de protection**
  - Réparation du mur de clôture du site archéologique, en le dotant d'un système de surveillance et de sécurité anti-intrusion.
    - Construction à l'intérieur du site de bornes anti-incendie, en aménageant des issues de secours au sein du mur de clôture.
  - Dotation du site d'un système d'éclairage adéquat.
- **Les options de projet de mise en valeur et de présentation au public**
  - Travaux de restauration.
  - Travaux de restitution partielle du vestige par anastylose.
  - Aménagement de parcours de circulation balisé et sécurisé avec panneaux d'orientation.
  - Aménagement de parcours thématique à caractère muséographique avec panneaux didactiques.
    - Aménagement spécifique à caractère muséographique pour une meilleure présentation du vestige au public.
  - Projet d'illumination des vestiges archéologiques.
  - Construction d'un centre d'accueil, book shop avec bloc sanitaires.

**b) Proposition pour le Port**

- Réaménagement du port en port de pêche et de plaisance.
- Création d'un front de mer : façade maritime, restaurants, hôtels, activités liées au port de plaisance.
  - Dégagement de la rive par un front de bâti pour marquer l'articulation ville-mer.
  - Dégagement des percés visuelles vers la mer à partir de la place du port.

- Création des piscines naturelles.
- Aménagement des espaces de stationnement.

### **c) Proposition du Centre historique**

- Création d'un pôle de communication, de culture, et de loisir.
- Requalification des axes
- La liaison mécanique et piétonne entre le centre historique et les différentes extensions.
- La mise en valeur des bâtiments remarquables.
- La conservation, la réhabilitation ou la restauration du bâti.
- La démolition ou la reconstruction des bâtiments.
- Le traitement paysager des clôtures.
- Le renforcement de la trame verte et des jardins.

### **4.3.3 Critique de la proposition du PDAU et du PPMVSA**

- La densification par les propositions d'un parking en plein port,
- L'élargissement de la jette ce qui a fermé complètement le port sur lui-même.
- Absence d'infrastructures à vocation touristique.
- Regroupement de l'activité de pêche et de loisir dans un même endroit.
- Etalement de la ville sur les terrains à vocation agricoles et économiques très importants.
- Manque de la logique du maillage de la composition de la trame urbaine.
- La non exploitation des richesses naturelles et les potentialités paysagères.
- La rupture entre les deux parcs archéologiques et le port.

### **4.4 Plan d'action et de proposition**

Notre stratégie d'intervention sur le centre historique de Tipaza se base sur son inscription dans la liste des destinations touristiques mondiales après Alger métropole, et dans le cadre de mise en tourisme son patrimoine archéologique de l'humanité, le valoriser, l'intégrer dans la vie de la société et le conserver pour les générations futures, sous les bases du développement durable.

#### **4.4.1 Schéma de principe**

Ce schéma traduit les enjeux majeurs de notre proposition urbaine qui constituent nos principes d'aménagement. Ces derniers se résument comme suit :

- Assure la continuité visuelle et physique entre la ville et la mer et entre ses différentes entités afin de remédier le problème de rupture existante ;
- Articulation entre la ville et son histoire ce qui permet de relier sa population avec sa mémoire et son identité ;
- La valorisation du patrimoine paysagé (la mer, les espaces verts) qui enflamme l'imagination et l'esprit d'une ville théâtre tout en renforçant l'attractivité touristique ;

- Conservation de la richesse historique archéologique et du savoir-faire local pour les générations futures.

#### **4.4.2 Schéma des propositions**

En s'inscrivant dans certaines propositions du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologique de Tipaza, et à partir des différentes lectures effectuées, nous proposons un plan d'action qui permet de régler certains problèmes et de mettre en avant les richesses de la ville.

Nos propositions se présentent comme suit :

##### **1. Conservation valorisation du patrimoine :**

- Création d'un parcours touristique guidé permet de faire le tour sur tous les vestiges archéologiques ;
- Prolongement des deux axes historiques Cardo et Decumanus ;
- La restitution des portes antiques une manière de marquée les entrées et rappeler l'histoire de la ville ;
- Aménagement de l'huilerie antique en un musée à ciel ouvert, exposant tous les types du matériel qui existent ;
- Aménagement d'aire de détente et de repos au sein des parcs pour éviter tout types de vandalisme sur les vestiges ;
- La mise en lumière de quelques vestiges archéologiques.

##### **2. Une ville verte écologique :**

- Changement de la direction de la route national 11 afin de protéger le centre et les parcs de la pollution carbonique ainsi que sonore.
- Projection d'un parking vert à l'entrée Est de la ville et un autre à étage à l'entrée Sud ;
- Projection d'une ligne de tramway ;
- Restitution des rues pour le piéton, le cycliste et les taxis minute ;
- Aménagement des placettes et des espaces verts ;
- Mise en lumière des rues ;
- Renforcement du boisement le long des rues pour créer de l'ombre et de la fraîcheur pour les passagers.

##### **3. Attraction et articulation**

- La création des promenades et des parcours (maritime, culturelle, archéologique, ludique) ponctuée par des séquences et des percés visuelles vers la mer ;

- Raconter l'histoire de Tipaza à travers des événements culturel et des festivals
- Projection d'équipement culturel et touristique ;
- Réaménagement de la rue des produits artisanal ;

- Le réaménagement de port en port de plaisance et de pêche ;
- La projection d'une gare maritime à côté du caveau punique qui permet sa mise en scène ;
- Aménagement d'une placette avec un théâtre en plein air à la place du musée
- Aménagement des restaurants et des cafés terrasse le long du port avec des aires de repos ;
- Reconversion de la douane en une école de voile et de pêche ;
- Réaménagement de l'hôtel le rivage et son jardin

*Chapitre III :*  
*Approche architecturale*

## Introduction

Un projet architectural dans un contexte urbain résulte souvent d'une analyse du contexte ainsi que les données du site qui constituent les premières références à partir desquelles le projet va se développer. Le développement de ce dernier doit répondre à une double exigence : il doit s'intégrer harmonieusement avec l'environnement urbain dans lequel il sera circonscrit, d'une part et d'autre part l'adaptation de son architecture à son programme fonctionnel tout en favorisant la réponse aux exigences des usagers à leurs bien être, ainsi leurs assurer un cadre de vie meilleur.

De ce fait les trois axes directeurs sont alors mis en avant dans ce processus de conceptualisation du projet architectural sont :

- Les données du site (ses potentialités et contraintes)
- Le programme et ses exigences ;
- Les références architecturales et artistiques.

### 1. Le choix de l'assiette

Notre assiette d'intervention se situe dans la partie Nord du centre historique, elle est délimitée par trois moments forts de la ville à savoir : le parc archéologique, la mer, et le centre-ancien. Ces limites favorisent d'avantage la parcelle d'intervention en lui conférant un emplacement stratégique et une vocation culturelle et touristique.

### Présentation du site d'intervention

Située dans la partie Nord-Ouest du centre ancien de la ville, caractérisée par la présence de vestiges archéologiques in situ. Notre zone d'intervention est occupée par une usine à l'arrêt, des restaurant, des construction privées d'aucune importance architecturale et par la direction alimentations en eau potable.

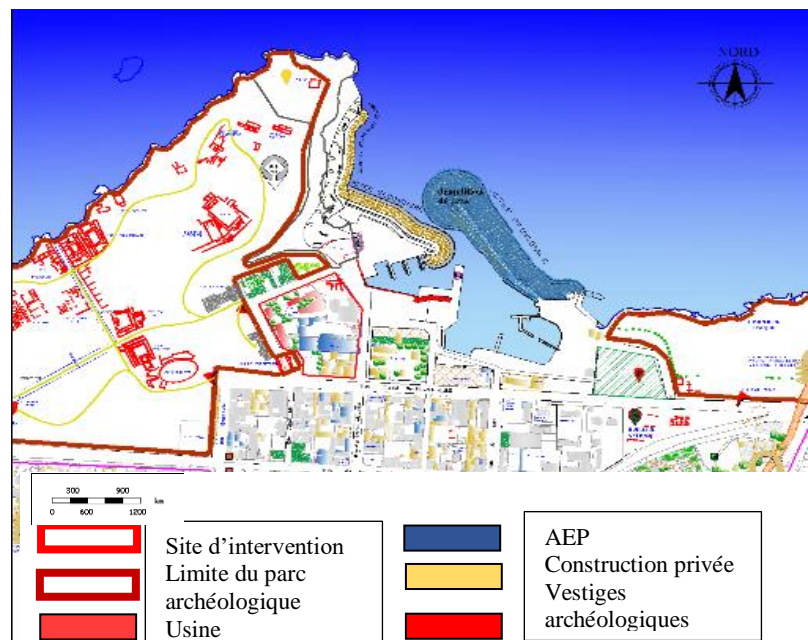


Fig 95 composition du site  
Source : PPMVSA traité auteurs

### 1.1 Délimitation et accessibilité

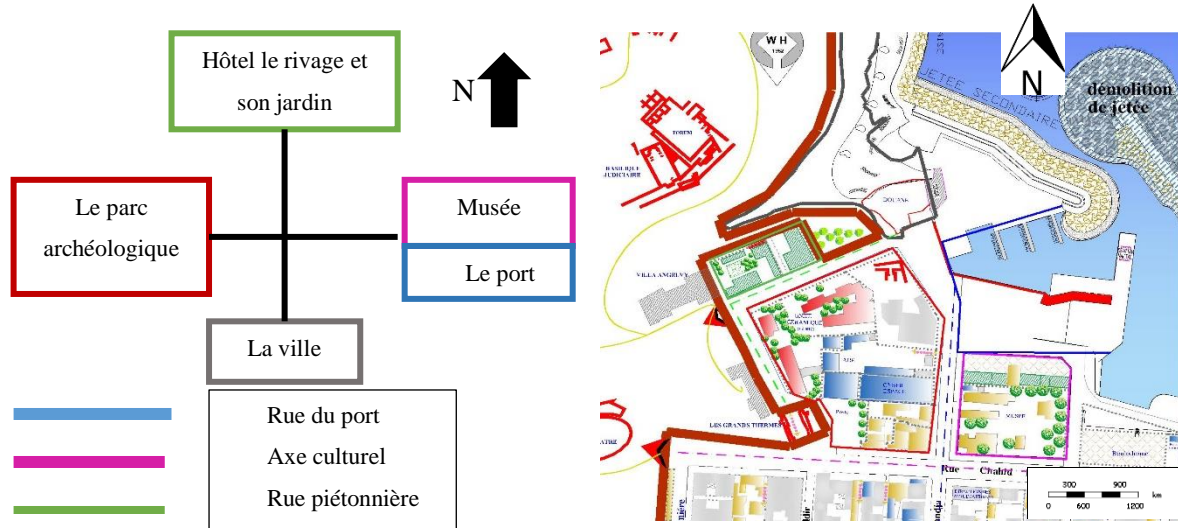


Fig 96 délimitation et accessibilité  
Source : PPMVSA traité auteurs

Le site d'intervention est délimité par :

- L'hôtel le rivage et le site archéologique Ouest au Nord ;
- L'axe culturel et habitat privé au Sud ;
- Le parc archéologique à l'Ouest et l'atelier de restauration de mosaïques mosikom ;
- Le port à l'Est.

Aussi il est desservi de ses quatre limites :

- Deux axes principaux : axe culturel au Sud et la rue du port à l'Est ;
- Deux rues secondaires piétonnières au côté Nord et Ouest.



Fig 97 entourage du site  
Source : auteurs

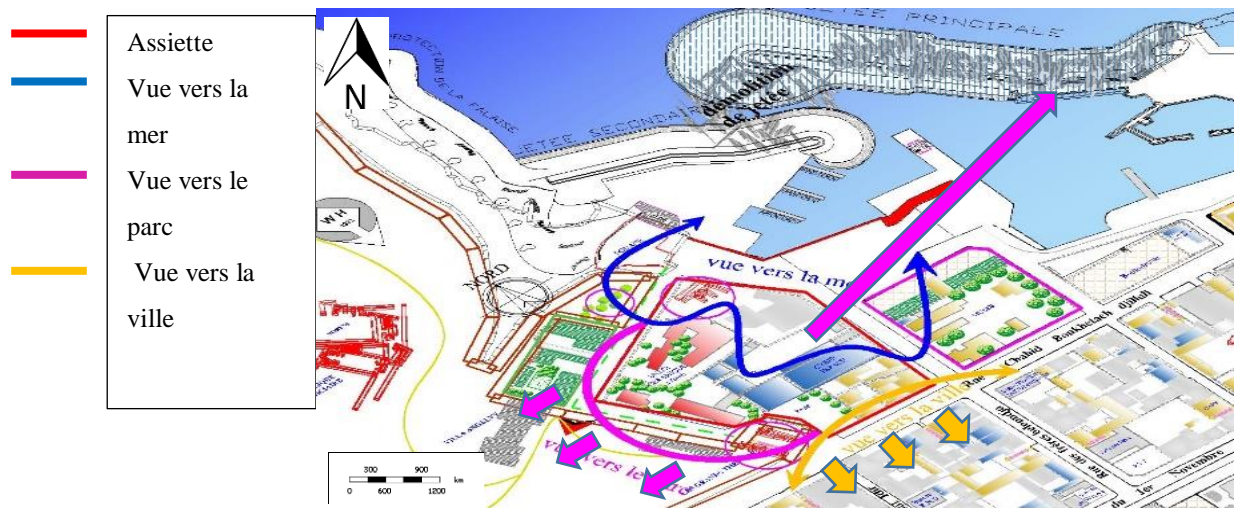


Fig 98 carte de caractéristiques  
Source : PPMVSA traitée par auteurs

### 1.2 Caractéristiques exceptionnelles du site

L’assiette du projet se trouve dans un milieu riche en valeurs patrimoniales et naturelles.

Il définit des vues vers la mer, une autre vers la ville et une troisième vers le parc.

Aussi des séquences culturelle et paysagère importantes à prendre en considération lors de la conception du projet et pour l’articulation des deux parcs

### 1.3 La morphologie et la forme de l’assiette

Le terrain présente une forme irrégulière et une pente très douce avoisinant les 2 % (assiette plate), avec une surface de 14000 m<sup>2</sup>.

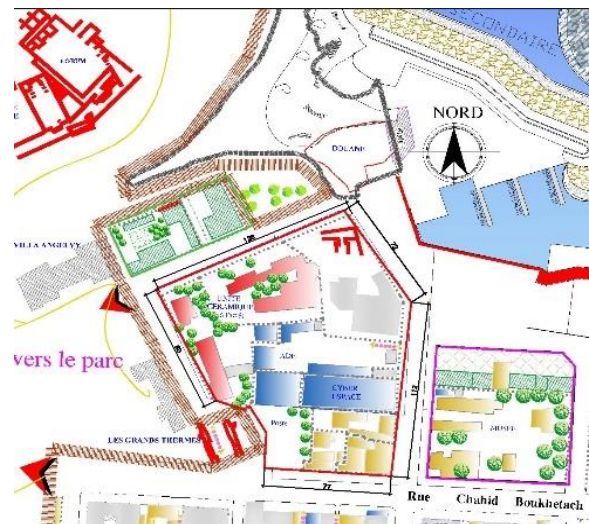


Fig 99 surface et morphologie du site  
Source : PPMVSA traité auteurs

## 2. Le choix du thème

Suite aux différentes lectures effectuées, nous avons déduit que la ville de Tipaza est un carrefour des civilisations méditerranéennes (libyco-punique phénicienne, romaine, française et contemporaine), et depuis la préhistoire ils ont côtoyé et ils ont enrichi son patrimoine culturel et architectural.

Malgré les potentialités qu’elle possède la ville de Tipaza et sa double richesse en patrimoine archéologique et paysager, mais qui semble mal exploité.

Pour cela, notre choix s’est porté sur un « forum d’art et d’histoire », il s’agira d’un centre culturel, un véritable lieu de diffusion, de partage et de dialogue des différents arts, qui tente

d'apporter une contribution au développement de tourisme, de renforcer et faire évoluer l'articulation et l'ouverture des sites archéologiques et de leur valorisation.

Donc notre projet va offrir au site un lieu de mémoire et d'articulation qui reprendra au besoin de revivre, préserver, et mettre en valeur le patrimoine historique, traditionnel, et culturel.

### 2.1 Définition du centre culturel

« Est une institution, également à but non lucratif, qui met en relation les œuvres de création et le public, afin de favoriser la conservation de patrimoine, la création et la formation artistiques et plus généralement, la diffusion des œuvres de l'art et de l'esprit, dans un bâtiment ou un ensemble de bâtiments spécialement adaptés à ces missions ».

### 2.2 Les objectifs de notre projet

Notre projet aura pour objectif d'être un centre à vocation culturelle, un lieu d'échange, de sensibilisation, de connaissance et de formation, et aussi un lieu de rassemblement pour la société.

Elle aura pour rôle :

- Raconter la profondeur et l'ancrage historique de la ville de Tipaza.
- Promouvoir le patrimoine archéologique historique (un seuil au patrimoine archéologique).
- Assurer la préservation, la valorisation et la promotion de patrimoine paysagère.
- Renforcer l'attractivité pour avoir un milieu de vie de qualité pour tout le monde et renforcer la vocation touristique du lieu.
- Assurer l'animation de la ville avec un aspect moderne tout en conservant leur identité.
- Donner au site une fonction ouverte au public par le sujet de culture et de parcours.
- Sensibiliser la population locale ainsi que les visiteurs sur la valeur de ce site et l'importance de sa préservation.

## 3. Analyse des exemples de référence

### 3.1 Exemple 1 : la maison des arts et de la culture de *Beyrouth*

#### 3.1.1 Présentation

La Maison des arts et de la culture située à *Beyrouth*, au *Liban* d'une surface de 16000m<sup>2</sup>, qui tend à devenir le premier centre de ce type avec des contenus multiculturels dans une arène indépendante afin de contribuer à des échanges et des interactions ouverts entre le plus grand nombre de Libanais.



Fig 100 maison des arts et de la culture  
Source : [www.darchitectures.com](http://www.darchitectures.com)

### 3.1.2 Les concepts majeurs de la maison

#### 1) Au rapport à l'histoire

La Maison est un lieu exceptionnel qui s'enracine dans la diversité des cultures.

Le chevauchement de couches culturelles est une caractéristique du programme, qui crée une identité forte et renvoie donc à l'image emblématique de Beyrouth ; ville de la sédimentation culturelle et historique, surnommé le "puits" en raison des différentes couches hellénistiques, romaines, arabes et ottomanes. C'est la raison pour laquelle le bâtiment n'est pas conçu comme une masse monolithique, mais plutôt de manière à mettre en scène ce chevauchement de couches culturelles

#### 2) La visibilité et lisibilité

L'image et le caractère du bâtiment se localisent dans un site bien intégré à la structure fonctionnelle de la ville. Le projet vise particulièrement à obtenir une bonne visibilité de différents côtés et points de vue, d'une hauteur de 32 m, qui définit le logement environnant et devient un repère .il est facilement accessible par tout type de véhicule ou à pied.

#### 3) Parcours

L'organisation du plan du site permet un accès facile par des rampes pour piétons et pour le véhicule. Ce parcours guide les gens vers des espaces extérieur ainsi que intérieurs un sentier longeant la cafétéria de la Maison. L'entrée principale est située en face de la verdure carrée de la ville. Par conséquent, un pas en arrière de la rue permet de préserver les arbres existants et offre une connexion spatiale forte avec l'espace ouvert public.

#### 4) concept

Cette Maison des Arts et de la Culture doit apparaître sur le visage de la ville en tant qu'objet observable et admissible au lieu d'avoir un aspect imposant

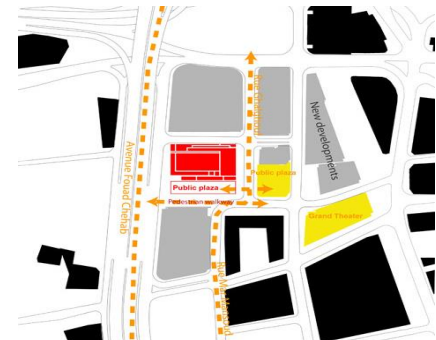


Fig 101 plan de situation  
Source : www.darchitectures.com

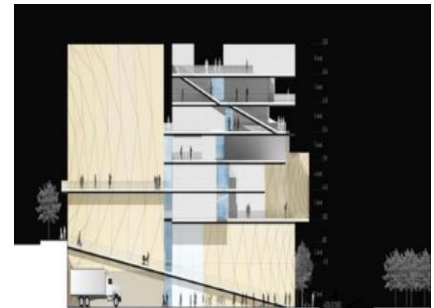


Fig 102 coupe de la maison des arts  
Source : www.darchitectures.com

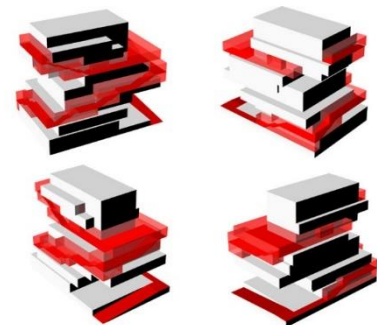


Fig 103 circulation intérieure  
Source : www.darchitectures.com



Fig 104 façade  
Source : www.darchitectures.com

La transparence est importante pour assurer la lucidité des deux côtés à l'intérieur et à l'extérieur

Détruisant en conséquence les frontières du bâtiment et de la ville. Cela permet aux personnes de la rue de prendre part aux activités qui se déroulent à la Maison en tant que participants ou que de simples passants. Le grand vitrage de l'atrium principal attire les passants en racontant une histoire vraie de la vie culturelle et des événements qui se déroulent à l'intérieur.

**a) Fonctions et espaces**

**Le 1er niveau**

Un espace de réunion et un espace public très dynamique et ouvert aux activités publiques toute la journée. Des fonctions telles que le salon du hall, la réception et le bureau d'information, la cafétéria, la librairie et la petite salle de spectacle placées à proximité de l'entrée principale.

En tant qu'élément central en entrant dans le bâtiment, de grandes marches menant au 3ème niveau et à la grande salle de spectacles. Les escaliers sont placés en face de la façade vitrée de l'atrium et servent à la circulation verticale tout en permettant le salon. Les gens peuvent s'asseoir en profitant de la vue extérieure ou des activités se déroulant dans la petite salle de spectacle.

**Le 2eme niveau**

Un espace d'exposition de plus de 1000 m2 est un espace entièrement modulable adapté aux peintures, photographies, sculptures, arts médiatiques, installations vidéo et autres expositions. Le reste de l'étage est occupé par des locaux techniques (atelier d'exposition, salle de réunion, toilettes) et un bloc de loges pour artistes-interprètes.

**Le 3ème niveau**

Abrite la grande salle de spectacle, la salle de cinéma, l'atelier d'art, un centre de documentation, ainsi qu'un bar dans le hall avec terrasse.

**Le 4ème niveau**

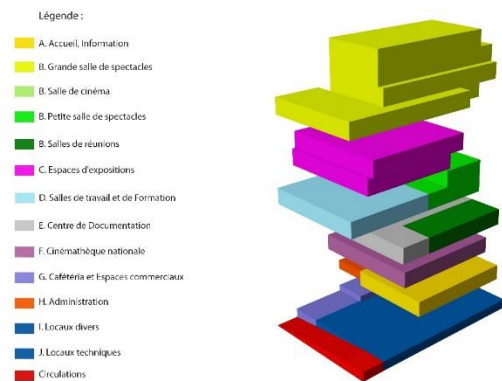


Fig 105 répartition des espaces intérieurs  
Source : www.darchitectures.com



Fig 106 intérieur  
Source : www.darchitectures.com

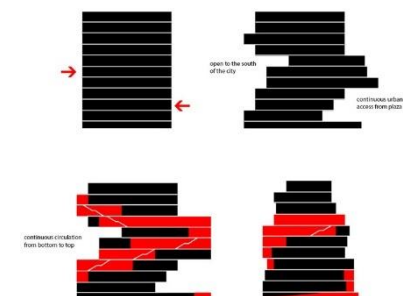


Fig 107 circulation  
Source : www.darchitectures.com

Continue la division fonctionnelle du bâtiment en deux blocs, séparés par un atrium. L'aile Ouest occupe les bureaux du centre de documentation, mais dans le bloc Est, la bibliothèque et les salles de lecture sont accessibles au public. Une passerelle le long du mur de la grande salle de spectacle donne l'occasion d'obtenir de nouvelles impressions sur la ville et une activité intéressante.

#### **Le 5ème niveau**

Un espace pour les ateliers et la cinémathèque nationale. Cette structure appartenant au ministère de la Culture a à la fois une fonction informative et scientifique.

#### **Le 6ème et 7ème niveau**

Des ateliers et des salles d'administration. Les bureaux sont proposés dans différentes tailles et la planification permet d'assurer un large éventail de tâches administratives.

#### **Le 8ème niveau**

Similaire au 7ème niveau est constitué de volumes séparés placés sur des terrasses sur le toit. Le théâtre et l'atelier de musique, ainsi que la salle de danse, sont idéaux pour ces locaux solitaires et les grandes terrasses sur le toit permettent d'étendre les fonctions à l'extérieur.

#### **Trois niveaux souterrains**

Sont essentiellement destinés au stationnement et aux locaux techniques. La livraison aux entrepôts et aux locaux techniques est organisée à partir du niveau de la rue du côté Est du bâtiment, mais l'entrée du parking dans la façade Ouest évite ainsi l'intersection de différents flux.

#### **b) Matériaux**

Le matériau de construction principal est en béton armé avec un filet à colonnes de 8,1 m sur 8,1 m. Une structure différente est utilisée pour les trois plus grandes arénas. Les salles de spectacles et le cinéma donc, pour garantir la hauteur et la portée nécessaire de la construction du plafond. Une construction à ossature métallique est proposée. La couverture de l'espace de l'atrium est constituée de dalles de béton perforées remplies de verre.

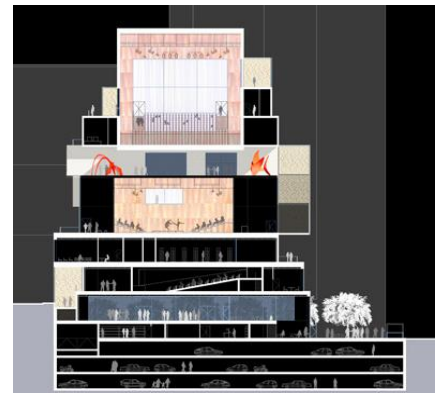


Fig 108 coupe  
Source : [www.darchitectures.com](http://www.darchitectures.com)



Fig 109 theatre  
Source : [www.darchitectures.com](http://www.darchitectures.com)



Fig 110 façade  
Source : [www.darchitectures.com](http://www.darchitectures.com)

### c) Plein et vide

Pour les finitions de façade, différents types de matériaux sont utilisés pour répondre aux besoins de différentes fonctions. Les volumes fermés, la grande et la petite salle de spectacle, ainsi que le cinéma sont recouverts de blocs de béton translucides. Pour les parties aveugles du bâtiment, il est proposé un type de bas-relief avec empreinte de motif en cône de cèdre.

## 3.2 Exemple 2 : Museum of Liverpool / 3XN

### 3.2.1 Présentation

Il s'agit du plus grand musée national construit au Royaume-Uni d'une surface de 13000 m<sup>2</sup> et situé sur un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO entre Albert Dock et Pier Head, et à côté d'une rangée d'édifices historiques remarquables surnommés «Trois Grâces» de *Liverpool*. La conception du musée est le résultat d'un processus très rigoureux, conçu comme une plate-forme inclinée ou surélevée, d'une importance qui ne se limite pas en tant que grand port du monde mais comme point de rencontre pour l'Histoire qui *cherche* à établir un concept interface ville/mer lié au contexte qui permettra au peuple de Liverpool et les visiteurs du monde entier d'apprendre l'histoire de la ville et de comprendre le potentiel du site historique où se trouve actuellement le musée.

### 3.2.2 Les concepts majeurs de musée

#### 1) Hommage à l'histoire et au présent

La conception rappelle les navires de commerce qui dominaient le port à un moment donné, tandis que le motif en relief de la façade propose une nouvelle interprétation des détails architecturaux historiques des « Trois Grâces ». Les énormes fenêtres à pignon s'ouvrent vers la ville et le port, attirant symboliquement l'histoire dans le musée, tout en permettant aux curieux de regarder à l'intérieur.



Fig 112 situation  
Source : [www.archdaily.com/](http://www.archdaily.com/)



Fig 111 facade  
Source : [www.archdaily.com/](http://www.archdaily.com/)

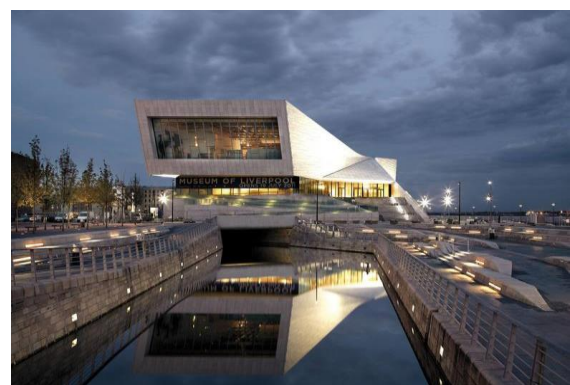


Fig 113 continué avec la mer  
Source : [www.archdaily.com/](http://www.archdaily.com/)

## 2) Intégrité et Continuité

Le résultat est une structure dynamique de faible hauteur qui établit un dialogue respectueux avec les bâtiments historiques les plus hauts de la promenade du port. Cette interaction facilite un espace urbain moderne et vivant qui est entièrement accessible, il contribuera au flux de la promenade publique le long des quais. Situé au pied de la jetée, le musée sera visible à la fois du fleuve et de la ville. Les espaces extérieurs autour du musée offrent des places assises avec vue sur la mer, ajoutant à l'environnement urbain dynamique et servant de point de rencontre pour les habitants et les visiteurs.

## 3) L'atrium

À l'intérieur, l'atrium sert d'espace culturel, lieu de vie, d'échange et de regroupement. « Salle » ainsi que le hall d'entrée, permettant de se connecter aux espaces d'exposition dispersés autour de celle-ci. Le nœud du bâtiment est l'escalier sculptural qui conduit aux galeries ouvertes. Un musée qui relie la ville à plusieurs niveaux - physique, social et architectural qui est décrit comme une structure qui unit Liverpool.

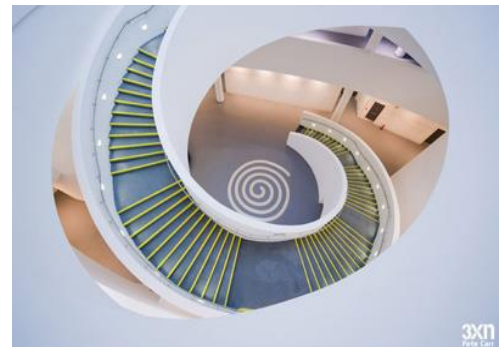


Fig 114 atrium  
Source : [www.archdaily.com/](http://www.archdaily.com/)

## 4) Fonctionnalité

Les expositions du musée racontent l'histoire de la ville à travers des éléments de collections de costumes, d'arts décoratifs, de collections *entomologiques* et *botaniques* et d'objets représentant l'histoire *sociale* et *urbaine*, ainsi que des témoignages oraux, du matériel *archéologique* et des archives photographiques.

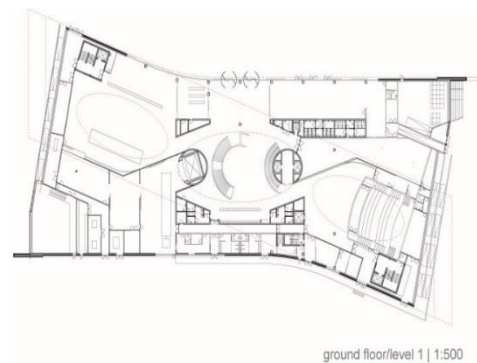


Fig 115 plan étage 1  
Source : [www.archdaily.com/](http://www.archdaily.com/)

## 5) Organisation spatiale

Au rez-de-chaussée, des expositions présentent l'évolution urbaine et technologique de la ville, tant locale que nationale, y compris la *révolution industrielle* et les changements survenus dans *l'Empire britannique*, ainsi que leur impact sur le développement économique de la ville.

L'étage supérieur examine l'identité forte et particulière de Liverpool en examinant l'histoire sociale de la ville,

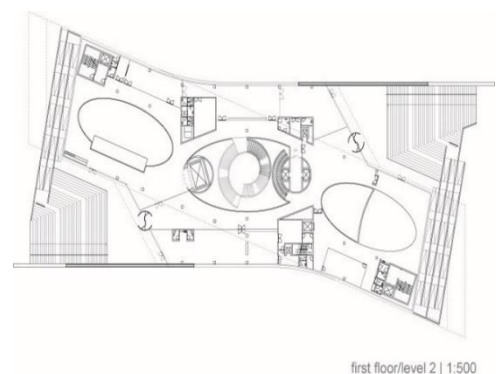
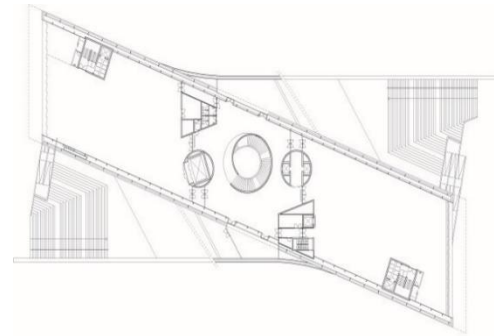


Fig 116 plan étage 2  
Source : [www.archdaily.com/](http://www.archdaily.com/)

depuis son établissement dans la région du *néolithique* à nos jours, la migration et les diverses communautés et cultures qui contribuent à la diversité de la ville.

Le musée comprend également une galerie pour les enfants de moins de six ans, un centre de ressources interactif sur l'archéologie et l'histoire ; un théâtre de 180 places pour des spectacles communautaires et audiovisuels et des salles de réunion. Il a également une galerie appelée "City Soldiers".



second floor/level 4 | 1:500  
Fig 117 plan étage 4  
Source : [www.archdaily.com/](http://www.archdaily.com/)

### 3.3 Synthèse

D'après cette analyse de ces deux exemples il y a une cohérence apparente dans tous les critères : fonctionnels, structurel et architecturale, qui nous permet de ressortir des éléments de références pour la conception de notre projet architecturale, en exploitant et valorisant notre contexte. Ces exemples permettent de tirer un nombre de concept qu'il faut prendre en considération lors de la conception de notre projet.

## 4. Les concepts du projet

- **L'alignement axial** : Notre projet s'inscrit dans l'alignement par rapport aux deux axes en référence à l'ancien tracé romain le *Cardo-Maximus* et le *Decumanus-Maximus*.
- **L'ouverture** : Le prolongement des axes du tracé romain vers la mer (la percée visuelle), cet axe participe à renouer le rapport ville mer et sur lequel va structurer notre projet.
- **La perméabilité** : Elle assure la relation de l'équipement avec son environnement à travers ses différents accès et les relations fonctionnelles entre les différentes entités.
- **Continuité de l'espace urbain** : Du bâti en porte-à-faux au-dessus d'un vide permet de libérer l'espace au rez-de-chaussée pour l'utilisateur pour une circulation très fluide et diverses manifestations et rencontres.
- **Découverte** : le principe est de veiller à ce que le tout ne soit pas donné d'un seul coup.
- **Seuil** : par son image de marque ; notre projet serait une séquence importante dans le passage urbain, représentant ainsi une porte d'accès de la ville vers la mer ou de la mer vers la ville et un élément significatif de liaison entre les deux parcs ; une porte de transition entre les deux
- **Interpénétration intérieur / extérieur** : continuité des activités de certains espaces intérieurs à l'extérieur et continuité d'éléments naturels prévus à l'extérieur dans le projet.

#### 4.1 Programmes qualitatifs et quantitatifs

C'est pour cela le programme de base d'un équipement de d'art et de culture s'articule sur des activités qui se déroulent comme un ensemble.

Entités	Niveau	Espace	Surface
Archéologique et Historique	+ 1.02	Accueil	25 m <sup>2</sup>
		Exposition archéologique	320 m <sup>2</sup>
		Guichet et espace de consommation	12.9 m <sup>2</sup> 260 m <sup>2</sup>
		Salle de spectacle	12.9 m <sup>2</sup>
		Bureau des visites guidées	24.6x 2
		Sanitaire	m <sup>2</sup>
		+ 4.59	Exposition temporaire
	Exposition historique	253 m <sup>2</sup>	
	Salle des récits et des histoires	79 m <sup>2</sup>	
	Salle de réalité virtuel	13.40x 4	
Sanitaire	m <sup>2</sup>		
	24.6 x2		
Formation culturel artisanal	+ 1.02	Restaurant urbain	140.50m <sup>2</sup>
		Café des artistes et galerie	87.5 m <sup>2</sup>
		Boutique de produit en cuivre	26.80 m <sup>2</sup>
		Boutique immeuble en vannerie et bois	55.50 m <sup>2</sup> 40.80 m <sup>2</sup>
		Bureau des visites guidées	20.6m <sup>2</sup>
		Sécurité	46.9 m <sup>2</sup>
		Sanitaire	
		+ 4.08	Atelier réalisation de mosaïque pour enfant
	Atelier des fouilles pour enfant	126.50	
	Atelier de dessin et peinture pour enfant	m <sup>2</sup> 104 m <sup>2</sup>	
	Atelier de sculpture	120 m <sup>2</sup>	
	Atelier poterie	120 m <sup>2</sup>	
	Espace de détente	70 m <sup>2</sup>	

		Couloir des chants Consommation légère Sanitaire	165 m <sup>2</sup> 32 m <sup>2</sup> 46.9 m <sup>2</sup>
	+ 7.14	Atelier réalisation de mosaïque Atelier déco céramique Atelier de dessin et peinture Salle de conférence Espace de détente Couloir des expositions Consommation légère Sanitaire	104 m <sup>2</sup> 120 m <sup>2</sup> 120 m <sup>2</sup> 126.50x2 m <sup>2</sup> 70 m <sup>2</sup> 32m <sup>2</sup> 165m <sup>2</sup> 46.9
Détente	+ 10.2 De +1.02 jusqu'à + 19.38	Restaurant panoramique Romanica espace de jeux Tour produits du terroir et de souvenir	605 m <sup>2</sup> 295 m <sup>2</sup> 56 m <sup>2</sup> 78.60 m <sup>2</sup>
Gestion	+10.2	Salle de réunion Salle de travail Bureau de directeur Bureau Espace de détente Sanitaire	44 m <sup>2</sup> 39.35 m <sup>2</sup> 16.40 m <sup>2</sup> 10.20 m <sup>2</sup> 70 m <sup>2</sup> 13.20 m <sup>2</sup>

## 4.2 Genèse du projet

Le processus d'élaboration de notre projet se déroule suivant 6 étapes :

### La 1<sup>ère</sup> étape : Détermination de la parcelle et l'axialité (la continuité historique)

La parcelle d'intervention est d'une superficie de 14000 m<sup>2</sup>

Les axes structurant du projet sont :

➔ Tracé de deux axes en référence à l'ancien tracé romain le *cardo-maximus* et le *decumanus-maximus* ;

- Le 1<sup>er</sup> axe parallèle au *Cardo-Maximus* : permet d'établir la relation entre le parc archéologique et la ville ;
- Le 2<sup>ème</sup> axe parallèle au *Decumanus-Maximus* : permet d'établir la relation entre le parc archéologique et la mer ; comme seuil dynamique

➔ L'axe qui permet d'avoir une ouverture/ percée visuelle sur la mer et il articule les deux entités ville- mer ;

➔ L'axe parallèle a la route nationale 11 qui articule les deux parcs archéologiques.

### La 2<sup>ème</sup> étape : Centralité et trame

Nous avons tramé la parcelle avec un module de 10 m/10 m. L'intersection des axes précédents donnera naissance à un moment central, un élément organisateur et articulatoire des différentes entités que constituera l'équipement. Cet espace central est un clin d'œil pour les deux parcs archéologiques Est et Ouest, aussi un espace de rassemblement et de cohésion social en référence au forum romain.

### La 3<sup>ème</sup> étape : confirmation du centre

Nous avons opté pour la duplication du carré provenant de trame historique régulière (trame romain), afin d'occuper le milieu de l'assiette qui permet un dégagement des espaces extérieurs et une meilleure visibilité des vestiges.

### La 4<sup>ème</sup> étape : déconstruction

Le but de la déconstruction du projet est de matérialiser et de renforcer les actions et privilégier certains axes à savoir « l'axe *Decumanus-Maximus* » ainsi la création d'un parcours qui prendra en charge la mémoire et l'historique du site, mais aussi avoir des entités distinctes. Cette étape permet d'obtenir deux parallélépipèdes en chaque un une fonction.

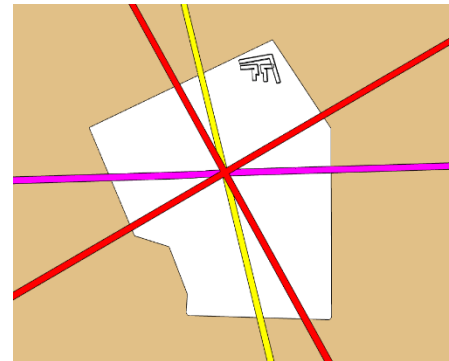


Fig 118 étape 01 Détermination de la parcelle et l'axialité  
Source : auteurs

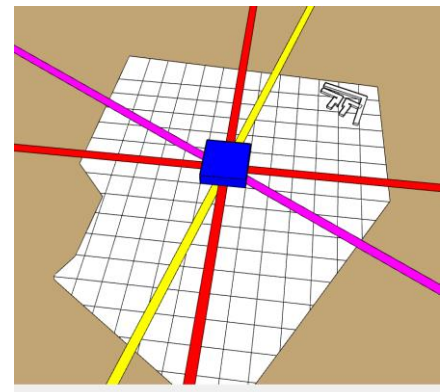


Fig 119 étape 02 trame et centralité  
Source : auteurs

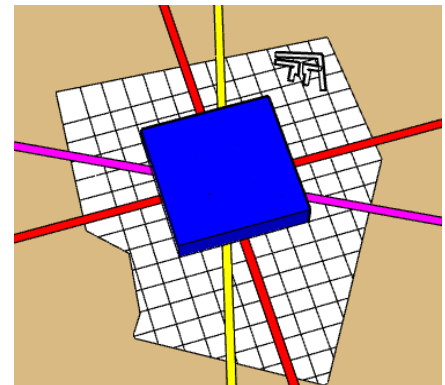


Fig 120 étape 03 confirmation du centre  
Source : auteurs

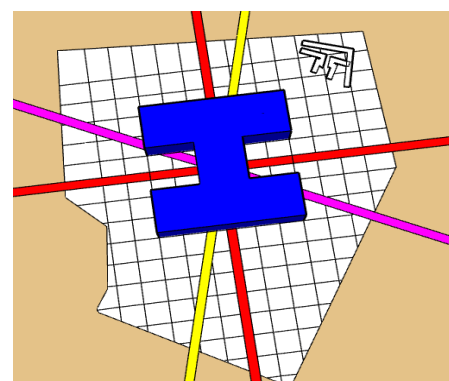


Fig 121 étape 04 déconstruction  
Source : auteurs

### La 5<sup>ème</sup> étape : Orientation des volumes

Elle est matérialisée par l'étirement et l'orientation des deux parallélépipèdes : un vers la ville et un autre vers le parc Ouest, avec le changement de direction du volume selon l'axe articulateur des deux parcs.

### La 6<sup>ème</sup> étape : Ouverture et parcours

Soustraction d'une partie des volumes et ce pour deux raisons :

- Marquage et matérialisation du seuil projet dans un cadre d'intégration et d'interpénétration ;
- Libérer le sol pour les espaces extérieurs (des espaces d'activité à l'extérieur, exposition en plein air).
- Assurer l'articulation du projet avec l'urbain

Les volumes soustraits sont remplacés à l'étage

### La 7<sup>ème</sup> étape : Articulation et émergence

L'articulation entre les différentes entités du projet se fera par une barre, une forme vide et légère permet d'alléger le projet. Avec une barre verticale, on vient casser l'horizontalité.

## 5. Description du projet

Entre mer et forêt, parc archéologique et ville ; notre forum d'art et d'histoire se dresse pour occuper l'ilot bas du centre ancien de la ville de Tipaza.

Le forum est un équipement culturel qui vise à revitaliser la ville et son patrimoine avec une architecture qui émane essentiellement du contexte historique et culturel de la ville, dont la forme originale et son contenu viendront apporter une nouvelle vision pour le tourisme culturel de la région.

Le projet s'appuie sur la diversité paysagère, culturelle patrimoniale de la ville, son objectif principal est la préservation, la mise en valeur et la protection de ces derniers, à savoir les sites archéologiques et les métiers d'art.

Notre projet de 1905 m<sup>2</sup> se situe dans le centre historique de la ville de Tipaza entouré d'un paysage naturel exceptionnel aussi des parcs archéologiques qui représentent le symbole et la mémoire de la ville, fusionnant l'archéologie et l'artisanat en un seul bâtiment de 3 niveaux.

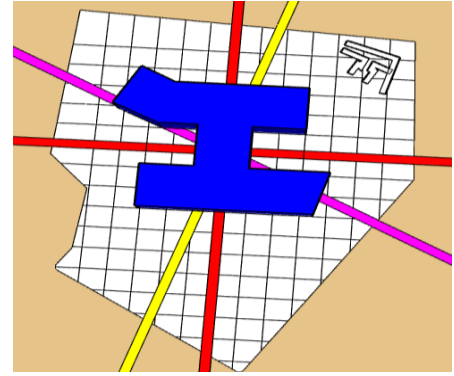


Fig 122 étape 05 orientation  
Source : auteurs

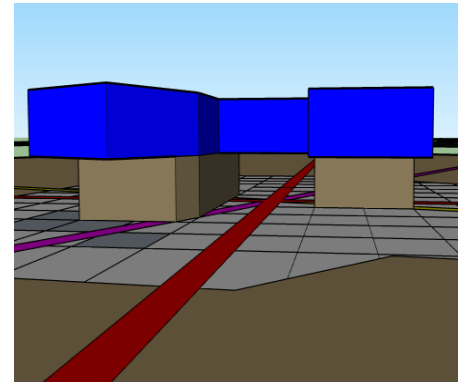


Fig 123 étape 06 ouverture et parcours  
Source : auteurs

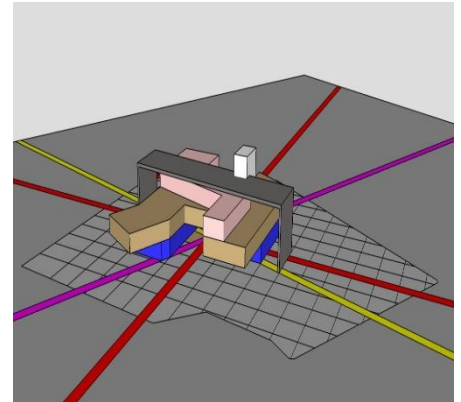


Fig 124 étape 07 articulation et émergence  
Source : auteurs

Pour la conception du centre culturel, nous nous sommes inspirés de l'architecture romaine et du milieu dont il est assis.

Le volume de base à géométrie simple et de modulation régulière, s'inscrit en continuité de la trame structurale romaine. La forme du projet est ensuite ajustée en réponse aux relations fonctionnelles et visuelles qu'elle compte établir avec ses futurs usagers et ses espaces extérieurs ; donnant ainsi une magnifique vue sur la mer et une projection vers les parcs archéologiques Est et Ouest et une façade animée pour la ville. Ces nouvelles relations intérieures / extérieures offrent aux visiteurs une richesse d'espaces et de parcours.

### 5.1 Accessibilité

Le projet est doté de plusieurs accès qui permettent une hiérarchisation, une fluidité ainsi que l'entretien d'une relation et articulation avec son environnement immédiat.

- L'accès le plus important se fait naturellement à partir d'esplanade maritime ;
- Le deuxième accès important du projet se situe côté de la ville, il assure la transition entre le projet et l'urbain ;
- Deux autres accès donnent directement sur le parc archéologique.

### 5.2 Espaces extérieurs

Le bâtiment est conçu comme une seule boucle d'espaces publics, d'entités culturelles et de détente, la promenade commence par le jardin des colonnes qui expose certains vestiges archéologiques (colonnes, chapiteaux, pierre...). Puis elle continue avec la placette des grands thermes romains ensuite vers la grande esplanade. L'ensemble de ces espaces sont articulés par le parvis des mosaïques. Ce dernier symbolise et matérialise les entrées vers le projet et la jonction des différents flux urbain et maritime.

### 5.3 Espaces intérieurs

Le projet se compose de deux grandes entités à savoir :

**Entité culturelle** : Dédiée au public, elle englobe des aires d'exposition archéologique temporaire et permanente qui s'organise autour d'un escalier monumental, un espace de projection, un atelier de restauration et une salle de réalité virtuelle.

**Entité polyvalente** : elle comprend des boutiques, café des artistes au RDC et des ateliers d'apprentissage, des salles de conférence et des espaces de consommation dédiés à un public spécifique.

**Entité de détente** : Ses espaces sont dédiés au grand public, elle est composée d'un restaurant panoramique et une tour émergente permettant des vues vers les parcs, la ville et la mer. Ainsi que les différents espaces couverts et découverts.

## 5.4 Lecture des façades

Pour les finitions, les façades de notre projet sont tirées principalement du contexte (mer, site archéologique, architecture romaine) avec une touche de modernité qui permet d'apporter cette image attrayante pour le projet et pour la ville.

### Façade Est

Elle est composée de simples lignes horizontales des différentes parties du projet, structurées par des lignes verticales des murs vitrés ainsi que par l'apparition de la tour.

Afin de briser cette linéarité, la tour des souvenirs émerge avec son enveloppe perforée (moucharabieh) de couleur blanche, et aussi par les éléments de structure au-dessus de la partie centrale. Ces éléments à double hauteur reflètent une sensation de grandeur et de supériorité des édifices antiques.

La légèreté est matérialisée par les vides, la transparence du vitrage.

### Façades Sud

Elle est marquée par le mur d'eau végétalisé, rappelant l'aspect naturel et maritime du contexte (mer, montagne, et forêt). Un élément écologique, d'isolation, qui permet le rafraîchissement pour le projet et pour l'espace urbain de la ville.

Au soubassement, une série de voutes en plein cintre vient rappeler l'architecture romaine avec ses pierres calcaires.

Pour apporter de l'ombre à l'ensemble des murs vitrés, nous avons reproduit le même traitement que la tour.

### Façade Ouest

Elle se présente dans son aspect romain avec un soubassement en voutes et un autre en bas-relief. Ce soubassement est une continuité du caractère patrimonial du site, et aussi avec une touche de modernité entre moucharabieh, paroi vitré et éléments de structure.

### Façade Nord

Entre les lignes horizontales du bâtiment, un autre mur d'eau végétalisé vient pour animer la partie du parc, ajoutant un bas-relief de l'art romain.

## 5.5 Procédés constructifs

Le choix de la structure est un axe prépondérant dont on doit tenir compte lors de la conception architecturale et ce afin d'assurer le bon fonctionnement, la sécurité et stabilité de l'ouvrage. Dans notre cas, notre choix s'est porté principalement sur 3 matériaux fondamentaux à savoir acier, verre et béton.

Pour ce qui est de la structure porteuse, nous avons opté pour des profilés métalliques « poteau/poutre », ainsi que structure en béton armé pour le noyau centrale (boite rigide) et ce pour diverses raisons entre autres :

- L'importance des portées ainsi que la complexité formelle du projet ;
- Bon comportement aux séismes ;
- L'excellent compromis poids/résistance du matériau offrant ainsi des possibilités architecturales très étendues, des structures légères, laissant une grande place à la lumière et s'intégrant harmonieusement dans leur environnement ;
- L'acier est facilement récupérable (du fait de ses caractéristiques), indéfiniment recyclable, sa fabrication préserve les ressources naturelles.

Néanmoins la structure métallique présente des inconvénients tels que la mauvaise résistance aux feux, et aux actions du milieu marin, pour remédier à ce problème, les éléments porteurs vont recevoir un enrobage en béton et des traitements spécifiques.

*Des panneaux de façade en béton armé en fibre de verre ou en fibre de Carbone pour couvrir les parties pleines du bâtiment. Un matériau moderne léger qui correspond à la tendance actuelle vers des matériaux naturels, écologiques et durables. Cela produise un effet esthétique et de progrès ouvrant de toutes nouvelles possibilités pour les conceptions contemporaine.*

Paroi en verre (feuilleté, trempé ...), de vitrage autoportant, offre un large éventail d'options de conception.

Avec sa flexibilité de conception nettement plus grande constitue une excellente alternative aux blocs de verre et autres matériaux translucides

### **5.6 Procédés environnementaux**

L'environnement et la nature sont aussi des facteurs majeurs à prendre en considération lors de la conception architecturale. Pour notre intervention, nous avons essayé de proposer un projet respectueux de l'environnement et de la qualité de vie en ville (l'air, température et humidité), mais aussi participe à sa gestion et protection et ce par : L'emploi des matériaux durables qui diminuent la consommation d'énergies dans le projet ou abord tel que :

- Intégration de l'eau rafraichissante de l'été
- Façade végétalisée ;
- Prédominance de la végétation et de l'eau dans le but de créer des microclimats.

## **Conclusion générale**

A travers ce modeste travail, nous avons tenté d'apporter des solutions de requalification à l'échelle d'une partie urbaine de la ville Tipaza « le centre historique » de haute valeur patrimoniale.

La réflexion que nous avons menée reste avant tout un effort de compréhension et d'appréhension des sources patrimoniales de Tipaza. Ceci pour tenter de répondre à la problématique de la protection, de valorisation et de mise en valeur de ces ressources qui font l'emblème de Tipaza, dans le respect de son environnement immédiat.

A travers notre projet architectural « le forum d'art et d'histoire », nous avons tenté de mettre en exergue et de matérialiser un programme d'activités dédié à deux fonctions Principales ; la sensibilisation, la connaissance et la promotion du patrimoine « in situ » d'une part et une unité de formation consacrée à la mise en valeur et à la transmission de son héritage artistique.

Le but étant de faire renaître le passé glorieux de Tipaza, aussi bien commercial, artisanal, qu'historique et mémorielle, ainsi que l'intégration des valeurs de ce lieu sur le plan environnemental.

Nous espérons avoir répondu à certaines préoccupations notamment le questionnement relatif à la valorisation du site et de ces potentialités culturelles et naturelles, en s'inscrivant dans une démarche respectueuse et intégrée, notamment des parcs archéologiques. Ceci dans la perspective de réconcilier la ville avec la mer et mettre en exergue par la connaissance, la sensibilisation et la recherche ; sur toutes les valeurs de ce site exceptionnel à même de renforcer son offre touristique.

## Références bibliographiques

### ➤ Ouvrage

- François ICHER sous la direction de Jacques LIMOUZIN, 2008, « *Regards sur le patrimoine* »
- Dominique POULOT 1998, « *Patrimoine et modernité* » éditions Le Harmattan.
- FRANCOIS H., HIRCZAK M, 2006, « Patrimoine et territoire : vers une co-construction d'une dynamique et de ses ressources ; revue d'Economie Régionale et Urbaine SENIL N.
- JEAN BARADEZ, 1952, « Tipaza ville antique de Maurétanie, »

### ➤ Mémoire

- Laoues Souad, 2015, « L'aqueduc de la tribu de Feniaa, un patrimoine archéologique en péril » Mémoire Magister UMMTO
- Z. Hafsi, 2010, « pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale d'aménagement du territoire : exemple d'étude la wilaya de Souk Ahras », mémoire de Magistère, Université Metouri, Constantine
- S.Righi, 2016, «Entre conservation et présentation du site archéologique d'Hippone, cas des grands termes du Nord. » mémoire de master, Université Badji Mokhtar Annaba.

### ➤ Document

- Xavier Delestre, Introduction à l'archéologie, Ed. Direction de publication universitaire de Guelma,
- Rapport- H.Khdira,J. Molho. Urbanistes du Monde 2012.
- ICOMOS, Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990).
- ICOMOS, Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites Charte de Venise - 1965 article 9, 11 novembre 2011
- ICOMOS, la charte d'Athènes pour la restauration des monuments historiques (1931), 24 janvier 2012.
- Centre du patrimoine mondial-ICOMOS. Rapport de la mission conjointe de suivi réactif (Com 36). Site archéologique de Carthage (Tunisie), 24-28 janvier 2012.Paris.
- ICOMOS, 1998, « *La programmation intégré dans les sites archéologiques* », séminaire international, Rome,

### ➤ Texte de lois

- Article 02 de la recommandation concernant la protection sur le plan national du patrimoine naturel et culturel. Conférence générale de l'UNESCO. Paris, 17/11/1972.
- Journal Officiel du 23 janvier 1968, Ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967

- Journal Officiel n° 44, Loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel
- Journal Officiel n° 60 du 08.10.2003, Décret exécutif n° 03.323 relatif au plan de protection et de mise en valeur des sites archéologique (PPMVSA).
- Article 3 du Le premier ministre, chef du gouvernement, décret N° 2008/0738/PM du 23 avril 2008 Portant organisation des procédures et modalités de l'aménagement foncier,
- Article 28 de la Loi n° 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du Patrimoine culturel.
- Article 1. ICOMOS, Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990).<sup>1</sup> Article 1. Convention européenne pour la protection du Patrimoine archéologique Londres, 1969.

➤ **Site internet**

- UNESCO, Patrimoine mondial en péril <https://whc.unesco.org/fr/158/> (06/01/2019)
- La fédération française des professionnels de la conservation, restauration. ([http://www.culture.gouv.fr/culture/marche-public/dic/fiche\\_info\\_CMP\\_avril2009.pdf](http://www.culture.gouv.fr/culture/marche-public/dic/fiche_info_CMP_avril2009.pdf)) (03/07/2019)
- La réhabilitation des friches industrielles : un pas vers la ville viable, F.Dumesnil et C.Ouellet. Volume 3 Numéro 2 octobre 2002. (<http://vertigo.revues.org>)

➤ **Document administratif**

- PPMVSA Plan de Protection et de Mise en Valeur des Sites Archéologiques de Tipaza approuvé en 2012.
- PDAU Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la commune de Tipaza 2009.

➤ **Organisme contacté**

- APC de Tipaza, sis Tipaza.
- Direction de la culture de Tipaza.
- Musée de Tipaza.
- OGEBC ; Office National de Gestion et D'exploitation des Biens Culturels Protégés de Tipaza.

# ***ANNEXES***